

L'accès à l'alimentation de qualité et la précarité alimentaire en Haute Vallée de l'Aude, au cœur de la transition écologique

Enseignant référent : Sylvie Guillerme

Maître de stage : Benoît Prévost

Marie ROUX

M2 GAED TRENT | UNIVERSITE TOULOUSE JEAN-JAURES | 2021

Sommaire

Résumé	1
Remerciements.....	2
Table des figures	3
Table des tableaux.....	5
Liste des abréviations.....	6
Introduction	8
1. L'accès à l'alimentation de qualité, de la théorie à la pratique	12
a. L'évolution des préoccupations relative à l'alimentation : de la sécurité alimentaire à la démocratie alimentaire	12
b. L'alimentation de qualité : une définition floue et des problématiques liées à l'accessibilité	16
c. Lien entre la transition écologique et l'accès à l'alimentation de qualité pour tous.	21
2. Environnement géographique et professionnel du stage	27
a. Un territoire rural « en déclin » mais néanmoins actif sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation	27
b. L'environnement professionnel du stage	34
3. Résultats et discussions	43
a. Analyse du questionnaire en ligne	43
b. Analyse des ateliers	57
c. Où se placer dans la transition écologique selon les principes de Hopkins ?.....	65
d. Bilan personnel sur le travail réalisé.....	70
Conclusion	72
Table des matières	74
Bibliographie	77
Annexes.....	82

Résumé :

Ce mémoire présente une réflexion sur la question de l'accès à une alimentation de qualité pour tous. La problématique est la suivante : Dans quelle mesure l'accès pour tous à une alimentation de qualité peut être un moteur de la transition écologique de la Haute Vallée de l'Aude ?

Pour répondre à cette question, j'ai participé à un stage au sein de l'Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude, dans le cadre d'une mission de recherche action « Agroécologie et Alimentation comme moteurs de la transition écologique et sociale dans la Haute Vallée de l'Aude » en partenariat avec la Fondation Zoein et financée par la Fondation de France. Ce travail résulte de rencontres avec la diversité d'acteurs du territoire de la Haute Vallée de l'Aude et d'un exercice de recherche approfondi grâce à la documentation scientifique disponible.

Une observation pertinente ressort des recherches effectuées sur le terrain d'étude : il s'agit d'un besoin de préfiguration et de définition de ce que peuvent représenter l'accessibilité alimentaire et l'alimentation de qualité, dans un territoire rural marqué par la précarité et l'exode rural. Les résultats obtenus sont des définitions communes et construites avec des habitants du territoire, qui posent des bases de travail pour penser la transition écologique du territoire ainsi qu'une réflexion sur ce qu'il reste à mettre en place pour que cette transition progresse et se concrétise sur le territoire. Le projet de l'association et en parallèle, les missions de ce stage, s'ancrent dans les valeurs du collectif et du partage.

This thesis presents a reflection on the issue of access to quality food for all. The issue is as follows: To what extent can access to quality food for all be a driving force for the ecological transition of the Haute Vallée de l'Aude?

To answer this question, I took part in an internship within the Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude, as part of an action research project entitled "Agroecology and food as drivers of the ecological and social transition in the Haute Vallée de l'Aude", in partnership with the Zoein Foundation and financed by the Fondation de France. This work is the result of meetings with the diversity of actors in the Haute Vallée de l'Aude and of an in-depth research exercise thanks to the scientific documentation available.

A relevant observation emerges from the research carried out in the study area: there is a need for prefiguration and definition of what food accessibility and quality food can represent in a rural area marked by precariousness and rural exodus. The results obtained are common definitions constructed with the inhabitants of the territory, which lay the foundations for thinking about the ecological transition of the territory, as well as a reflection on what remains to be put in place so that the transition progresses and becomes a reality on the territory. The project of the association and in parallel, the missions of this internship, are anchored in the values of the collective and participation.

Mots-clefs :

Transition écologique - Alimentation de qualité - Accès à l'alimentation - Recherche-action - Haute Vallée de l'Aude

Remerciements

Ce mémoire clôture ma seconde année de Master Géographie à Toulouse.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé et accompagné pour n'oublier personne.

Merci à toute l'équipe de l'APCTE HVA : Joëlle, Olivier, Hugo, Benoit, Alexandra, Johan, Aurélien, Raphaël ; pour votre accueil et votre générosité.

Merci à l'équipe des 4 fantastiques : Emmanuel, Cédric et Clarisse ; la meilleure équipe dont on puisse rêver.

Merci à Sylvie Guillerme, mon enseignante référente.

Et enfin, merci à toutes les personnes qui ont agi dans l'ombre pour me soutenir et me motiver

Table des figures

Figure 1 : Carte des systèmes de production agricole en France en 2010. Source : le-cartographe.net d'après les données de l'Agreste	18
Figure 2 : Localisation de la Haute Vallée de l'Aude dans le département de l'Aude. Source : M. Roux	27
Figure 3 : Carte administrative de la Haute Vallée de l'Aude. Source : M. Roux	28
Figure 4 : Carte des reliefs en Haute Vallée de l'Aude. Source : Géoportail, 2021	29
Figure 5 : Carte des bassins hydrographiques de la Haute Vallée de l'Aude. Source : M. Roux.....	30
Figure 6 : Schéma explicatif du Revenu de Transition Ecologique. Source : APCTE HVA	35
Figure 7 : Organigramme de l'APCTE HVA en date du 10/10/2020. Source : APCTE HVA	36
Figure 8 : Organigramme fonctionnel de l'APCTE HVA en 2020. Source : J. Chalavoux	37
Figure 9 : Les différents projets en cours de l'APCTE HVA en 2021 et leurs connexions. Réalisation : M. Roux, O. Boulet, H. Salgado, R. Soulier.	38
Figure 10 : Photo d'une carte obtenue lors d'une enquête sur la mobilité alimentaire au marché d'Espérasa. Crédit : C. Herman.....	40
Figure 11 : Aperçu du questionnaire en ligne. Source : Google Forms	40
Figure 12 : Plénière lors des ateliers. Photo : A.Cullat	42
Figure 13 : Graphique des catégories socio-professionnelles des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux	43
Figure 14 : Graphique de la tranche d'âge des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux	44
Figure 15 : Graphique des revenus mensuel avec aides sociales des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux.....	44
Figure 16 : Graphique de la composition du foyer des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux	45
Figure 17 : Graphique réponses à la question "Que diriez-vous de votre qualité de vie ?". Réalisation : M.Roux	45
Figure 18 : Graphique "Quels sont vos critères de choix pour votre alimentation ?". Réalisation : M.Roux	46
Figure 19 : Graphique des réponses à la question « Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez ? ». Réalisation : M.Roux	47

Figure 20 : Graphique "Quel est votre critère de choix le plus important pour votre alimentation ?". Réalisation : M.Roux.....	47
Figure 21 : Graphique des réponses à la question "Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez, la plupart du temps ?". Réalisation : M.Roux.....	48
Figure 22 : Graphique des réponses à la question "Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez, rarement ?". Réalisation : M.Roux.....	49
Figure 23 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux même si c'est via la grande distribution ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)" Réalisation : M.Roux	51
Figure 24 : Graphique des réponses à la question « Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir acheter l'intégralité de vos aliments auprès de producteurs locaux, directement (panier, amap, vente à la ferme, etc.) ou via des boutiques de producteurs ? (de -4 pas du tout) ». Réalisation : M.Roux	51
Figure 25 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de produire vos propres aliments ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)". Réalisation : M.Roux	51
Figure 26 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)". Réalisation : M.Roux.....	51
Figure 27 : Graphique des réponses à la question "Vous arrive-t-il de ne pas manger suffisamment (de ne pas manger à votre faim pour des raisons financières ?"	53
Figure 28 : Graphique des réponses à la question "Vous est-il arrivé, au cours des derniers mois, de ne pas avoir pu manger les aliments que vous souhaitiez pour des raisons financières ?"	53
Figure 29 : Graphique des réponses à la question "Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui au cours des derniers mois n'ont pas pu manger les aliments qu'ils souhaitaient pour des raisons financières ?"	54
Figure 30 : Graphique des réponses à la question "Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui ne peuvent pas manger suffisamment (qui ne mangent pas à leur faim) pour des raisons financières ? "	54
Figure 31 : Nuage de mot obtenu avec les réponses à la question « Pour vous, qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ? »	58
Figure 32 : Freins à l'accès à une alimentation de qualité selon les participants à l'atelier. Réalisation : Clarisse Herman.....	61

Figure 33 : Leviers à l'accès à une alimentation de qualité selon les participants à l'atelier. Réalisation : Clarisse Herman.....	62
Figure 34 : Panneau récapitulatif sur la thématique des contraintes budgétaires dans l'accès à l'alimentation de qualité construit pour le dernier atelier de la série. Réalisation : Marie Roux.	64

Table des tableaux

Tableau 2 : Proportion de personne qui n'a pas les moyens financiers de manger les aliments qu'elles désiraient manger selon les réponses au questionnaire	54
Tableau 1 : Proportion de personne qui n'a pas les moyens financiers de manger suffisamment et ressentent régulièrement la faim selon les réponses au questionnaire	54

Liste des abréviations

ADEAR : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

ADEME : Agence de la Transition Ecologique

AFOCG : Association de Formation Collective à la Gestion

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AOP : Appellation d'Origine Protégée

APCTE-HVA : Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude

BIOCIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture biologique et le milieu rural

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CC : Communauté de Communes

CCAS : Centres Communaux d'Action Sociale

CTE : Coopérative de Transition Ecologique

EPAS : Epicerie Paysanne, Ambulante et Solidaire

ETP : Equivalent Temps Plein

FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

FEAD : Fond Européen d'Aide pour les plus Démunis

GMS : Grande et Moyenne Surface

HVA : Haute Vallée de l'Aude

IGP : Indication Géographique Protégée

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LEADER : Liaison Entre Actions de l'Economie Rurale

LRI : Lieu Ressource et Insertion

MSA : Mutualité Sociale Agricole

ONU : Organisation des Nations-Unies

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PEAD : Programme Européen Aide pour les plus Démunis

PETR : Pôle Equilibre Territorial et Rural

PNNS : Programmes Nationaux Nutrition Santé

PNR : Parc Naturel Régional

PTCE : Pôle Territorial de Coopération Economique

RSA : Revenu de Solidarité Active

RTE : Revenu de Transition Ecologique

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SMIC : Salaire Minimum de Croissance

Introduction

C'est au sortir des deux Guerres Mondiales que des réseaux d'associations commencent à organiser des distributions ponctuelles de nourriture aux populations les plus démunies en cas d'urgence. On peut citer parmi les plus importantes, la Croix Rouge française et le Secours Populaire créées respectivement en 1940 et en 1945. Le problème de l'accès à l'alimentation devient ensuite prégnant après les crises économiques successives de 1929, 1973 et 1979 qui engendrent un pic de pauvreté et de chômage. La réponse à cette dégradation est l'organisation à l'échelle nationale puis européenne (voire mondiale) d'une filière de distribution alimentaire d'urgence dans les années 1980. Au niveau national, les premières banques alimentaires sont mises en place en 1984 et l'association caritative uniquement consacrée à la distribution de repas, les Restau du Cœur, est créée en 1985. Puis en 1987, à la demande de Jacques Delors, président de la Commission Européenne et de Coluche, créateur des Restau du Cœur, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis est mis en place. Ce programme permet aux associations caritatives de récupérer les stocks d'invendus de la PAC pour les distribuer. Il est dissout en 2011 par manque de rentabilité car la PAC ne régulait plus les stocks de produits agricoles, alors le programme devait racheter les produits. A la place, le Fond Européen d'Aide aux plus Démunis est créé en 2014 avec un budget dédié à l'aide alimentaire mais aussi vestimentaire et matérielle plus largement. Son budget européen est de 3,8 millions d'euros. La France bénéficie de 499 millions d'euros pour la période de 2014 – 2020, dont 88 millions d'euros payés par l'Etat. En France, ces fonds et ces associations permettent à 5,5 millions de personnes de bénéficier de l'aide alimentaire. Un chiffre qui d'après les associations ne représente pas le réel besoin puisque de nombreuses personnes ne passent pas le pas de se présenter à de telles distributions (un acte ressenti pour beaucoup de personnes comme un échec, une humiliation).

Cependant, l'aide alimentaire censée être une solution d'urgence en attendant de trouver une solution plus durable, est devenue la solution de long terme de l'Etat Français et de l'Europe qui organisent une filière spécifique. Comme celle-ci ne bénéficie plus des surplus agricoles, elle s'est organisée pour récupérer les surplus de l'agroalimentaire notamment depuis la loi Egalim. Un des objectifs de cette loi est effectivement de limiter le gaspillage alimentaire en interdisant la destruction des invendus des GMS. A la place, elles en font « don » à la banque alimentaire ou une association caritative type Restau du Cœur et elles sont défiscalisées sur leurs « dons ». Les produits donnés sont de plus en plus nombreux puisqu'il y a une filière pour les écouler. En revanche, ce sont en

majorité des produits issus de l'industrie agroalimentaire, riches en sucre, en gras saturé et en sel. Les mêmes produits bas de gamme et ultra-transformés que consomment les personnes possédant des budgets modestes et ne pouvant pas accéder à l'aide alimentaire.

Face à ce constat, les associations caritatives et des initiatives locales réfléchissent à d'autres solutions pour proposer des produits de qualité à des prix raisonnables pour « le mangeur »¹ et pour le producteur, intégrés à leurs distributions. Depuis 2014, l'un des outils qui permet de rassembler les acteurs des territoires pour réfléchir à cette problématique est le PAT.

Pendant le confinement en 2020, avec les limitations des déplacements la demande en produits locaux et en circuit-court a fortement augmenté, les producteurs se sont donc organisés localement pour y répondre. Des magasins de producteurs, de nouveaux marchés à des endroits où il n'y en avait pas, une organisation logistique pour distribuer des paniers sur le principe d'AMAP, etc. Il a également généré une prise de conscience chez certaines personnes, du besoin de retour à la nature : l'afflux dans les jardins en ville et l'augmentation d'achats de maisons en région rurale en sont des manifestations.

Néanmoins, des études post-confinements montrent que pendant le confinement, 75% des utilisateurs de circuits-courts sont retournés dans des commerces type GMS. On peut supposer qu'une des raisons est le manque de temps pour faire les courses et faire à manger avec des produits bruts.

Dans un même temps, le confinement est caractérisé par une augmentation de la pauvreté et des demandes d'aides alimentaires par des catégories de la population qui ne la fréquentent pas habituellement, comme les étudiants ou les travailleurs précaires.

Le territoire de la Haute Vallée de l'Aude est le théâtre depuis de nombreuses années de l'émergence de nombreuses initiatives porteuses de projets alternatifs au système prédominant. On y trouve plus de médecins alternatifs que de médecins conventionnels, les monnaies citoyennes locales sont dynamiques, les associations culturelles se multiplient. Il faut ajouter à cela le fait que le département de l'Aude se présente comme un département porteur d'expérimentation. Il faisait notamment partie des départements volontaires pour expérimenter le revenu universel pensé par Benoît Hamon en 2017. Cependant, malgré toute cette volonté, le département de l'Aude reste

¹ Le terme mangeur est ici préféré à consommateur pour s'opposer à l'idée selon laquelle la nourriture est un bien de consommation comme les autres.

le troisième département de la France Métropolitaine avec le taux de pauvreté le plus élevé. Le territoire reste traumatisé par le déclin très rapide dans les années 1950 de ses industries qui le faisaient vivre : le chapeau, la fabrication de meuble et la chaussure. Face à cette situation économique et à la pénurie d'emplois, la majorité des jeunes quitte le territoire pour faire leurs études et ne reviennent pas.

C'est dans ce contexte que le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) 3.Eva s'est mis en place, en janvier 2016, dans l'optique de revitaliser la Vallée de l'Aude. Pour cela, la structure se veut être un lieu, une structure de coopération entre tous les acteurs qui en font partie. C'est en réfléchissant et en agissant tous ensemble que les problématiques qui touchent des enjeux globaux pourront être résolues. Porté par la dynamique du PTCE, un groupe va se créer en février 2019 pour réfléchir à ce que pourrait apporter au territoire le concept de Revenu de Transition Ecologique (RTE) inventé par la chercheuse Sophie Swaton. C'est ensuite l'Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique en Haute Vallée de l'Aude qui prend le relais pour mener cette expérimentation en mars 2020, afin d'accompagner la transition écologique sur le territoire.

C'est dans ce contexte territorial, que l'APCTE-HVA a proposé à quatre étudiants, dont je fais partie, un stage d'une durée de 5 mois. Ce dernier s'intègre dans le programme de recherche-action intitulé « Alimentation et agroécologie comme moteur de la transition en Haute Vallée de l'Aude », financé par la Fondation de France et mené par l'APCTE-HVA. Les missions proposées aux stagiaires s'intéressent à différentes problématiques autour du système alimentaire, côté production ou côté alimentation, pour en faire un diagnostic de territoire ou pour explorer des solutions alternatives. Ce travail s'est effectué en lien avec le PAT de la Haute Vallée de l'Aude.

La thématique développée dans ce mémoire est l'accès à l'alimentation de qualité pour tous.

Par accès, il faut comprendre ici, la possibilité de pouvoir choisir ce que l'on mange. Les difficultés d'accès peuvent être de différents ordres : géographique, financière, manque de production, manque d'information, etc. Cette problématique de l'accès est prégnante en Haute Vallée de l'Aude puisque c'est un territoire qui se trouve en partie dans les Pyrénées et comprend donc des villages enclavés, au sein du troisième département le plus pauvre de France Métropolitaine selon l'Insee². Dans un même temps, le territoire

² https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-dans-les-departements?id_theme=25

est truffé d'initiatives qui s'efforcent d'aider les plus démunis, de créer du vivre-ensemble, de sortir les personnes de la solitude, de sensibiliser sur les enjeux environnementaux, de nutrition ou d'aider les agriculteurs. Les besoins de la structure qui m'hébergeait et du PAT avec lequel elle travaillait, étaient d'avoir une vision globale, un diagnostic des problématiques d'accessibilité à l'alimentation de qualité, de la précarité alimentaire du territoire et des acteurs qui travaillent sur cette thématique.

La notion d'alimentation de qualité n'est pas définie précisément par la communauté scientifique. C'est une notion encore subjective bien que quelques critères soient récurrents. Parmi ces critères on retrouve le respect de l'environnement lors de la production, le prix qui permet aux producteurs de vivre, la participation lors de l'achat à la dynamisation de l'économie locale, etc.

Pour mener à bien mes missions de stage, j'ai choisi de répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure l'accès pour tous à une alimentation de qualité peut être un moteur de la transition écologique de la Haute Vallée de l'Aude ?

Pour y répondre, la première partie de ce mémoire vise à rendre compte d'une évolution de préoccupations concernant ce sujet, à définir les termes clés et à démontrer un lien entre transition écologique et accessibilité à une alimentation de qualité. Le contexte du stage est exposé en second lieu. Il s'agit ici de présenter l'environnement géographique et professionnel dans lequel œuvre l'association. Enfin, la dernière partie s'attachera à restituer les résultats obtenus pendant le stage ainsi qu'une analyse critique plus personnelle.

1. L'accès à l'alimentation de qualité, de la théorie à la pratique

a. L'évolution des préoccupations relative à l'alimentation : de la sécurité alimentaire à la démocratie alimentaire

La Déclaration Universelle des Droits de l'homme adoptée en 1945 par le Conseil des Nations Unies, dit dans son article 25 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ». Cette déclaration n'a pas de valeur juridique, elle est seulement déclarative. Cependant, il y est explicitement mentionné que l'accès à l'alimentation est un droit universel qui devrait être appliqué pour tous les êtres humains sur la planète. Qu'en est-il de la prise en compte de ce droit en France et en Europe ?

i. Sécurité alimentaire et droit à une nourriture suffisante

Ce souci d'universalité de l'accès à l'alimentation se traduit au niveau mondial par une préoccupation très primitive : celui de la peur de manquer de nourriture. Avec l'augmentation progressive de la démographie mondiale, l'ONU réfléchit à des stratégies pour éviter de se retrouver dans une situation où la nourriture viendrait à manquer. On parle de sécurité alimentaire, c'est à dire, la nécessité « *[d'] approvisionner le monde en produits de base, soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix* » (ONU, 1975), selon la définition originelle construite par des économistes agricoles.³ La définition de ce concept est ensuite complétée lors du Sommet Mondial de l'Alimentation, en y intégrant une dimension sociale, en 1996 : la sécurité alimentaire est « *une situation caractérisée par le fait que toute la population a en tout temps un accès matériel et socio-économique garanti à des aliments sans danger et nutritifs en quantité suffisante pour couvrir ses besoins physiologiques, répondant à ses préférences alimentaires, lui permettant de mener une vie active et d'être en bonne santé* ». Pour que cette sécurité soit atteinte à l'échelle de la planète, cela implique un rééquilibrage entre l'excès de production pour l'exportation des pays dits « développés » et le manque de production supposé des pays dits « en développement ». Pour cela, une aide alimentaire mondiale est mise en œuvre, les pays du Nord donnent leurs excédents aux pays du Sud. Ces dons entraînent des

³ F. Del Carso & D. Patuarel, *Le droit à l'alimentation : notions générales*, 2013

problématiques de dépendance aux aides internationales car ils freinent le développement de l'agriculture dans les pays en développement.

Un autre défaut de cette aide alimentaire est qu'elle ne s'adapte pas au pays auquel elle s'adresse. Les excédents des pays du Nord ne correspondent pas forcément au régime alimentaire en place dans les pays qui bénéficient de l'aide. Le fait de réfléchir la sécurité alimentaire et donc à l'aide alimentaire au niveau mondial a tendance à universaliser et lisser les régimes alimentaires. Or, une partie importante de l'alimentation réside dans la culture et les temps de sociabilité qui existent autour de la préparation du repas et du repas en lui-même. Au niveau mondial, l'aide alimentaire a du mal à prendre en compte ces aspects-là de l'alimentation.

Au niveau Européen, l'aide alimentaire s'est construite dans les années 1970 en organisant la redistribution des excédents de denrées agricoles récoltées à travers la PAC dans les pays européens. Tout cela a été organisé ensuite à travers le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), jusqu'en 2011. A cette date, les quotas agricoles contrôlés par la PAC n'existaient plus et le programme fonctionnait sur de l'achat et redistribution de produits, il n'était plus rentable. Ce programme est remplacé en 2014 par le Fond Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) dont les budgets sont intégrés dans le Fond Social européen (FSE +) à partir de 2021.

En France, depuis la fin de la régulation de la PAC, le gros du budget du PEAD puis du FEAD sert à acheter des produits dans les banques alimentaires pour les répartir dans les différentes associations caritatives qui font de la distribution et à financer les crédits d'impôt qu'obtiennent les grandes surfaces quand elles donnent leurs restes aux associations caritatives. La logique est donc en parti la même, les excédents se retrouvent dans les distributions alimentaires. Ici, en revanche avec le PEAD et le FEAD, il y a production spécialement pour l'aide alimentaire à partir de contrats de commandes publiques et une logique de marché qui veut que la production la moins chère remporte le contrat, au mépris de la qualité (on le voit bien avec la polémique des faux steaks hachés en 2019⁴).

Ainsi, plus que la sécurité alimentaire, la France respecte le droit à une nourriture suffisante car elle ne respecte pas forcément les préférences alimentaires comme stipulé dans la définition de la sécurité alimentaire. Ce constat peut être fait pour l'aide

⁴ <https://www.processalimentaire.com/qualite/une-fraude-sur-des-steaks-haches-destines-a-l-aide-alimentaire-demantelee-36934>

alimentaire comme pour les personnes à petit budget qui se retrouvent contraintes d'acheter certains produits de moindre qualité en dépit des denrées qu'elles désiraient.

Le droit à une nourriture suffisante a été défini au sein du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies : « *Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer* ». Cette définition exclue donc les notions de plaisirs, de cultures et de choix, contrairement à celles de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation élaborées à la même période.

ii. Le droit à l'alimentation⁵

La première apparition du droit de l'alimentation date de 1976 dans le Pacte International relatif aux droits économiques et sociaux. Le strict respect du Pacte n'est pas demandé aux pays signataires mais ils doivent en revanche attester une mise en œuvre progressive d'actions qui permettent aux droits de l'alimentation de pouvoir être appliqués.

Suite à ça, plusieurs sommets sont organisés par la FAO car les objectifs de diminution de la faim dans le monde fixés en 1996, ne sont pas atteints. Un groupe de travail intergouvernemental est créé en 2001 pour élaborer des directives concrétisant les droits à une alimentation adéquate dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale. Il rend ses conclusions en 2008 (Hadiprayitno et Wernaart, 2013)⁶.

Il est suivi en 2009 d'un protocole facultatif qui ajoute un contrôle des actions mises en place par les Etats (procédure menée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels). Il est entré en vigueur en 2013 et a été ratifié par la France le 18 mars 2015. Ce Pacte International Relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels a donc en France, une portée constitutionnelle selon l'art. 55 de la constitution de 1958 qui stipule que « *les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont une autorité supérieure à celles des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie* ».

⁵ Del Corso F., Patuere D., Droit de l'alimentation, 2013

⁶ Dans Collart Dutilleul, F., & Bugnicourt, J., Dictionnaire juridique de la sécurité alimentaire dans le monde, 2013

Les trois dimensions essentielles du droit à l'alimentation sont : l'adéquation, la disponibilité et l'accessibilité. Il a été défini en 2010 par Olivier De Schutter, le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation aux Nations Unies comme suit :

« Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne. »⁷

Le droit à l'alimentation, en plus de considérer le côté culturel et social de l'alimentation par rapport au droit à une nourriture suffisante, insiste sur le fait de subvenir à ses besoins par soi-même en produisant ou en achetant mais sans dépendre de quelqu'un.

iii. Démocratie alimentaire

Le concept de démocratie alimentaire est popularisé par Tim Lang, ancien paysan et chercheur pionnier sur la thématique alimentaire, dans les années 90. Il va plus loin que le simple droit à l'alimentation en réfléchissant à une application de ce droit qui se construirait à partir des habitants des territoires. Le concept propose de réfléchir au droit à l'alimentation en déconstruisant le système alimentaire dans son ensemble pour qu'il puisse fournir les trois dimensions du droit de l'alimentation : adéquation, disponibilité et accessibilité.

Le concept de démocratie alimentaire consiste à dire que toute la population doit pouvoir décider du produit qu'elle souhaite acheté, du modèle de production qu'elle veut soutenir, de la façon dont les producteurs, les distributeurs, entre autres, sont rémunérés et de l'impact de son alimentation sur l'environnement. Ce concept se penche donc sur l'ensemble des problématiques sociales, culturelles et économiques liées au système alimentaire au sens large (de la production à la consommation).

Il s'appuie sur la décentralisation, la liberté individuelle et sur l'intérêt collectif et met en valeur la qualité alimentaire, le lien social, la participation, la connaissance. La démocratie alimentaire se joue à plusieurs échelles, du local au global.

Deux lectures différentes du concept coexistent :

⁷ Dans Le droit à l'alimentation : notions générales, 2013

- La démocratie alimentaire est « *un système politique complet, dans lequel la décentralisation serait organisée et coordonnée, avec aux différentes échelles de la société des structures décisionnelles représentatives, incluant l'ensemble des citoyens, qui orienteraient les politiques alimentaires selon les besoins et attentes des individus et territoires* » (Douillet, 2016).

- La démocratie alimentaire est « *l'ensemble des processus émanant de la société civile permettant cette reprise en main de la question alimentaire par les populations* » (Douillet, 2016).

Pour John Coveney et Sue Booth, c'est un « *mouvement social essaimé, dont toutes les avancées si minimes soient-elles à l'échelle globale, constituent à la fois un exemple à suivre, sont le témoin d'une volonté de base de la société de choisir son destin et dont l'agrégation contribue à la transformation sociale* » (Douillet, 2016).

Toutes deux revendiquent la même chose, la première vision est seulement plus ambitieuse dans l'application du concept puisqu'elle réfléchit à partir de changements qui viendraient des structures représentatives et décisionnaires guidées par l'ensemble des citoyens, tandis que la deuxième envisage que ces changements proviennent de la société civile (Douillet, 2016).

b. L'alimentation de qualité : une définition floue et des problématiques liées à l'accessibilité

i. Les définitions de l'alimentation de qualité

1. Prisme de la santé et de la nutrition

Le prisme de la santé et de la nutrition est celui le plus utilisé dans le cadre de campagnes nationales relatives à l'alimentation. En effet, les problématiques liées à l'alimentation sont rattachées au Ministère de la Santé dans le cadre des différents Programmes Nationaux Nutrition Santé (PNNS).

C'est de ce programme qu'émanent les différentes campagnes de santé publique comme celle des « 5 fruits et légumes par jour », celle sur les produits laitiers ou encore du slogan « pour votre santé évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé » par exemple. Il recommande de privilégier le Bio, le fait maison, les fruits et légumes, les céréales complètes, le poisson, de réduire la quantité de viande, etc.

Ces recommandations portent sur les aliments à réduire, maintenir ou augmenter. Elles imposent leur vision de l'alimentation de qualité d'un point de vue nutritionnel. Elles

peuvent être très culpabilisantes pour les personnes bénéficiant d'un petit budget puisqu'elles se voient dans l'impossibilité de les suivre.

De plus, les études scientifiques sur l'alimentation faisant l'objet de publications sont en grande majorité dirigées vers les conséquences sur la santé de la population, de tel ou tel régime, de tel ou tel produit.

2. Prisme de l'hygiène et du risque sanitaire

L'inquiétude des consommateurs est passée de la quantité de nourriture dans la période après-guerre à celle de la qualité de la nourriture depuis la crise de la vache folle.

Depuis, la thématique de l'hygiène est très présente dans nos sociétés. Il suffit de regarder les normes d'hygiènes qui s'accumulent pour la transformation des produits alimentaires en cuisine comme sur les chaînes industrielles. La composition des produits industriels est par conséquent de plus en plus floue, à cause notamment des nombreux conservateurs qui sont ajoutés dans les préparations.

Ce souci se retrouve chez les consommateurs, chez qui il existe une vraie inquiétude sur le contenu des produits qu'ils achètent et ne connaissent pas. Les gens se rapprochent donc de quelque chose de plus tangible, qu'ils peuvent contrôler : les produits locaux et les produits biologiques.

En réponse, les agro-industries développent leur communication sur le contact avec les producteurs, augmentent les volumes de produits bio mais moins chers et la suppression de certains conservateurs jugés problématiques. Dans cette dynamique le gouvernement met en place le nutri-score sur les emballages des produits alimentaires en 2016.

3. Prisme du territoire et de l'environnement

Lorsqu'on parle de l'alimentation de qualité comme une partie du système alimentaire, alors elle participe à la dynamisation économique, sociale du territoire sur lequel elle est produite et à l'amélioration du cadre de vie. C'est un des arguments en faveur de la consommation de produits locaux et de l'utilisation de circuits-courts.

L'alimentation de qualité, en se plaçant en opposition à l'alimentation industrielle et donc à l'agriculture industrielle, engendrerait plus de main d'œuvre à la production et contribuerait à faire prospérer les agriculteurs et les métiers du secteur agricole dans les territoires.

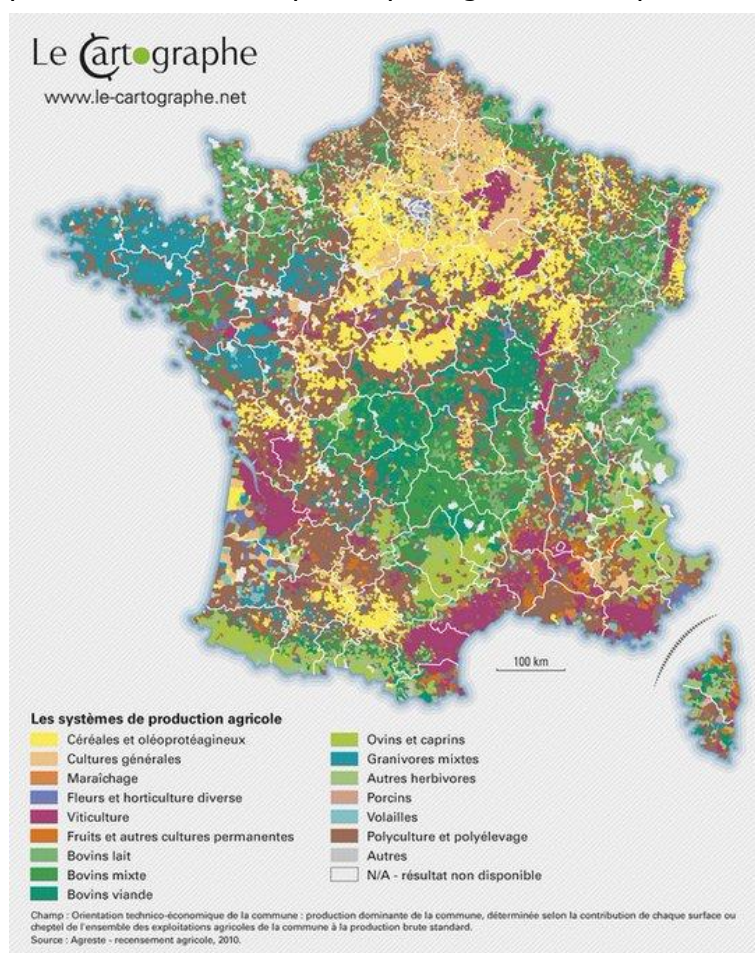
Ces producteurs peuvent prospérer grâce aux personnes qui achètent leurs produits en circuit-court, à la ferme, dans un magasin de producteur, sur les marchés, les foires, les AMAPs. Autant de lieux synonymes de rencontres et de liens sociaux pour les consommateurs.

Cela participe à la dynamisation sociale et à l'amélioration du cadre de vie des territoires et des villages. Une agriculture aux pratiques vertueuses rend d'autres services, comme l'entretien des terres et des paysages.

ii. Les problématiques d'accès à l'alimentation

1. Le système de production agricole

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, l'agriculture s'est mécanisée et la production agricole s'est réorganisée au niveau mondial. A l'échelle de la France, les productions ont été réparties par région. Cette répartition fait toujours partie du paysage



agricole français.

Par conséquent, le système alimentaire au niveau local, est très peu résilient. Quand un des maillons du système faiblit, certaines productions locales ne peuvent pas prendre le relais, elles n'existent pas ou sont très marginales.

La relocalisation des productions est un processus qui prend du temps car les agriculteurs sont moins nombreux et les savoir-faire sont parfois perdus. Les territoires sont donc rarement autonomes au niveau alimentaire. Les

PAT sont des outils qui s'emploient à augmenter cette résilience.

2. La mobilité et la relation au temps

Dans l'accès à l'alimentation, il ne faut pas oublier l'accès physique aux produits. La première problématique est celle du déplacement pour aller chercher sa nourriture. En zone rurale, les lieux d'achat pour l'alimentaire nécessitent souvent de disposer d'un véhicule. Pour les personnes sans voiture, les trajets à pieds ou en bus sont longs et pénibles. Même en étant véhiculé, les parents qui s'occupent seuls de leurs enfants, les personnes qui s'occupent de personnes dépendantes, les personnes à mobilité réduite ou tout simplement les personnes qui travaillent ont moins le temps et l'occasion de se rendre dans le magasin de leur choix.

Ce constat est également valable en ville où les trajets en voiture sont moins longs en terme de distance mais peuvent être aussi longs en termes de temps.

La deuxième problématique est caractéristique de notre société hypermobile et fonctionnant à flux tendue. Les individus ont perdu l'habitude d'anticiper, de prendre le temps. Ils sont habitués à ce que tout se passe vite et à ce que le moindre temps libre soit rentabilisé. La solution dans ces cas-là est d'acheter tout en même temps au même endroit. Or, si l'on considère qu'une alimentation de qualité est achetée à des producteurs locaux alors les temps de trajet peuvent être démultipliés puisque les produits ne se retrouvent pas tous au même endroit. Faire le choix d'une alimentation de qualité implique la nécessité de libérer du temps dans son quotidien.

3. La précarité alimentaire

L'alimentation est la variable d'ajustement dans les petits budgets, elle passe après le paiement du loyer, de l'électricité et de l'eau qui sont des charges fixes. Les budgets alloués à l'alimentation dans les foyers à petit budget sont très faibles.

Par conséquent, les fruits et les légumes ne sont pas privilégiés car pour une même quantité, ils nourrissent moins que des céréales (riz, pâtes) ou de la viande bon marché. Manger diversifié et équilibré est rarement possible quand on est en situation de précarité.

Il est donc impossible de suivre les recommandations alimentaires décrites par les nutritionnistes dans les plans santé : cela représente trop de contraintes, ça ne rentre pas dans les budgets. Cette situation qui rend impossible le choix suggéré comme étant le meilleur pour la santé, engendre de la culpabilité chez l'individu précaire qui est contraint de manger des produits de mauvaises qualités.

En plus du manque d'accès à l'alimentation, les personnes les moins aisées peuvent également n'avoir pas accès à un équipement suffisant et fonctionnel pour cuisiner à partir de produits bruts, stocker des légumes ou les transformer.

La précarité et la grande précarité dans la plupart des cas, entraînent l'isolement social de la personne. On observe dans ce cas la dimension sociale induite par l'accès à la nourriture. Les observations sociales montrent qu'une personne en précarité ne reçoit plus chez elle par honte de son logement ou de ce qu'elle peut servir au repas et ne va plus chez les autres par honte de ne pas pouvoir amener quelque chose.

La dimension nutritionnelle d'une alimentation de qualité n'est donc pas accessible pour les personnes à petit budget comme la dimension du plaisir et la dimension sociale dans de nombreux cas.

4. Le manque d'informations et de connaissances qui influence les habitudes alimentaires

La dernière problématique à l'accès à une l'alimentation de qualité est le manque de connaissances et d'informations sur les produits consommés, impactant les habitudes alimentaires.

Pour ce qui est du manque de connaissances, la plupart des personnes sont déconnectées de la notion de saisonnalité parce qu'elles retrouvent constamment les mêmes légumes en magasin, toute saison confondue. Ce paramètre culturel est visible lors d'un achat de panier produits en AMAP, où la méconnaissance de la diversité de fruits et légumes engendre un sentiment de détresse voire de rejet.

Le fait de ne pas savoir cuisiner est de fait un frein à l'accès à une alimentation de qualité qui se présente le plus souvent sous forme de produits bruts à transformer soi-même. Beaucoup de personnes vont donc se tourner vers des plats tout prêts, en général hyper-transformés et industriels.

L'achat de ce type de nourriture est aussi très fortement influencé et encouragé par les publicités dans les médias. Les publicités pour les sodas, les biscuits pour le goûter ou pour l'apéro, les plats préparés, les fast-foods sont légions à la télé, dans la presse écrite ou à la radio.

Il n'est pas non plus facile de faire la différence entre de la nourriture de qualité et de la nourriture qui ne l'est pas. Ces dernières années, les labels et les appellations se

multiplient et l'information qui permet de s'y retrouver n'est pas accessible facilement, cela demande du temps.

D'ailleurs, les prix affichés, qui sont souvent les principaux critères de choix des consommateurs, dans le cas de produits issus de l'agro-industrie, ne représentent pas tous les coûts effectifs qu'engendrent les différents types de productions comme la destruction des sols et de la biodiversité, les conséquences sur la santé du producteur, le bien-être animal, etc.

c. Lien entre la transition écologique et l'accès à l'alimentation de qualité pour tous.

Cette partie propose de faire le lien entre la transition écologique et l'accès à l'alimentation de qualité, pour montrer la pertinence d'une étude sur la transition au prisme de l'alimentation. Cette approche permet d'aborder de multiples enjeux : les enjeux environnementaux liés à la production agricole, les enjeux économiques liés à la relocalisation de la production et les enjeux socio-économiques liés aux problématiques d'accessibilité à l'alimentation de toute la population.

i. Qu'est-ce que la transition écologique ?

Le concept de transition écologique apparaît très peu en recherche, c'est devenu un élément de langage politique. En revanche, il est très utilisé dans le langage courant, surtout depuis qu'il est utilisé par la sphère publique.

Pour reprendre la définition de base, que l'on trouve dans le dictionnaire Larousse, la transition est un « *passage d'un état à un autre* ». L'écologie, quant à elle, se définit comme « *relative à l'environnement, qui respecte l'environnement* » toujours d'après le Larousse. Dans le cas de la transition écologique, ce passage correspondrait par exemple au passage d'une hyperconsommation comme le gaspillage, la génération de déchets, les diverses pollutions (terre, eau, sol), vers une sobriété (Sébastien⁸, 2020).

La transition écologique implique donc un changement de comportements et d'habitudes pour tendre vers une sobriété. L'objectif est de trouver un mode de vie qui soit résilient pour nous et pour l'environnement.

⁸ Extrait du cours de l'UE 702 « transitions environnements » du master 1 GAED parcours TRENT donnée lors de l'année scolaire 2019/2020.

La transition écologique ou transition environnementale comprend la transition énergétique, la transition alimentaire, la transition agricole, la transition démocratique, etc. En bref, elle englobe tous les secteurs qui doivent évoluer pour que la société ait moins d'impact sur l'environnement.

Quand Rob Hopkins, dans son ouvrage Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale (2008), décrit la transition, il fait référence à la permaculture et à ses principes. Il y a pour lui 6 principes qui sous-tendent dans le modèle de transition qu'il imagine :

- Visualisation : avoir une vision claire, qui plaît au groupe, de la destination, des objectifs finaux.
- Inclusivité : établir des canaux de communication, oublier les entres-soi politiques, culturels, socio-économique, etc.
- Conscientisation : donner des arguments, des connaissances de bases pour que les gens puissent formuler leurs propres pensées et puissent s'exprimer sur les différentes thématiques qui sont objets à débat.
- Résilience : s'émanciper des énergies fossiles notamment, retrouver des modes de fonctionnement moins dépendants d'une seule source d'énergie (naturelle ou humaine).
- Perspicacité psychologique : importance du collectif face à l'éco-anxiété qui peut figer sur place si on est seul.
- Solutions crédibles et appropriées : envisager des solutions à la hauteur des enjeux, de la communauté qui va les porter. Explorer l'échelle de la communauté au lieu de l'action individuelle ou l'action gouvernementale.

Cette définition de transition sert de support à mon mémoire car elle inclut la dynamique d'un système, le travail en collectif et le côté social de la transition qui ressort également dans le concept de démocratie alimentaire développé plus haut (1.a.iii) et dans la dynamique de la structure qui encadre mon stage.

ii. Les principes de la Transition selon Hopkins appliqués au système alimentaire

La permaculture

Définition générale :

« *Outil de conception (ou design) de systèmes agricoles régénérateurs des sols, riches en biodiversité, viables économiquement et capables d'évoluer dans le temps de manière à s'autoréguler en réduisant les besoins d'apports en énergies fossiles* »

Historique :

Le terme permaculture est la contraction de l'anglais *permanent culture* qui désigne la création d'une culture de la permanence.

Le concept de culture permanente est utilisé pour la première fois par deux agronomes américains (Hiram King et C.Hopkins) dans les années 1910 pour décrire les systèmes agricoles de l'Extrême-Orient en opposition à celui qui est en train de se mettre en place aux Etats-Unis. Il est repris en 1920, appliqué aux pratiques de l'agroforesterie par Russell Smith.

Le concept de permaculture s'inscrit dans la suite de ces études, il est inventé par le professeur Bill Mollison et l'aménageur-paysagiste-architecte David Holmgren qui sont considérés comme les initiateurs du mouvement de la permaculture en 1976.

Ce concept change la vision qui est portée sur les pratiques agricoles, considérant que l'agriculture est la création d'un écosystème et que cet écosystème doit être le plus résilient possible.

C'est pour cela que le concept est repris dans d'autres cadres que l'agriculture et car il est également porteur d'une autre « vision du monde, sur le plan éthique et politique ». (Centemeri, 2019)

Références :

Walker B., Hollinger C.S., Carpenter S.R., Kinsing A., "Resilience, Adaptability and Transformability in Social-ecological System", *Ecology and Society*, vol. 9, n. 2, 2004

Centemeri L., *La permaculture ou l'art de réhabiter*, Edition Quae, 2019

Hopkins fonde le concept de Transition à partir des principes de la permaculture (cf. encadré). Il y en a 12, cette partie va s'attacher à expliciter ces principes en les

appliquant, non pas à un écosystème agricole mais à l'écosystème du système alimentaire :

1. Observer et interagir : Prendre le temps de consulter toutes les parties impliquées dans le système alimentaire avant d'imaginer une solution. Observer le contexte territorial, les acteurs en place, remettre en place ou utiliser les réseaux de communication qui existent entre eux pour faire bouger les choses dans la direction qu'ils imaginent.

2. Capter et stocker l'énergie : « *Nous devons développer nos compétences pour mieux les utiliser et changer notre notion de capital, depuis le capital en banque vers celui qui réside dans les ressources qui nous entourent* ». (Hopkins, 2011)

Fédérer les forces du territoire et les capter pour qu'ils rejoignent le réseau et le nourrissent. L'écosystème, ici, désigne le système alimentaire du territoire. Il faut l'entretenir et le rendre résilient.

3. Obtenir un rendement : « *Toutes nos interventions dans un système, tous les changements que nous effectuons, tous les éléments que nous introduisons doivent être productifs* ». (Hopkins, 2011)

Tous les acteurs du système alimentaire doivent être productifs c'est-à-dire rendre au collectif un service sans le compromettre, lui permettre de continuer de fonctionner durablement.

4. Employer l'autorégulation et accepter la rétroaction : Le système territorialisé doit trouver un moyen d'être indépendant c'est-à-dire de subvenir à ses besoins même en cas de crise qui met à mal les flux de produits agricoles au niveau mondial comme celle du Covid-19.

Pour l'autorégulation, il faut laisser les acteurs d'un système s'autogérer. Ne pas imposer des façons de faire, les laisser s'organiser entre eux. (Sur les principes des communs par exemple).

Accepter la rétroaction, c'est accepter de prendre des risques, d'accepter l'échec et surtout de faire de l'espace pour tester des projets, des idées. C'est accepter de tenter quelque chose qui ne fonctionnera peut-être pas puis essayer autre chose. Donc laisser la place à des projets qui auront droit à l'erreur.

5. Utiliser et mettre en valeur les ressources et services renouvelables : Pour que le système soit durable, les ressources utilisées doivent être durables, donc renouvelables. Personne dans le système ne doit être irremplaçable et indispensable.

Il faut valoriser tout ce qui fonctionne et qui va dans ce sens, ne pas dupliquer sans raisons les initiatives et en créer d'autres ex-vivo mais plutôt aider celles en place à se maintenir et évoluer.

6. Ne produire aucun déchet : Dans le système alimentaire, cela rejoint le point 4. Un échec n'est pas forcément un échec. Tout le projet n'est pas à jeter à la poubelle, il a créé de la richesse (sociale, connaissances, motivation, mise en réseau, etc.) qu'il faut valoriser.

7. Aller du général au spécifique : Ne pas oublier qu'une action à une échelle micro aura des conséquences à une échelle plus générale. Donc il faut toujours s'efforcer de replacer les projets localisés dans des échelles plus larges : village voisin, communauté de commune, bassin versant, département, etc. pour essayer d'imaginer ce que les solutions pour le spécifique entraînent pour le général.

8. Intégrer au lieu de séparer : Ne pas s'enfermer dans un entre soi, certes confortable, mais clivant. Intégrer tous les acteurs du système alimentaire même ceux qui nous semblent ne pas avoir la même ligne de conduite que nous. Il faut que la peur, les aprioris et les préjugés tombent, du côté des convaincus de la transition écologique comme du côté des sceptiques de la transition écologique. Cela vaut aussi pour tous les autres clivages : idées politiques, moyens financiers, racismes, etc.

9. Utiliser des solutions lentes et petites : Refuser un projet parce « qu'il ne va pas assez vite » et que « maintenant on est dans l'urgence, on ne peut pas se permettre d'aller doucement » est contreproductif. Tout le monde ne va pas à la même vitesse dans sa prise de conscience, il en faut donc pour tout le monde. De cette façon, rien n'est imposé et chacun trouve une solution à sa portée. Chaque solution, qu'elle soit petite ou grande, doit être accueillie comme un pas qui permet d'avancer vers un avenir commun, vers un système plus résilient et humain.

10. Favoriser et valoriser la diversité : Ne pas chercher LA solution miracle et applicable partout. De nombreuses solutions avec leurs propres échelles, leurs propres acteurs, leurs propres modes de fonctionnement, leurs propres temporalités, etc. permettront d'aller dans le sens d'une transition écologique et de la résilience du système. En effet, il ne sera pas dépendant uniquement d'un seul projet qui peut s'effondrer à tout moment mais d'une multiplicité de projets.

11. Utiliser les bordures, valoriser le marginal : « *Nécessité de superposer nos systèmes afin de maximiser leur potentiel* » (Hopkins, 2011). Cela signifie qu'un système alimentaire d'un territoire doit être en communication avec ses voisins. Cela rejoint le point 7, en ajoutant le fait qu'ils peuvent s'allier pour traiter certains aspects pour être

plus efficaces, sans bien sûr oublier leurs objectifs de départ et en gardant une échelle pertinente.

12. S'adapter au changement et l'utiliser avec créativité : Ne pas chercher à revenir à des fonctionnements et des logiques antérieures mais s'adapter aux contraintes actuelles (climatiques, environnementales, etc.) en imaginant de nouveaux.

L'objectif est de regarder la transition alimentaire qui commence dans la Haute Vallée de l'Aude, mon terrain d'étude, au prisme de ces principes et en ayant en tête les concepts de droit à l'alimentation et de démocratie alimentaire.

2. Environnement géographique et professionnel du stage

a. Un territoire rural « en déclin » mais néanmoins actif sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation

i. Un territoire en relief, partagé entre deux communautés de communes

1. Découpes administratives et occupation du sol

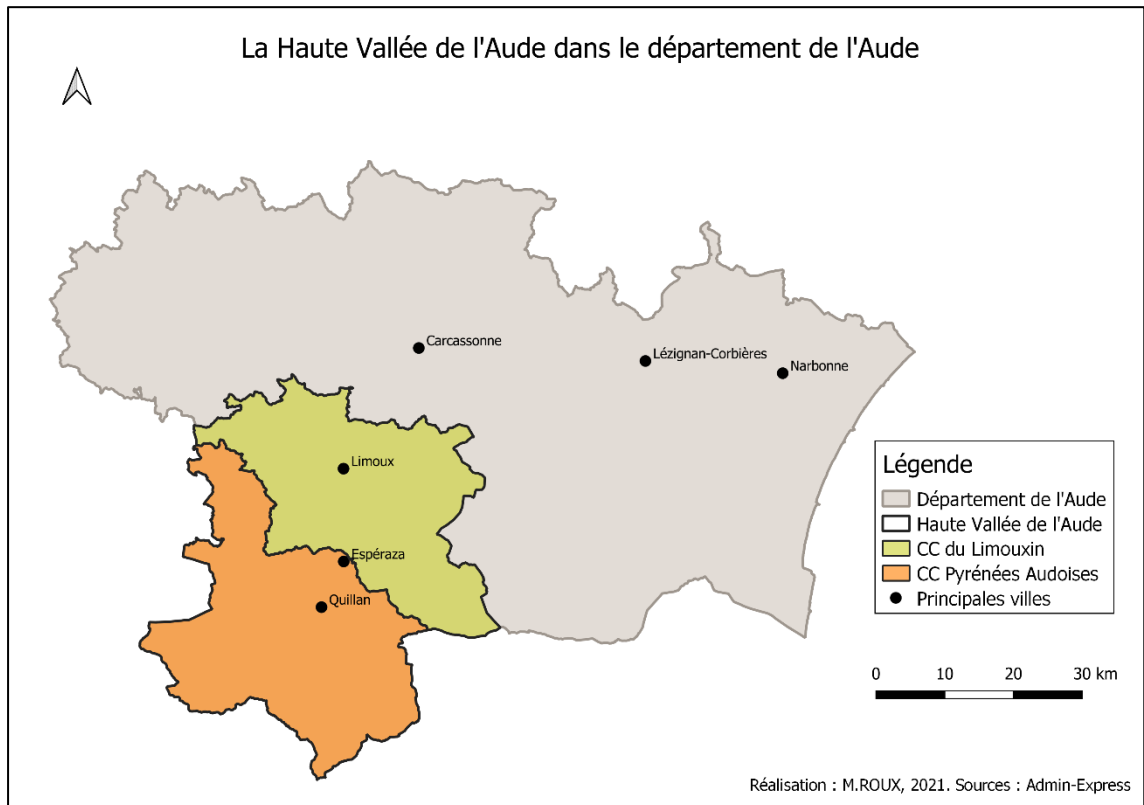


Figure 2 : Localisation de la Haute Vallée de l'Aude dans le département de l'Aude. Source : M. Roux

La Haute Vallée de l'Aude tient son nom d'abord d'un Pays qui depuis est devenu un PÉTR.

Elle est délimitée par deux communautés de communes du département de l'Aude : la communauté de commune du Limouxin au Nord et la Communauté de communes des Pyrénées Audoise au Sud. Une partie du territoire fait également parti du PNR Corbières Fenouillèdes.

Plusieurs villes polarisent les bassins de vie du territoire : Limoux, la plus importante, Espérasa, Quillan, Lavelanet. Et bien sûr, hors territoire, Carcassonne attire la population du Nord de la CC du Limouxin.

C'est un territoire rural, où la forêt occupe la majorité de l'espace (68%) dont 80% de la CC des Pyrénées Audoises et 55% de la CC du Limouxin. Les espaces artificialisés représentent 1% du territoire de la HVA.

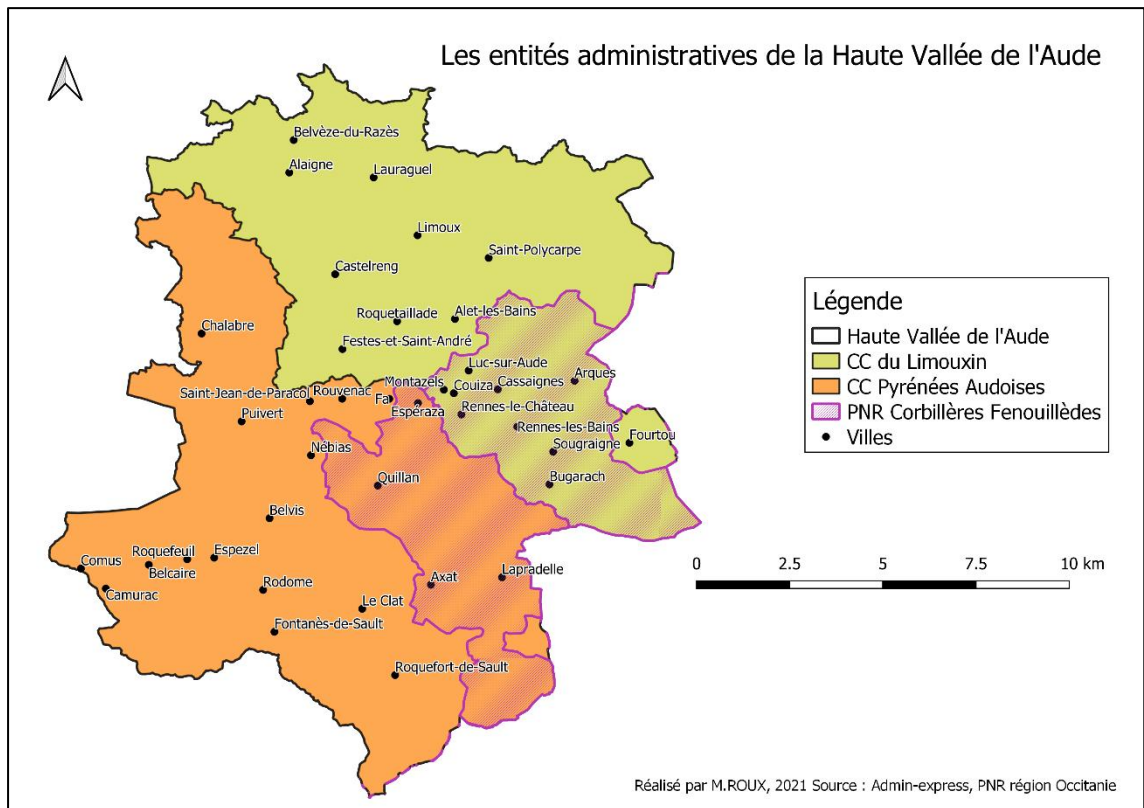


Figure 3 : Carte administrative de la Haute Vallée de l'Aude. Source : M. Roux

2. Entre vallée et territoires en reliefs enclavés

Plus de ma moitié de la CC Pyrénées Audoises se situe dans le piémont du massif Pyrénéen. Tandis que la CC du Limouxin se situe dans la vallée de l'Aude.

Cette configuration influence les activités économiques, les productions agricoles et la densité de population. Effectivement, la partie sud de la CC Pyrénées Audoises est beaucoup moins peuplée que sa partie nord. Les reliefs posent également le problème de la mobilité, certains villages situés sur le plateau de Sault par exemple sont isolés de l'activité de la vallée et notamment des commerces. La quasi-totalité des communes de la CC des Pyrénées Audoises sont soumises à la loi montagne.

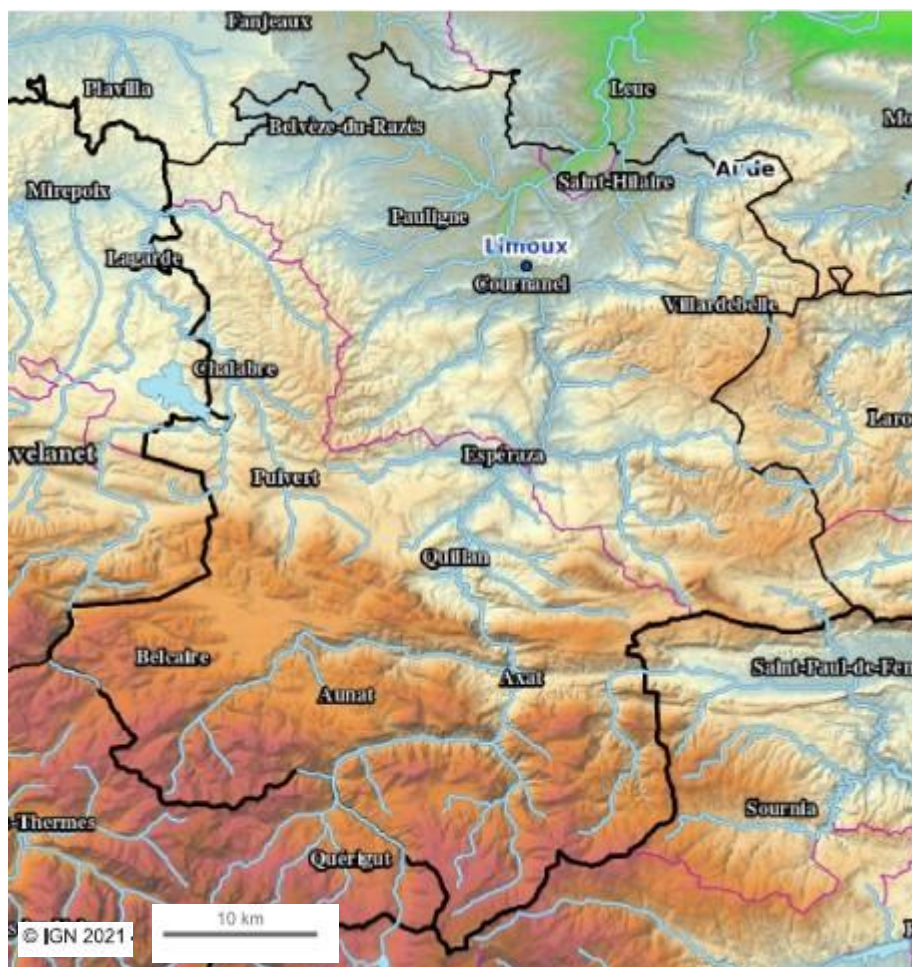


Figure 4 : Carte des reliefs en Haute Vallée de l'Aude. Source : Géoportail, 2021

La Haute Vallée de l'Aude est composée de deux bassins versants : le bassin Adour-Garonne où coule l'Hers, et le bassin Rhône-Méditerranée où coule l'Aude.

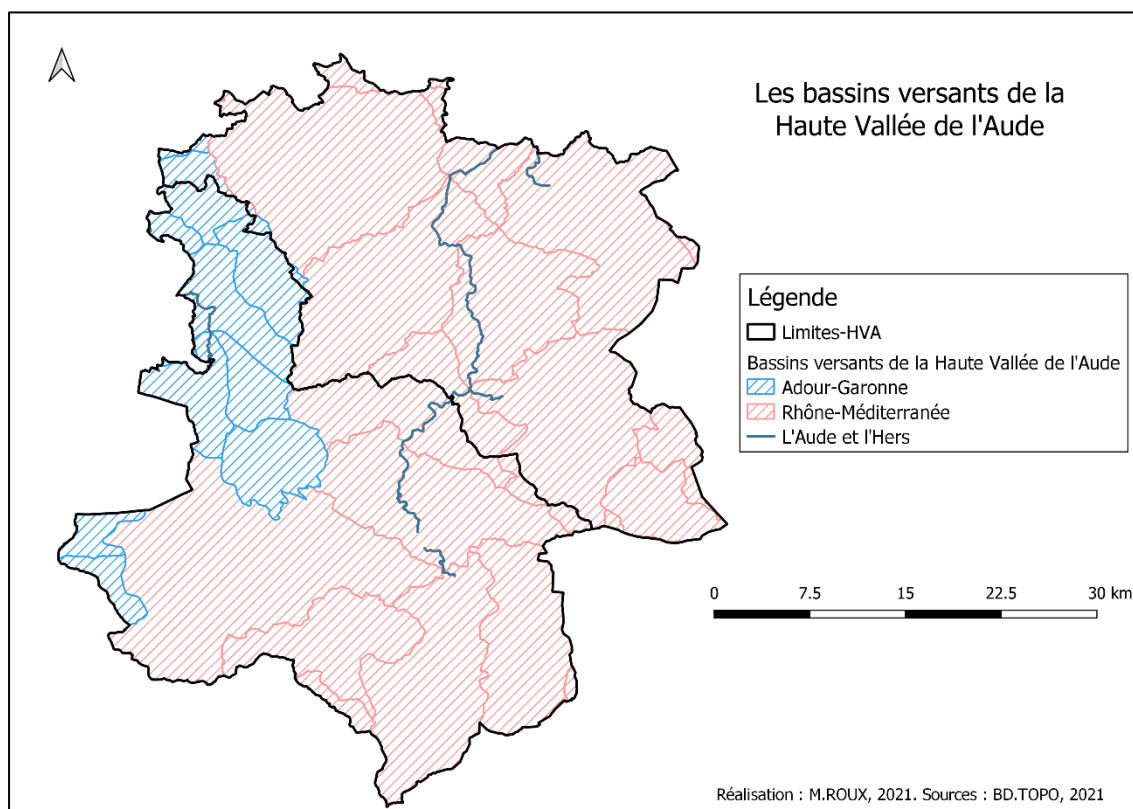


Figure 5 : Carte des bassins hydrographiques de la Haute Vallée de l'Aude. Source : M. Roux

ii. Une population vieillissante et pauvre

La population de la Haute Vallée de l'Aude représente 8% de la population totale du département de l'Aude.

1. Une population qui vieillit

En 2018, 41% de la population a entre 60 et 75 ou plus, selon l'INSEE. Les moins de 15 ans représentent 13% de la population et les jeunes adultes entre 15 et 29 ans, 11%. Pour ce qui est des 30-44 ans et des 45-59 ans, ils représentent respectivement 14% et 22% de la population de la Haute Vallée de l'Aude.

Le territoire de la Haute Vallée de l'Aude a donc un solde démographique négatif depuis les années 1960, il a perdu près de 2900 habitants (-1,2%). Cette perte de population est liée à la baisse très importante de la population dans la CC des Pyrénées Audoises (-5800 habitants) puisque la population de la CC du Limouxin, elle, reste positive (+ 2800 habitants).

Cette perte d'habitants est plus due au solde naturel, négatif depuis les années 1960 (-1,6% entre 2013 et 2018), qu'au solde migratoire, qui lui est légèrement positif entre 2013 et 2018, il est de +0,4%. Ici aussi, il existe une disparité entre la Nord et le Sud du territoire. Le Nord a une évolution de la population stable entre 2013 et 2018, le solde migratoire légèrement positif et le solde naturel légèrement négatif s'équilibrent. Le Sud en revanche a une évolution négative de sa population entre 2013 et 2018, le solde migratoire est en légère baisse et le solde naturel est de -1,1%.

Les jeunes actifs ont en effet tendance à partir du territoire pour leurs études, vers les grandes villes notamment Toulouse et Montpellier, puis d'y rester pour travailler. La seule classe d'âge de la population qui connaît une évolution positive depuis 2008 est celle des 60-74 ans avec une progression de +3,5% entre 2013 et 2018.

2. Une population pauvre

La part des foyers fiscaux imposés sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude est faible (35% en 2018). Et le taux de pauvreté est relativement élevé (24% en 2018).

Ces chiffres peuvent être reliés à ceux du taux de chômage, élevé sur le territoire (18% en 2018) notamment chez les jeunes (40% en 2018) et du nombre de bénéficiaires du RSA qui tend à augmenter. La Haute Vallée de l'Aude en compte environ 3400 dont près de 2000 sur la CC du Limouxin contre environ 1500 en 2015 et un peu plus de 1000 en 2010.

iii. Une économie majoritairement agricole impactée par son passé industriel

1. Un passé industriel

Cette fuite des jeunes et le taux de chômage important sont les conséquences de la désindustrialisation brutale de la vallée dans les années 1950, autrefois chef de file dans l'industrie du chapeau de feutre, de la chaussure et du mobilier en bois (formica). Toutes ces activités, situées dans la vallée pour avoir un accès direct à l'Aude, fournissaient à leur apogée plus de 4000 emplois dans la région d'Espérasa et Quillan. Aujourd'hui, pour l'industrie du chapeau, il ne reste qu'une usine de chapeau en marche qui vient d'être reprise en SCIC et qui emploie 4 salariés⁹.

⁹ www.industrie.coop/structure-adherente/montcapel

Si on regarde plus précisément la part de chacune des catégories socio-professionnelles dans la Haute Vallée de l'Aude, on observe que la plus importante est celle des employés suivit par celles des ouvriers et des professions intermédiaires. En proportion moins grande on trouve les artisans-commerçants-chefs d'entreprises puis les cadres-professions intellectuelles supérieures et enfin les agriculteurs¹⁰.

Depuis 2013, le territoire a perdu 5% de ses emplois, notamment dans l'industrie, l'agriculture et la construction. Cette perte représente 3,8% des emplois dans la CC du Limouxin et 6,3% des emplois de la CC des Pyrénées Audoises.

2. Une région agricole dominée par la viticulture au Nord et l'élevage au Sud

L'agriculture représente 12% des emplois de la Haute Vallée de l'Aude en 2018. L'activité agricole occupe 31% de la superficie totale du territoire avec une différence entre le Nord et le Sud.

Dans la CC du Limouxin, la surface agricole utile représente 43% de l'occupation du territoire selon Corine Land Cover. 29% de celle-ci est en production biologique¹¹. La production majoritaire est la vigne.

Dans la CC des Pyrénées Audoises, la surface agricole utile est de 19% selon Corine Land Cover et 18% de celle-ci est en production biologique¹². La production majoritaire est l'élevage de bovins mixte ou la polyculture élevage.

Ces différences sont dues à la configuration des différents territoires, les surfaces cultivables et accessibles sont moins nombreuses à l'approche du massif montagneux. Les espaces agricoles sont d'ailleurs en reculs dans la CC Pyrénées Audoises car les espaces se referment et la forêt gagne du terrain. Cette dernière représente 81% de l'occupation du sol dans la communauté de commune. Une des causes est le vieillissement de la population et la difficulté pour les chefs d'exploitation de trouver des repreneurs pour leur troupeau.

¹⁰ Classes socio-professionnelles en 2018 en Haute vallée de l'Aude : 4933 employés ; 3626 ouvriers ; 3622 professions intermédiaires ; 1739 artisans-commerçants-chefs d'entreprises ; 1249 cadres ; 947 agriculteurs. Selon l'Insee.

¹¹ www.crater.resiliencealimentaire.org

¹² www.crater.resiliencealimentaire.org

iv. Les actions en faveur de l'alimentation et l'agriculture

1. La maison paysanne, une coopérative au service du système alimentaire.

Structure SCIC depuis présente dans le paysage audois depuis 15ans, elle est l'initiative de 8 structures fondatrices : l'Adear¹³ 11, Nature et Progrès 11, Accueil Paysan, AFOCG¹⁴ 11, Conf' de l'Aude, Terre de Liens, Graine de Paysan et Solidarité Paysan 11 et 66.

Leurs objectifs sont multiples mais vont tous dans le sens du maintien d'une agriculture paysanne, qui œuvre pour le développement agricole et rural. La coopérative est pensée comme un « pôle de l'agriculture Paysanne » qui regroupe des compétences diverses.

On peut y trouver de l'accompagnement et du conseil agricole, de l'aide à l'installation ou à la transmission, des formations, des financements de projets, des solutions pour la valorisation de produits, de la comptabilité, de l'aide pour être soutenu et/ou défendu en cas de litige, de l'aide et un réseau pour faire de l'agritourisme et de la diversification dans sa ferme, etc.

Basée à Limoux, c'est elle qui porte le PAT de la Haute Vallée de l'Aude et qui accueille donc l'animateur du réseau.

2. Les PAT qui agissent dans la Haute Vallée de l'Aude.

Les collectivités locales ne s'emparant pas de l'outil PAT, la SCIC Maison Paysanne et le PTCE 3.eva montent un projet en 2016 pour le présenter et être reconnu afin d'avoir des financements. L'appellation n'est pas obtenue dans un premier temps mais la DRAAF reconnaît l'utilité du projet et propose de financer un Inter Pat avec celui de Castelnaudary. 10 000€ sont alors alloués à chaque PAT et des financements LEADER sont obtenus. Dans le plan d'action en 5 axes, on retrouve essentiellement 8 acteurs : l'Adear, Nature et Progrès 11, le Biocivam, la coopérative Cavale, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, l'association Eco-citoyenneté, Terre de liens et l'Épicerie Paysanne, Ambulante et Solidaire.

Les 5 axes développés sont :

¹³ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

¹⁴ Association de Formation Collective à la Gestion

- Axe 1 : Justice sociale, Précarité alimentaire et accessibilité
- Axe 2 : Restauration collective
- Axe 3 : Filières et développement de filière
- Axe 4 : Renouvellement des générations agricoles, Foncier, Installation et Transmission
- Axe 5 : Sensibilisation et Action grand public

Le plan d'action de l'Inter-PAT Castelnaudary et Haute Vallée de l'Aude reprend ces 5 axes et les nourrit avec des projets qui traitent de problématiques communes et qui demandent des compétences et des outils présents dans l'un ou l'autre des PAT. L'idée de collaborer s'est faite naturellement puisque les deux territoires sont voisins et les liens étaient déjà présents. C'est d'ailleurs cet Inter-PAT qui a permis d'obtenir les fonds LEADER pour la collaboration.

Le PAT Départemental, lui est encore en structuration. L'idée est qu'il est construit avec les animateurs et les acteurs des différents PAT présents dans le département (ils sont 5), le but est de ne pas laisser de zone sans projet alimentaire sur le département et de fédérer les différents PAT. Ses principaux axes de travail sont la restauration collective, les circuits-courts et l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité.

b. L'environnement professionnel du stage

i. L'Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude

- Origine et objectifs :

L'origine de l'association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude se trouve dans le concept de RTE de la chercheuse Sophie Swaton de l'Université de Lausanne et dans la volonté de Joëlle Chalavoux, une des co-présidentes du PTCE 3.eva.

Elle est créée en 2019, initialement au sein du PTCE 3.eva, avec 11 co-présidents. Courant 2020, l'APCTE HVA se détache du PTCE pour devenir une structure propre sous forme d'association loi 1901. Sa transformation en SCIC est prévue pour novembre 2021.

Son but est « de faciliter la transition écologique dans toutes ses dimensions, notamment environnementales, économiques et sociales, sur un territoire dont la Haute-Vallée de l'Aude est l'épicentre ». Tout cela est pensé ensemble, c'est-à-dire avec tous les acteurs

du territoire avec des démarches participatives et des modes d'organisation en commun. Pour cela, le RTE, expérimenté par l'association, est un outil parmi d'autres.

Le concept de RTE, pensé par Sophie Swaton dans sa thèse qui a fait l'objet de 2 livres¹⁵, est dérivé du concept de revenu universel. Ce revenu est conditionné. Pour pouvoir en bénéficier il faut que l'activité qu'il rémunère profite au territoire, au collectif et participe à la transition écologique. Ce revenu n'est pas seulement un revenu monétaire, il est complété par un service d'accompagnement, de suivi dans le projet et d'un réseau d'entraide (cf. Figure 6).



Figure 6 : Schéma explicatif du Revenu de Transition Ecologique. Source : APCTE HVA

L'APCTE HVA fait partie d'un groupe de structure, avec la CTE des Hauts-de-France à Grande Synthe, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et l'Ecosystème coopératif Tera dans la Lot-et-Garonne, qui expérimente la mise en place de Revenus pour soutenir les efforts qui vont dans le sens d'une transition écologique. Le groupe est soutenu financièrement par la Fondation Zoein, fondée par Sophie Swaton pour l'expérimentation des RTE.

Les missions de la future Coopérative de Transition Ecologique sont, entre-autres :

- La mise en réseau de toutes les initiatives qui participent à la transition écologique sur le territoire,
- La redistribution de l'argent public qui n'est pas accessible par d'autres structures,
- La mise en place, la distribution et l'accompagnement des projets avec des RTE,
- La mise en marche d'une transition apprenante,

¹⁵ Swaton, S. (2018). Pour un revenu de transition écologique.

Swaton, S. (2020). Revenu de transition écologique mode d'emploi.

- L'implication des habitants et acteurs du territoire en les faisant participer sur tous les projets,
 - La sensibilisation,
 - La démocratisation et la participation des scientifiques pour faire avancer les réflexions sur le territoire.
- La gouvernance :

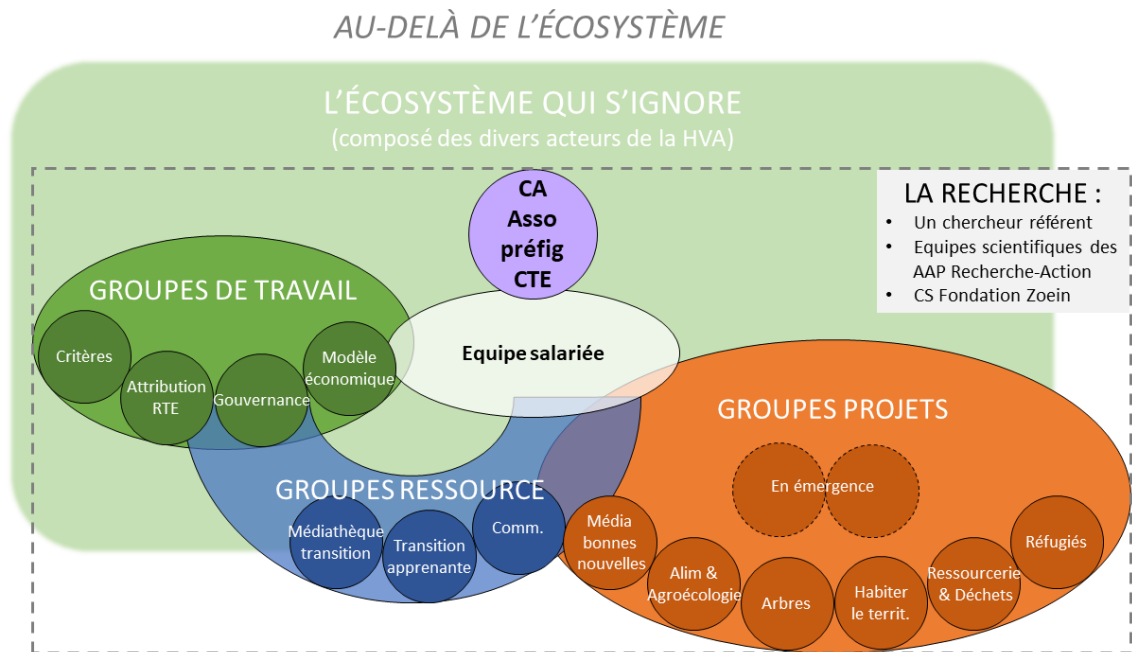


Figure 7 : Organigramme de l'APCTE HVA en date du 10/10/2020. Source : APCTE HVA

L'association de préfiguration est composée de 11 co-présidents et d'invités permanents qui siègent au Conseil d'Administration. Ce dernier se réunit régulièrement pour prendre les décisions ensemble. Il est assisté par l'équipe salariée. En 2021, elle est composée de deux salariés qui se partagent un ETP et d'une alternante. Elle s'occupe particulièrement de l'animation du réseau, de la gestion administrative quotidienne et de la communication.

En dehors des réunions du CA qui valide les projets, les groupes projets sont mis en place pour répondre à un appel à projet et porter un projet. Chacun de ces projets a une personne référente, qui fait partie du CA, qui se charge de porter le projet et de le mettre en place dans le territoire.

Les groupes de travaux sont des groupes spécifiques à l'Association de préfiguration et qui ne perdureront pas lors du passage en SCIC. Ils réfléchissent à la forme que va prendre la future Coopérative de Transition Ecologique et son organisation. Les membres de ses groupes font également partie du CA.

L'APCTE HVA travaille également avec des partenaires qui peuvent être des structures publiques, associatives ou privées. Elles participent à la construction de la future CTE lors des Assemblées Générales et peuvent être sollicitées pour la mise en place de certains projets.

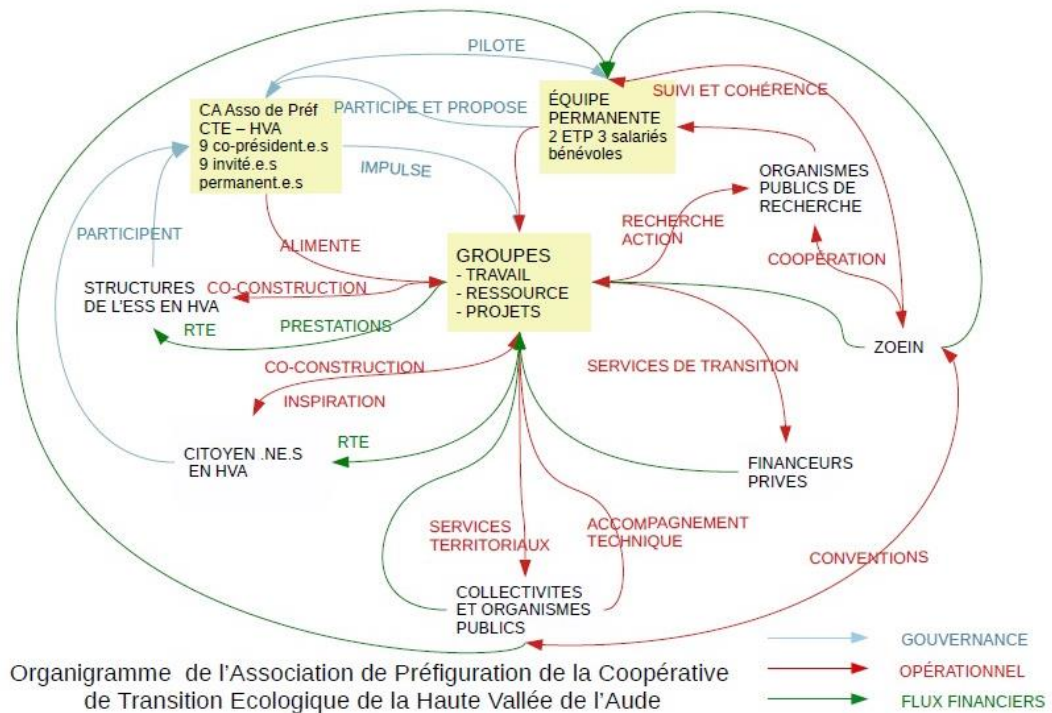


Figure 8 : Organigramme fonctionnel de l'APCTE HVA en 2020.
Source : J. Chalavoux

Elle travaille en étroite collaboration avec le conseil scientifique de la Fondation Zoeïn et le laboratoire scientifique Art'Dev de Montpellier.

Pour l'instant, les financements de l'APCTE viennent des subventions et des réponses à différents Appels à Projet tournés vers la recherche action qui émanent notamment de l'ADEME et de la Fondation de France.

En 2021, quatre projets sont menés en parallèle, un sur les Energies Renouvelables Coopératives et Citoyennes, un sur l'agroforesterie, un sur l'agroconstruction et un sur l'alimentation et l'agroécologie (cf. Figure 9).

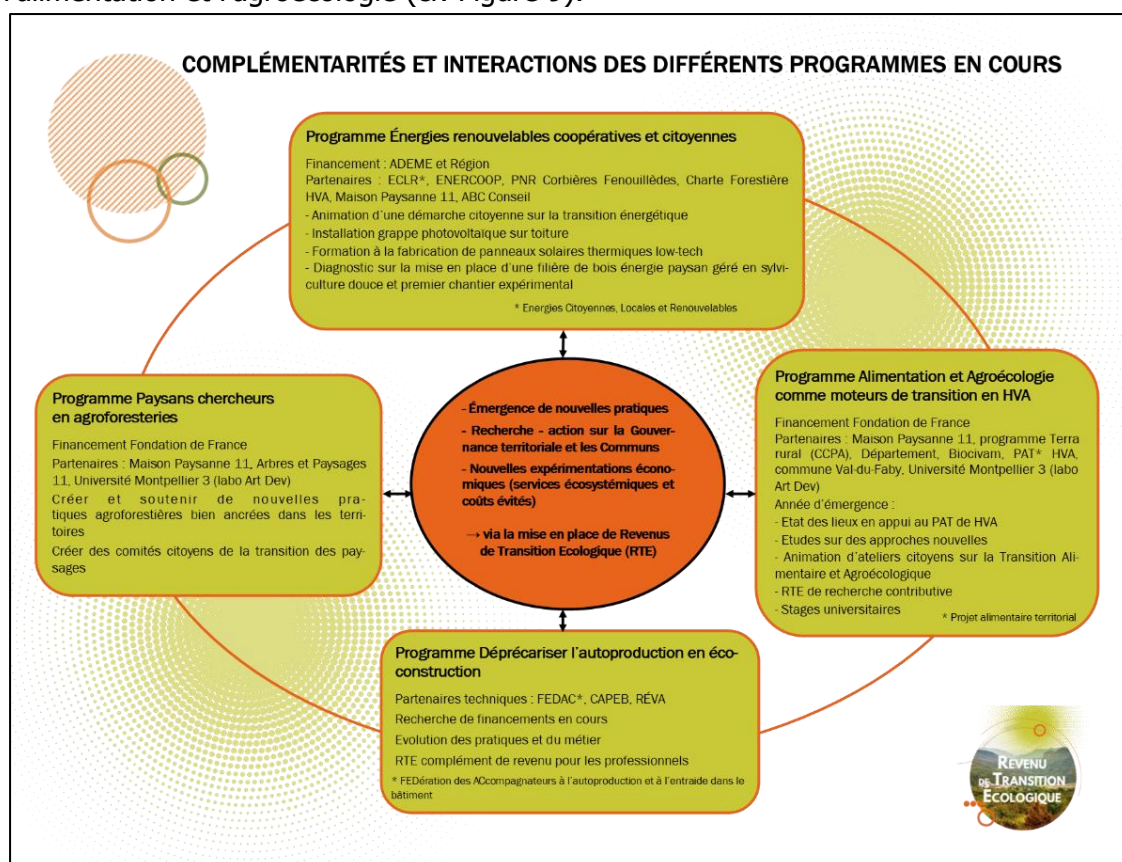


Figure 9 : Les différents projets en cours de l'APCTE HVA en 2021 et leurs connexions. Réalisation : M. Roux, O. Bouillet, H. Salgado, R. Soulier.

ii. Le programme de recherche-action dans lequel s'insère le stage

Ce stage se fait dans le cadre d'un financement de la Fondation de France pour le programme « Agroécologie et Alimentation comme moteurs de la transition écologique et sociale dans la Haute Vallée de l'Aude ». Pour mener à bien l'année zéro du projet (2021), 4 stagiaires ont été embauchés afin de déterminer comment structurer les prochaines années du projet. Les missions ont été réparties : 2 sur le thème de l'agroécologie, les services écosystémiques et la gestion des ressources par les communs ; et deux autres sur le thème de l'alimentation, l'approvisionnement des restaurations collectives en produits locaux et de qualité ainsi que l'accès à une alimentation de qualité pour tous et la précarité alimentaire.

L'idée est de travailler sur le système alimentaire et non sur la production d'un côté et l'alimentation de l'autre. Par le système alimentaire, on entend « l'ensemble d'activités coordonnées qui permet à l' [humain] de se nourrir. C'est aussi la façon dont

les [humains] s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993). Nous partons du postulat que pour une transition écologique et sociale, il faut réfléchir à la façon de changer, adapter, les modes de production, de gouvernances, de distribution collective et à l'accès aux produits au niveau individuel. Nos 4 sujets de stage entrent dans ces thématiques. La partie purement production agricole se fait plutôt dans le projet agroforesterie mené en parallèle par l'APCTE-HVA.

Pour ma part, au cours de mes 5 mois de stage j'ai eu l'occasion de travailler en collaboration avec l'animateur du PAT ainsi qu'avec le Réseau Santé, Précarité de Quillan, le Lieu Ressource et Insertion de Limoux, l'espace de vie sociale L'équipage, les Restau du Cœur de Limoux et les assistantes sociales avec qui j'ai pu discuter.

Le 1^{er} mois nous a permis de découvrir les modes de fonctionnement de la structure, de s'appropriier le concept de RTE et la philosophie derrière celui-ci et de faire connaissance avec le territoire. Elle nous a permis également de nous familiariser avec nos thématiques.

Ma mission de départ était de réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire et de l'accessibilité à l'alimentation de qualité.

Cependant, après ce 1^{er} mois, force était de constater qu'aucun acteur n'avaient la même définition de précarité alimentaire ou d'une alimentation de qualité.

J'ai donc entrepris de conduire la construction de ces définitions par les habitants à travers les ateliers et le questionnaire en ligne. Les entretiens avec les représentants des associations caritatives et les assistantes sociales m'ont surtout servi à comparer leur vision et leur définition à celles construites par les habitants.

iii. Méthodologie suivie tout le long de ma mission

Pour analyser le lien entre Transition écologique et accès à l'alimentation dans la façon dont le programme de recherche a été mené jusqu'à maintenant, plusieurs étapes ont été nécessaires.

Tout d'abord, il a fallu adapter les critères de la Transition de R. Hopkins pour le système alimentaire puisque ces principes sont tirés des principes de la permaculture de Holmgren qui s'appliquent initialement aux écosystèmes agricoles.

Ensuite, il a fallu étudier les représentations et les réalités de l'accès à l'alimentation de qualité pour les habitants du territoire afin de construire avec eux des définitions de ce

que sont ; une alimentation de qualité et la précarité alimentaire. Pour cela, plusieurs outils ont été utilisés qui sont présentés plus loin.

Ces définitions et les outils utilisés pour les obtenir servent à pouvoir positionner le programme de recherche-action et notamment la partie « accès à l'alimentation de qualité » par rapport aux principes du concept de Transition de Hopkins.

Enfin, l'objectif est de déterminer pour le programme et sa partie sur l'alimentation, ce qu'il y a à conserver et ce qu'il reste à développer pour que l'ensemble puisse être un moteur de la Transition écologique.

Lors des débuts du stage, quelques enquêtes sur les marchés ont été réalisées à Limoux et Espéraza pour aller à la rencontre des habitants et en apprendre plus sur la région. Pour aborder la thématique de l'alimentation et se familiariser avec le territoire, la question posée était « Jusqu'où allez-vous pour chercher votre alimentation ? ». A l'aide d'une carte de la Haute Vallée de l'Aude, les passants pouvaient placer leur point de départ et leurs lieux d'approvisionnement. Cette question et la carte servaient de support pour engager une discussion afin de savoir le type de magasin qu'ils fréquentent ainsi que toutes autres informations qu'ils estimaient importantes.



Figure 10 : Photo d'une carte obtenue lors d'une enquête sur la mobilité alimentaire au marché d'Espéraza. Crédit : C. Herman

Les résultats de ces marchés ne sont pas exploitables dans l'étude. En effet ces enquêtes ont eu lieu au début du stage au moment où il y avait encore une limite des déplacements en lien avec le contexte sanitaire. Par conséquent, les réponses ne sont pas représentatives. Les résultats ont uniquement servi de point de départ à la réflexion.

Le questionnaire en ligne (Cf. Annexe 1) a été construit en étroite collaboration avec B. Prévost. Il a été diffusé sur la liste de mail de contact de l'APCTE HVA puis pour avoir plus de réponse sur le groupe Facebook « Glaude, Groupe local audois » qui fonctionne comme un réseau d'entraide et de troc dans la vallée.

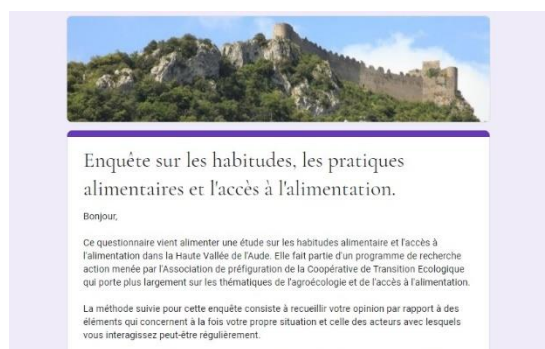


Figure 11 : Aperçu du questionnaire en ligne. Source : Google Forms

Ce questionnaire porte essentiellement sur les habitudes alimentaires, l'accès à l'alimentation, la définition d'alimentation de qualité et les habitudes alimentaire pendant la crise sanitaire du Covid 19. Il est construit en 4 parties :

- Questionnaire sur votre alimentation (en temps normal)
- Les difficultés rencontrées pour l'accès à l'alimentation (en temps normal)
- Votre idéal alimentaire
- Questionnaire sur votre alimentation pendant la crise de Covid 19

L'objectif était d'identifier les comportements liés à la consommation alimentaire, d'évaluer l'accès à l'alimentation des personnes et les causes des problèmes d'accès à l'alimentation. Et enfin, il permettait de comparer les habitudes alimentaires avec les idéaux de consommation des sondés.

Les entretiens, eux, ont été menés avec des personnes ressources dans le milieu social. Le but était de connaître le fonctionnement des structures accompagnantes des personnes en situation de précarité et l'avis des accompagnants sur leur mode de fonctionnement. Cela m'a permis d'avoir aussi la vision des personnes qui accompagnent sur la situation de la précarité alimentaire à leur échelle en fonction de leurs observations.

Deux guides d'entretien ont été construits. Le premier était à destination des assistantes sociales des structures sociales type CAF, MSA, Département qui suivent les personnes qui disposent d'aides sociales et un à destination des organismes d'aide type Lieu Ressource et Insertion, CCAS, Associations caritatives.

Les deux guides d'entretiens (cf. Annexe 2) ont une structure similaire : des questions pour présenter la structure, le public qui la fréquente et la personne interviewée, des questions pour construire une définition de la précarité alimentaire, des questions pour connaître la prégnance de la précarité alimentaire sur le territoire et les dispositifs en place. Les différences viennent dans le type de questions posées qui appuient plus sur les dispositifs de lutte dans l'entretien avec les organismes d'aide.

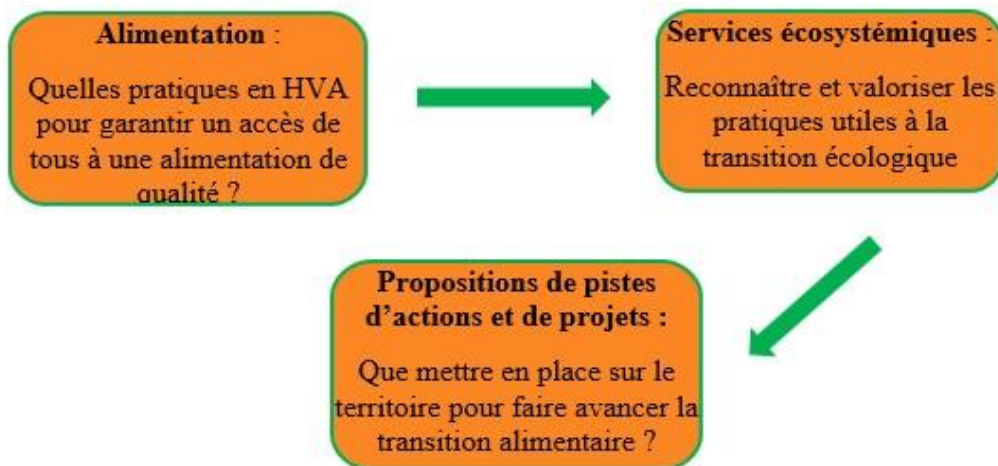
Cette série d'ateliers avait donc plusieurs objectifs. D'abord, un objectif global qui est fortement lié aux objectifs de la Coopérative de Transition Écologique : que le groupe de personnes puisse participer à l'élaboration d'un premier diagnostic territorial partagé, sur les freins et les leviers aux dynamiques de transition alimentaire et agroécologique sur la HVA, pour la construction d'une



Figure 12 : Plénière lors des ateliers. Photo : A.Cullat

gouvernance socio écologique globale. Ensuite, l'objectif était de pouvoir construire un espace de construction collective de connaissances, par le dialogue et l'échange de savoirs. L'idée était de déterminer dans quelle mesure cet espace, où se rencontrent différents acteurs du territoire avec différents points de vue, pouvait conduire à la construction de choix sociaux par la formation, la sensibilisation, l'échange et le dialogue. Enfin, le dernier objectif était d'arriver à ce que les participants dégagent, par ces dialogues, plusieurs pistes d'actions à mettre en place sur le territoire afin d'arriver à un système alimentaire qui correspond plus à leurs besoins, leurs envies.

Voici la séquence thématique proposée à travers les 3 ateliers



Ces ateliers ont donné lieu à un bilan long et un bilan court, par la suite communiqués aux participants. Le bilan court peut être consulté dans l'annexe 3 à la fin du mémoire.

3. Résultats et discussions

a. Analyse du questionnaire en ligne

Le questionnaire diffusé en ligne me permet d'avoir une première définition d'une alimentation de qualité » pour des habitants de la Haute Vallée de l'Aude et de commencer à identifier leurs modalités d'accès à cette alimentation.

Pour la transition écologique, en reprenant les 6 principes qui la sous-tendent selon Hopkins, cela me permet de définir la vision des habitants et de voir où agir pour construire des solutions crédibles et appropriées.

i. L'échantillon

Le questionnaire a été diffusé du 02 Juin au 20 août, auprès essentiellement de la liste de diffusion de l'APCTE-HVA. Il s'agit de personnes intéressées par le projet, sensibles à l'écologie, la transition écologique, certaines sont militantes auprès de la Confédération Paysanne et beaucoup sont très actives dans les milieux associatifs. Les profils ne sont donc pas représentatifs du territoire. Il a également circulé sur Facebook, sur la page Le GLAUDE (Groupe Local de l'AUDE), une page d'entraide destinée aux habitants de l'Aude dont la majorité des membres sont de la Haute Vallée. 45 personnes y ont répondu.

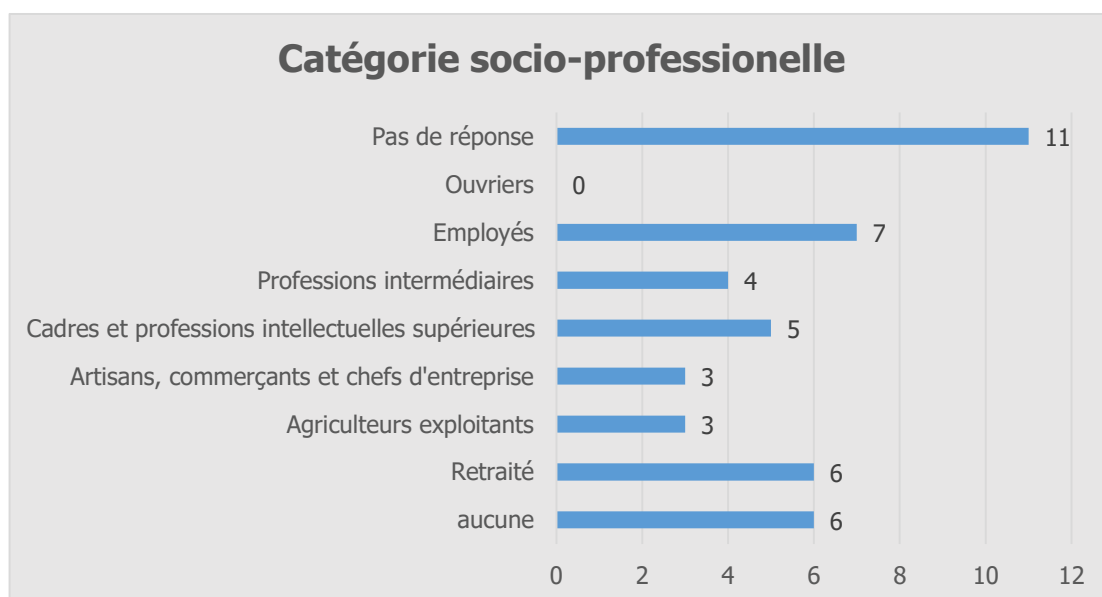


Figure 13 : Graphique des catégories socio-professionnelles des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux

En reprenant les catégories utilisées par l'INSEE lors de ses sondages, on obtient le graphique ci-dessus. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, beaucoup de

retraités et de personnes sans activités rémunératrices. Les cadres et professions intellectuelles supérieures regroupent deux cadres selon les grilles de rémunération de la fonction publique mais aussi deux artistes et un journaliste à leur compte. La légende « Pas de réponse » représente à la fois des personnes n'ayant pas formulé de réponse et également des personnes ayant proposé des réponses qui ne permettent pas de les

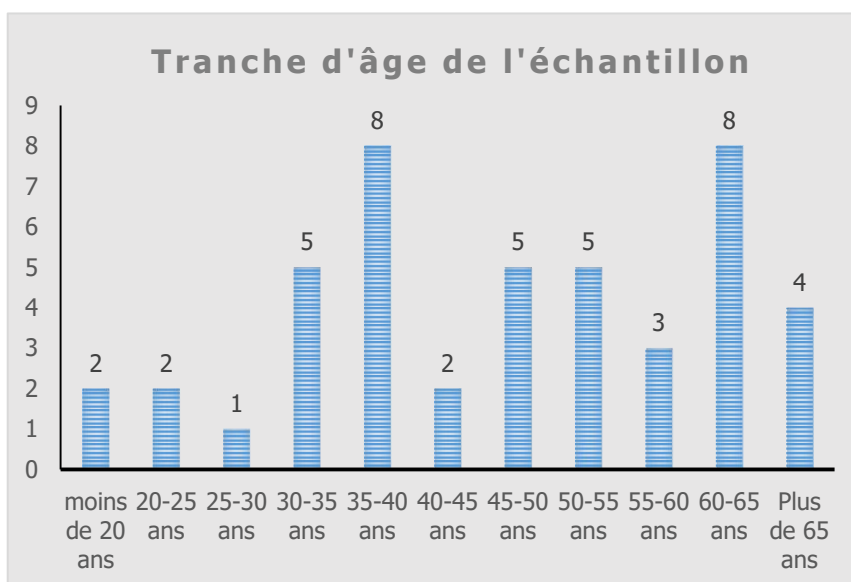


Figure 14 : Graphique de la tranche d'âge des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux

faire entrer dans une catégorie, comme par exemple « *bénévole au Restau du Cœur* », « *acteur local* » ou « *bénévole monnaie locale* ». En effet, la question n'était pas fermée.

Toutes les tranches d'âge ont au moins un représentant. Les plus de 60 ans représentent 27% des sondés au questionnaire, les 45-60 ans 29%, les 30-45 ans 33% et les 15-29 ans 11%.

Si on regarde ces chiffres par rapport à ceux de la Haute Vallée de l'Aude, les moins de 60 ans sont sous représentés tandis que les 30-45 ans sont sur représentés. Les revenus mensuels s'étalent de 500 € à 5000 €. Parmi eux, 18 personnes sur 40 en dessous du smic mensuel net qui est de 1 231 €.

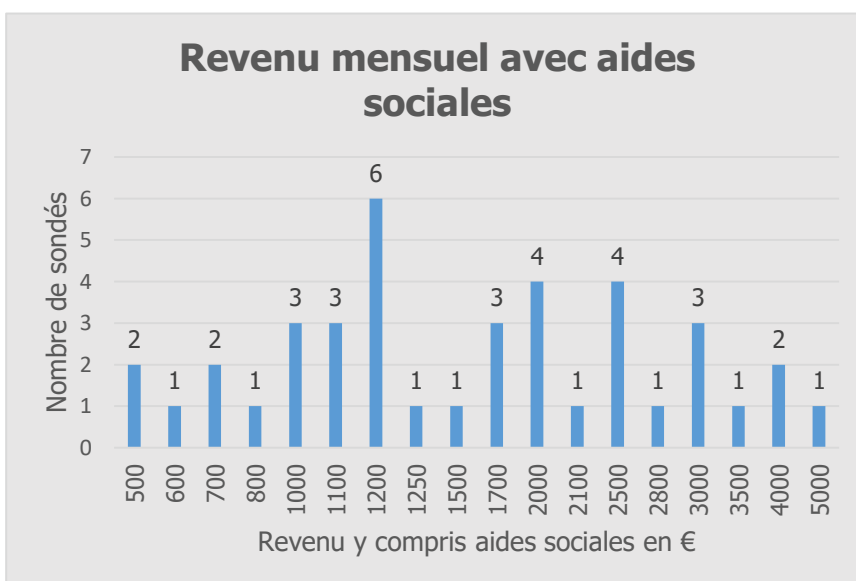


Figure 15 : Graphique des revenus mensuel avec aides sociales des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux

En conséquence, presque la moitié de l'échantillon n'atteint pas le niveau de revenus d'un SMIC avec les aides sociales. De plus, plus de la moitié des personnes ayant répondu à cette question (23 personnes sur 40) sont en dessous du salaire moyen mensuel de l'Aude qui est d'environ 1750 € selon l'INSEE.

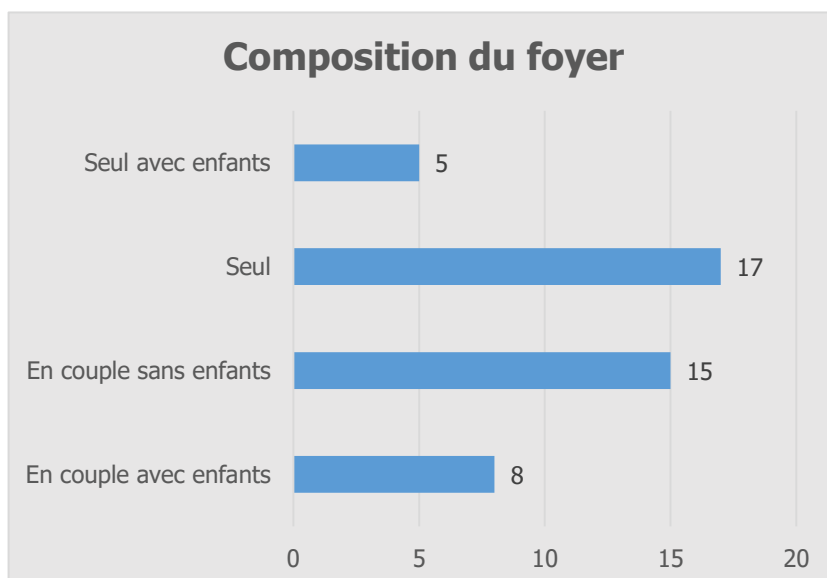


Figure 16 : Graphique de la composition du foyer des sondés au questionnaire. Réalisation : M.Roux

Il faut coupler ces chiffres à la composition des foyers. La plupart des personnes vivent seul ou en couple mais n'ont pas d'enfants à charge (32 personnes). On peut estimer par conséquent que les budgets par personne sont plus

élevés notamment pour la nourriture. Les 5 personnes seules avec un ou plusieurs enfants à charge ont des revenus compris entre 600 et 1200 € et une personne touche 2500 €. La majorité touche donc un salaire en dessous du SMIC.

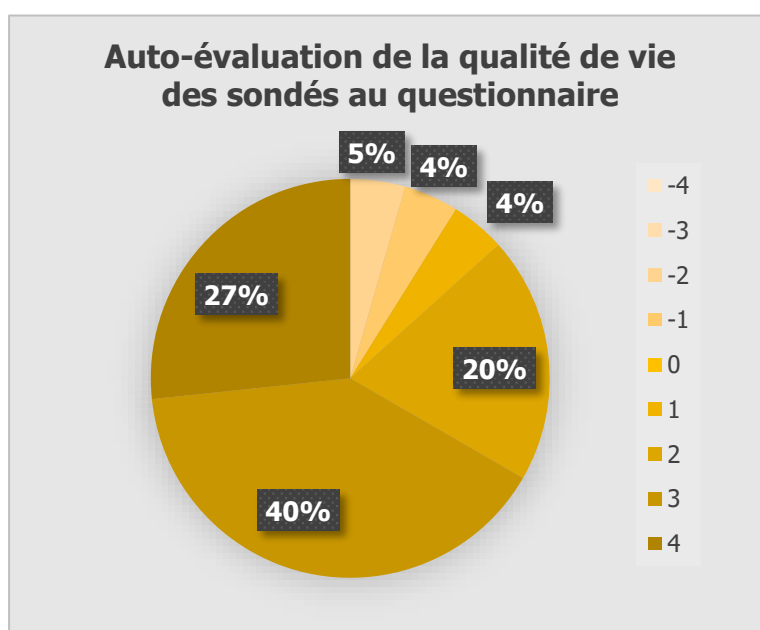


Figure 17 : Graphique réponses à la question "Que diriez-vous de votre qualité de vie ?". Réalisation : M.Roux

Le graphique ci-contre montre que malgré des revenus bas, la grande majorité des sondés considèrent avoir une bonne qualité de vie.

ii. Habitudes alimentaires et de consommation

Pour définir les habitudes de consommation des personnes questionnées, on cherche d'abord à connaître leurs critères de sélection d'un produit et la localisation de leurs achats.

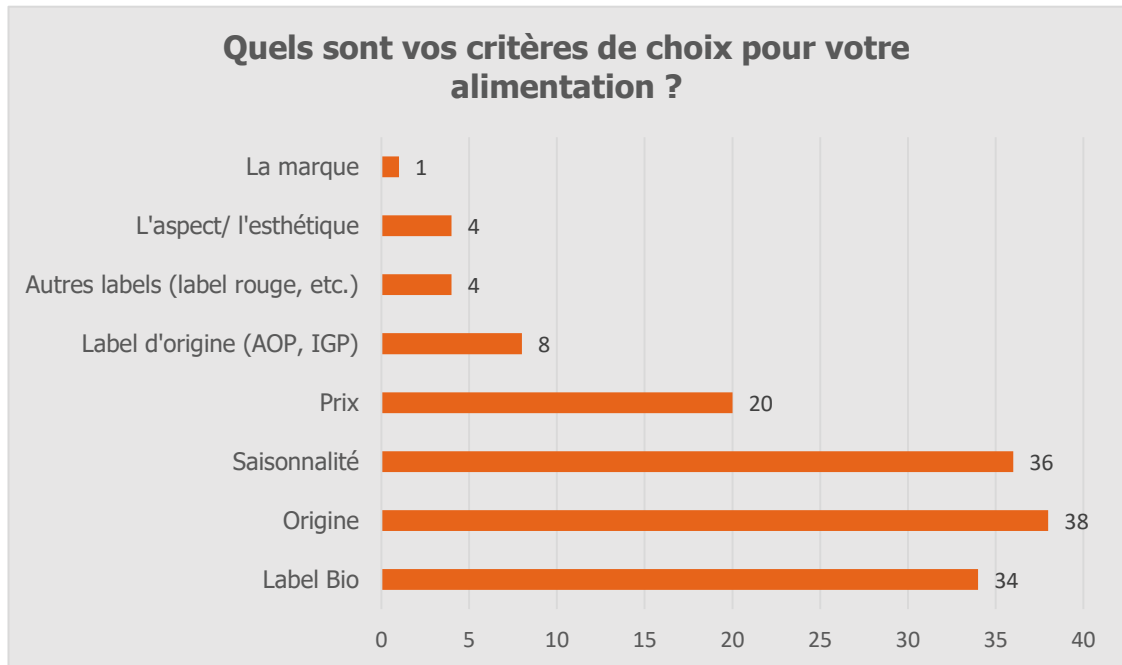


Figure 18 : Graphique "Quels sont vos critères de choix pour votre alimentation ?". Réalisation : M.Roux

Dans un premier temps plusieurs réponses étaient possibles, puis il été demandé une priorisation, pour connaître le critère de choix le plus important. (cf. Figure 18 : Graphique "Quels sont vos critères de choix pour votre alimentation ?" ou Annexe 1)

On observe que parmi tous les choix proposés, trois se détachent avec respectivement 38, 36 et 34 réponses (sur 44 réponses reçues pour cette question), c'est l'origine du produit, la saisonnalité et le label Bio. Vient ensuite le prix avec un peu moins de la moitié des réponses (20 sur 44). A part le label Bio, les autres labels semblent ne pas influencer l'achat des produits bien qu'ils attestent de l'origine des produits pour les IGP et AOP. A noter que 5 personnes ont ajouté la mention « local » dans leur choix en plus de ceux déjà proposés.

Sans surprise, ces quatre réponses sont celles priorisées par les personnes à la question suivante (cf. Figure 20). Le label Bio avec 17 réponses et l'origine avec 14 réponses. La saisonnalité revient moins tout comme le prix.

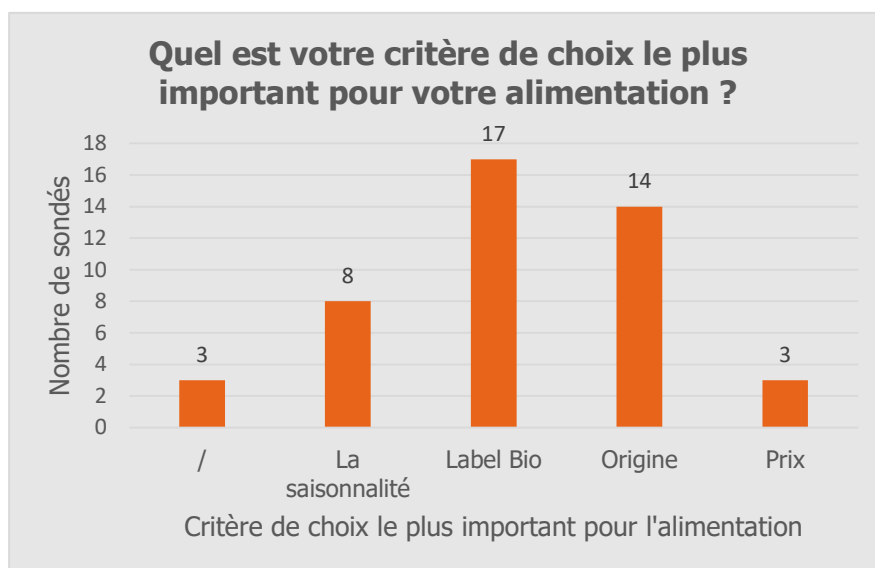


Figure 20 : Graphique "Quel est votre critère de choix le plus important pour votre alimentation ?". Réalisation : M.Roux

Les personnes interrogées semblent donc prioriser le mode de culture biologique et le local dans l'achat de leurs produits alimentaires. Puis ils regardent ensuite sa saisonnalité et son prix.

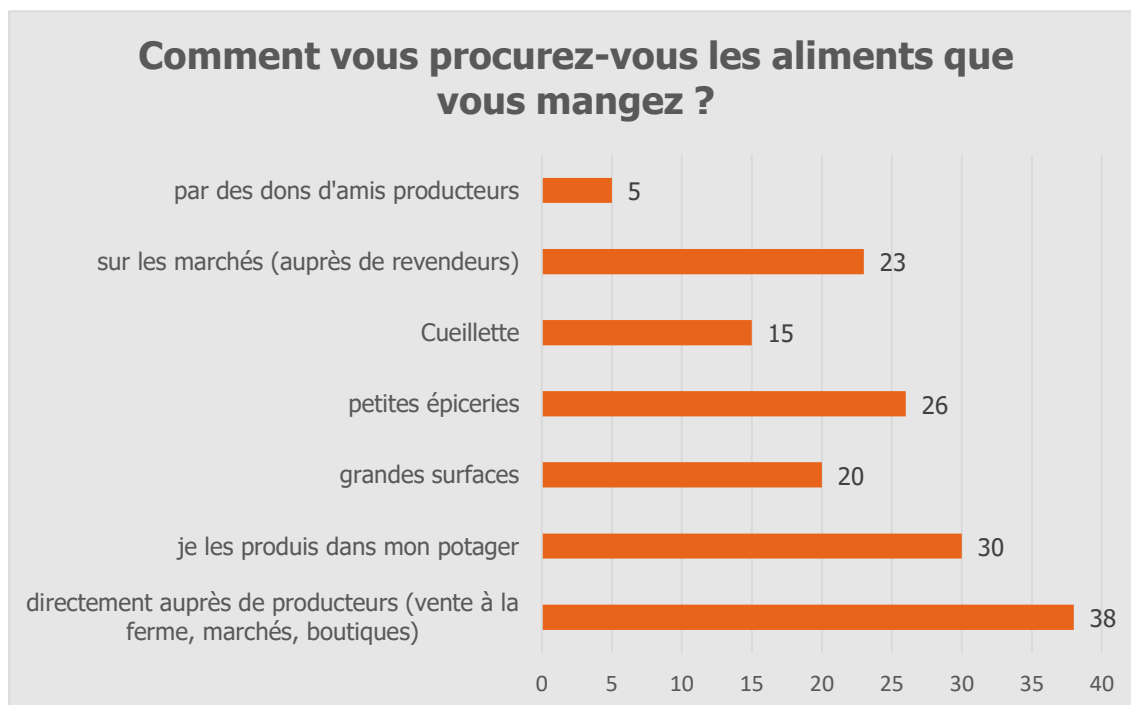
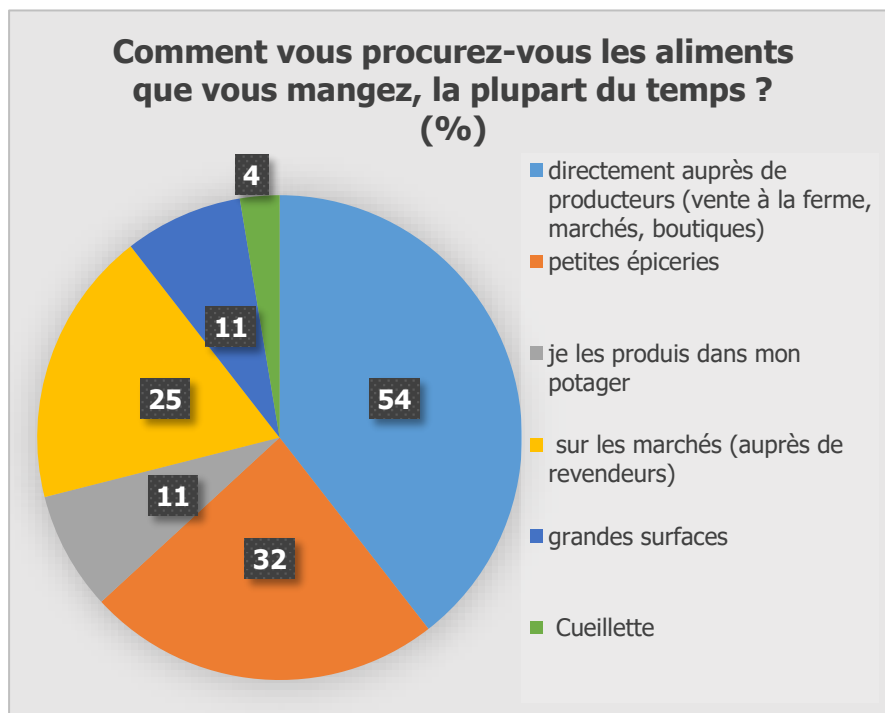


Figure 19 : Graphique des réponses à la question « Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez ? ». Réalisation : M.Roux

Le questionnaire interroge ensuite leurs habitudes sur le lieu où ils se procurent leurs produits alimentaires (cf. Figure 19 et annexe 1). Sur les 45 personnes ayant répondu à cette question, la grande majorité semblent se fournir directement chez les producteurs ainsi que dans leur potager.

Environ la moitié va également sur les marchés se fournir chez des revendeurs ainsi que dans des petites épiceries. Les grandes surfaces n'arrivent qu'en cinquième choix mais concernent tout de même quasiment la moitié des réponses (20 sur 45).



Cette tendance se vérifie lorsque l'on décompose la question avec des critères de fréquence. Quand on demande où les personnes se fournissent la « *plupart du temps* »¹⁶, le direct producteur, les marchés auprès de revendeur et les

Figure 21 : Graphique des réponses à la question "Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez, la plupart du temps ?". Réalisation : M.Roux

petites épiceries sont les réponses qui reviennent le plus souvent. (cf. Figure 21 et Figure 17). Dans la même logique, quand on demande où ils se fournissent rarement, les dons et les revendeurs sur les marchés sont les réponses qui reviennent le plus souvent (cf. Figure 22). Dans une moindre mesure, la cueillette et le supermarché sont aussi cités.

Les grandes surfaces, les revendeurs sur les marchés et les potagers sont les lieux qui divisent le plus, on les retrouve dans des proportions proches du côté des lieux peu fréquentés comme du côté des lieux fréquentés. Bien démarqués en revanche, on trouve le direct producteur et les petites épiceries dans les lieux fréquentés les plus souvent.

¹⁶ La question a été posée avec la fréquence « *tout le temps* » mais le taux de non réponse est de plus de 50%, elle est donc moins représentative que celle-ci qui présente seulement 38% de non réponses.

On peut également supposer que la cueillette, la pêche et la chasse sont des activités marginales car elles apparaissent peu dans les réponses.¹⁷

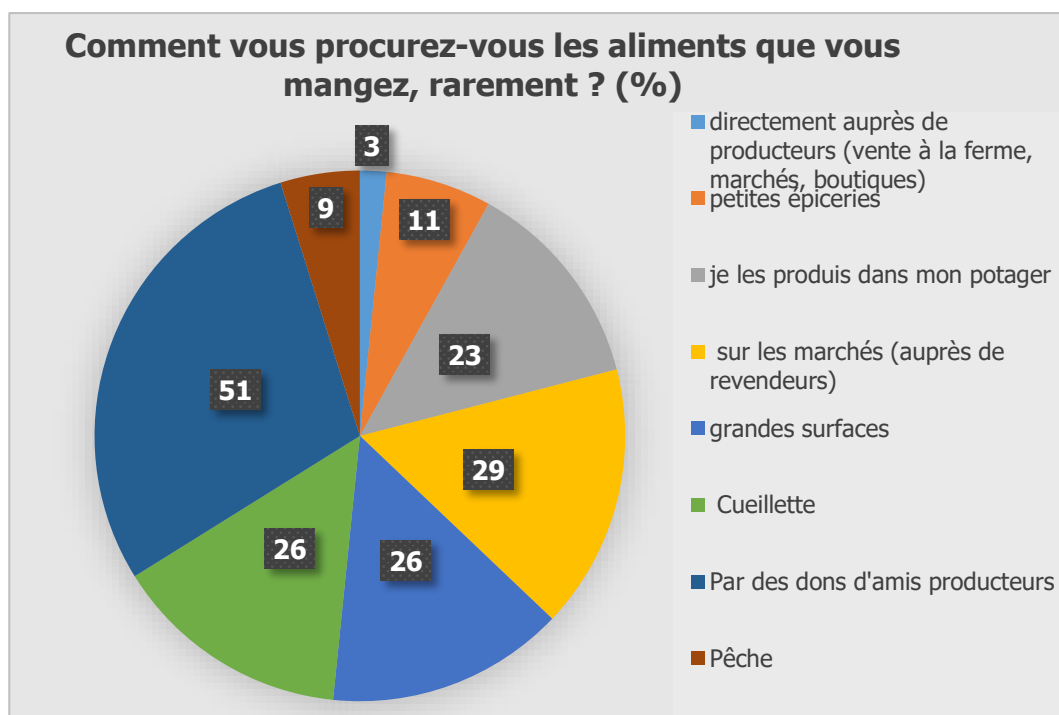


Figure 22 : Graphique des réponses à la question "Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez, rarement ?". Réalisation : M.Roux

Logiquement, comme les critères de choix majoritaires chez les personnes ayant répondu au questionnaire sont l'origine, le label bio et dans une moindre mesure la saisonnalité, le lieu privilégié pour se fournir son alimentation est chez le producteur directement et dans les petites épiceries qui proposent des produits locaux et de saison.

Les avis partagés sur le revendeur de marché et la grande surface peuvent s'expliquer par le souci du prix qui arrivait après les critères cités plus haut, par la proximité du commerce ou un manque de temps¹⁸. En effet, le direct producteur et les petites épiceries ont tendance à avoir des prix plus élevés et les fermes à être plus dispersées sur le territoire (surtout s'il faut aller dans plusieurs fermes différentes pour faire toutes ses courses).

¹⁷ La cueillette est néanmoins pratiquée par un certain nombre de sondés puisqu'elle apparaît dans les réponses sur le graphique de la Figure 21.

¹⁸ A la question, « Sur quels critères vous basez-vous pour choisir le lieu d'achat de vos produits, la plupart du temps ? », sur les 35 personnes qui ont répondu, 43% ont choisi « c'est proche de mon lieu d'habitation ». Cf. Annexe 1

iii. Définition d'alimentation de qualité

Pour cette partie du questionnaire, les questions ont été posées sous forme d'affirmation avec une échelle à renseigner de +4 « *tout à fait d'accord* » à -4 « *pas du tout d'accord* ».

Pour avoir une idée de la définition d'une « alimentation de qualité » selon les personnes qui ont répondu au questionnaire, sept possibilités de réponses concernant différentes typologies de produits ont été proposées : la consommation de produits locaux, de produits bio, de produits frais, de produits de saison, de produits procurant du plaisir, de produits contenant beaucoup de nutriments et de vitamines, de produits contenant peu de gras et de sucre.

Toutes ses questions ont mis d'accord les personnes y ayant répondu. Toutes ont des réponses rentrant dans la partie positive de l'échelle, vers le « *tout à fait d'accord* » entre +4 et +1. Cela montre que ces questions auraient méritées d'être moins univoques, elles ne permettent pas de montrer des points de rupture et des désaccords.

En plus de ces affirmations, certaines personnes ont ajouté à l'aide de commentaire, des critères qui doivent être présents, selon eux, dans une alimentation de qualité : l'aspect éthique et social dans le système de production et le fait de pouvoir avoir accès à une alimentation diversifiée qui couvre nos besoins nutritionnels.

Ensuite, quatre questions sur les désirs de consommation des personnes ont été posées.

Il apparaît que pour la quasi-totalité de l'échantillon (43 sur 45), l'idéal serait de « *pouvoir se fournir uniquement en produits locaux* »¹⁹. L'affirmation, « *l'idéal serait de produire vos propres aliments* », rencontre aussi l'approbation d'une majorité de personne bien qu'elle soit moins marquée (33 sur 45) et plus contrastée puisque 12 personnes se sont positionnées dans le bas de l'échelle de -1 à -4. (cf. Figure 25 et Figure 26).

¹⁹ En ajoutant le nombre de réponse pour les affirmations allant de 4 à 1 sur une échelle de 4 à -4.

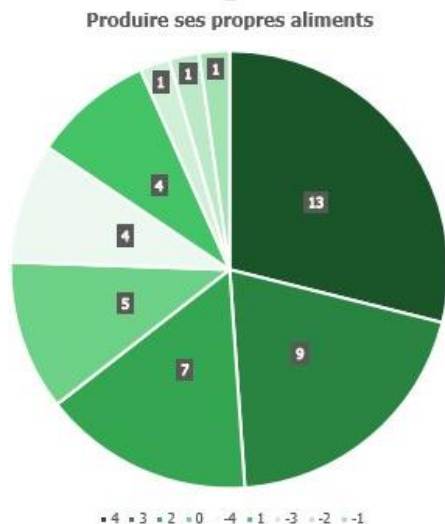


Figure 25 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de produire vos propres aliments ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)". Réalisation : M.Roux

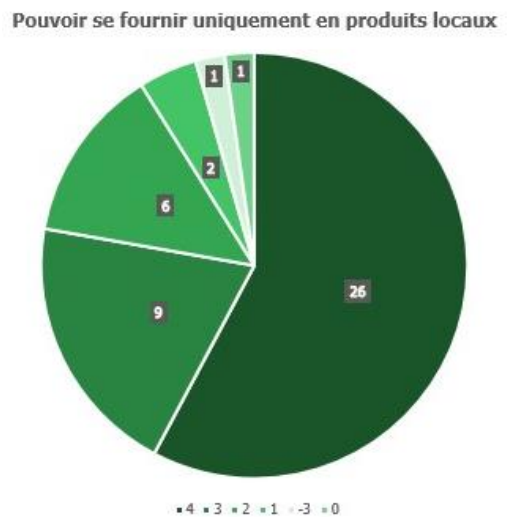


Figure 26 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)". Réalisation : M.Roux

Pouvoir acheter l'intégralité de ses aliments auprès de producteurs locaux, directement (panier, amap, vente à la ferme, etc.) ou via des boutiques de producteurs

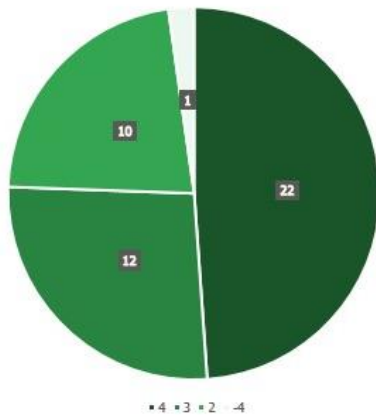


Figure 24 : Graphique des réponses à la question « Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir acheter l'intégralité de vos aliments auprès de producteurs locaux, directement (panier, amap, vente à la ferme, etc.) ou via des boutiques de producteurs ? (de -4 pas du tout) ». Réalisation : M.Roux

Pouvoir se fournir uniquement en produits locaux même si c'est via la grande distribution

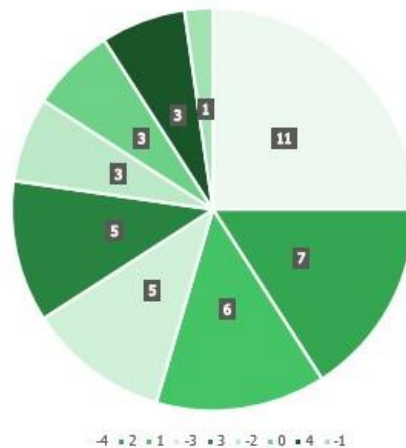


Figure 23 : Graphique des réponses à la question "Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux même si c'est via la grande distribution ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)". Réalisation : M.Roux

Pour ce qui est de l'idéal en termes de lieu d'achat, deux affirmations ont été proposées : « Pouvoir acheter l'intégralité de ses aliments auprès de producteurs locaux ou via des boutiques de producteurs » et « pouvoir se fournir en produits locaux même si c'est via la grande distribution ».

La première affirmation a récolté 44 réponses situées entre 4 et 1, c'est donc un désir partagé par toutes les personnes de l'échantillon (sauf une qui a répondu -4) (cf. Figure 24).

Pour la seconde affirmation, les réponses sont très étalées, tous les échelons de l'échelle sont présents. Le sujet de la grande distribution est en effet un sujet qui divise et qui est sujet à débat quand on le fait entrer dans les discussions (cf. Figure 23).

Pour aller plus loin, ce travail de définition a été la thématique d'un des ateliers de la série. Le groupe de participants lors d'un premier temps de brainstorming est arrivée à la définition suivante (développée dans la partie suivante).

« Une alimentation de qualité est une alimentation qui procure du plaisir mais c'est aussi des produits que l'on a pu choisir en conscience et en accord avec nos convictions environnementales ou notre culture. C'est une alimentation dont l'achat profite aux petits producteurs locaux, à la préservation de notre environnement et au territoire. Le choix d'une alimentation de qualité crée du lien social sur le territoire et se pense ensemble, il permet de tendre, au niveau local, vers une autonomie alimentaire.

Cependant, c'est une alimentation qui reste encore difficile d'accès pour des questions de budget, de (mé)connaissances, d'habitudes alimentaires à modifier ou encore de niveau de production locale disponible sur le territoire. »

iv. Quel accès à l'alimentation de qualité ?

En comparant, les critères d'une alimentation de qualité, les pratiques de consommation idéales et les habitudes de consommation des sondés, les réponses sont cohérentes. Il n'y a pas de décalage entre les idéaux et les pratiques alimentaires. L'idéal est de privilégier l'achat directement auprès des producteurs et donc uniquement de produits locaux. Les personnes consomment pour la majorité directement chez le producteur ou dans des petites épiceries. Il y a moins de prise de position au sujet des produits locaux achetés en supermarché et les habitudes de consommation montrent qu'environ la moitié des personnes vont faire leur course au supermarché (cf. Figure 19).

Qu'en est-il alors de l'accès à l'alimentation des sondés au questionnaire ?

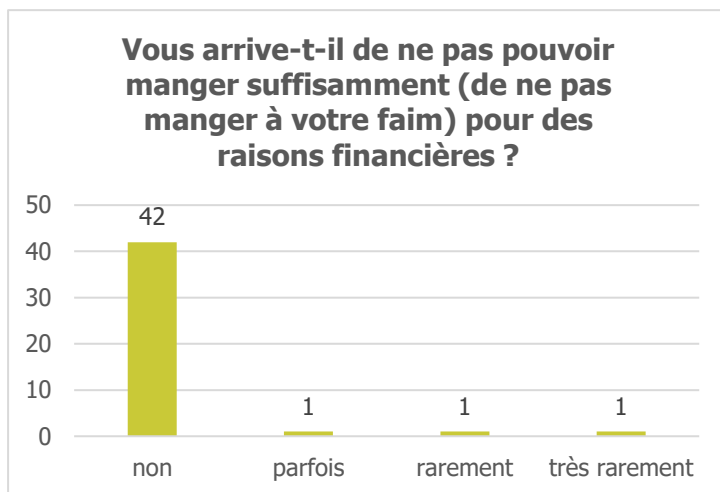


Figure 27 : Graphique des réponses à la question "Vous arrive-t-il de ne pas manger suffisamment (de ne pas manger à votre faim pour des raisons financières ?"

de la problématique financière : la saisonnalité, la santé, l'éloignement du lieu de distribution, le manque de production locale ou de temps disponible.

La grande majorité d'entre eux mangent à leur faim (cf. Figure 27) par contre la moitié (23 sur 45) ne mange pas les aliments qu'ils souhaiteraient pour des raisons financières (cf. Figure 28).

Dans une question annexe, d'autres raisons sont évoquées pour cette privation de certains aliments en plus

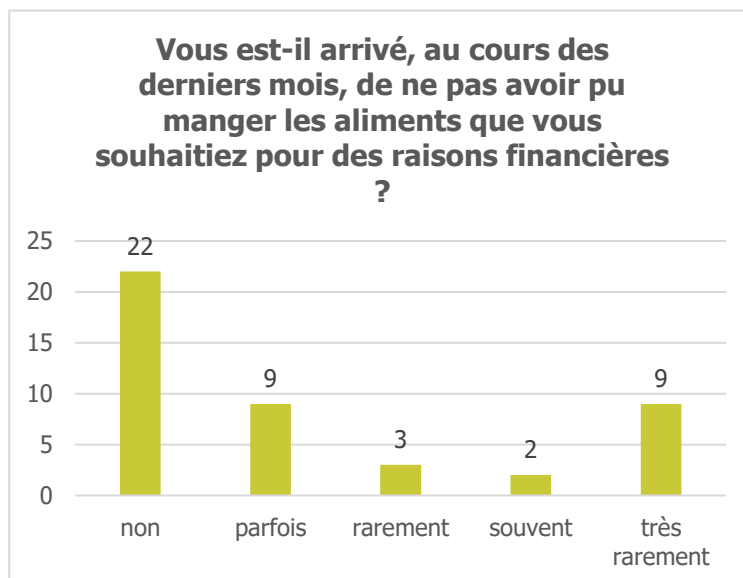


Figure 28 : Graphique des réponses à la question "Vous est-il arrivé, au cours des derniers mois, de ne pas avoir pu manger les aliments que vous souhaitiez pour des raisons financières ?"

Lorsque les mêmes questions sont posées à propos de l'entourage des personnes, les proportions changent. Presque la moitié (22 sur 45) des personnes ont dans leur entourage des personnes qui ne mangent pas tout le temps à leur faim (cf. Figure 30). Et plus de la moitié (25 sur 45) ont dans leur entourage des personnes qui ne mangent pas tout le temps les aliments qu'elles souhaiteraient (cf. Figure 29). Cette tendance se retrouve quand on demande aux personnes s'ils pensent que le nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim et/ou qui ne mangent pas les aliments qu'ils souhaiteraient en Haute Vallée de l'Aude est très faible, faible, important ou très important. 40% d'entre elles pensent que le nombre de personnes dans la première situation est important ou très important (cf. Tableau 2) 77% pensent que la proportion

de personne dans la deuxième situation est importante ou très importante (cf. Tableau 1).

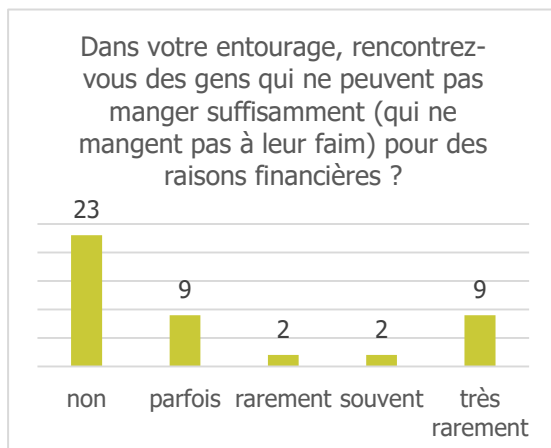


Figure 30 : Graphique des réponses à la question "Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui ne peuvent pas manger suffisamment (qui ne mangent pas à leur faim) pour des raisons financières ?"

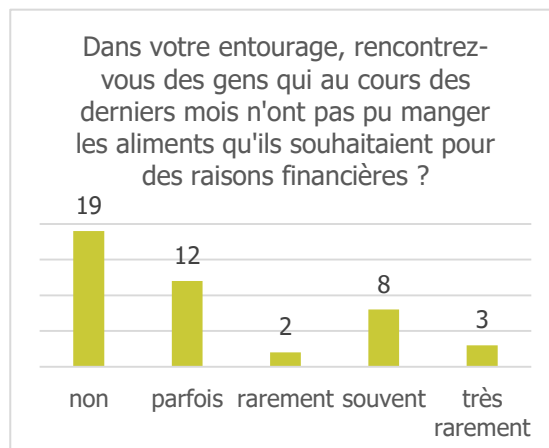


Figure 29 : Graphique des réponses à la question "Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui au cours des derniers mois n'ont pas pu manger les aliments qu'ils souhaitaient pour des raisons financières ?"

Cette tendance peut s'expliquer par le contexte du département de l'Aude qui fait partie des départements français avec les taux de pauvreté les plus élevés et celui du territoire de la Haute Vallée de l'Aude qui est un territoire pauvre avec des villages isolés. (cf. Partie 2).

D'après-vous, en Haute Vallée de l'Aude, le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens financiers de manger suffisamment et ressentent régulièrement la faim est	Nombre de réponses	%
faible	20	47%
important	16	37%
très faible	6	14%
très important	1	2%
(vide)		
Total général	43	100%

Tableau 2 : Proportion de personne qui n'a pas les moyens financiers de manger suffisamment et ressentent régulièrement la faim selon les réponses au questionnaire

D'après-vous, en Haute Vallée de l'Aude, le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens financiers de manger les aliments qu'ils désireraient manger est	Nombre de réponses	%
faible	12	27%
important	31	69%
très important	2	4%
(vide)		
Total général	45	100%

Tableau 1 : Proportion de personne qui n'a pas les moyens financiers de manger les aliments qu'elles désireraient manger selon les réponses au questionnaire

La question de la précarité alimentaire se pose donc. Mais qu'est-ce que la précarité alimentaire pour les sondés ? Et pour les assistantes sociales et responsables d'association caritative ?

Dans le questionnaire, à la question « *D'après-vous, quelle serait la meilleure définition de la précarité alimentaire (afin, notamment, de sensibiliser les élus et les politiques publiques) ?* », plusieurs types de réponses sont ressortis. La précarité alimentaire c'est :

- Avoir faim, par manque de nourriture
- Ne pas pouvoir choisir ce qu'on mange
- Manque de connaissances sur les apports nutritifs des différents produits
- Incertitude sur la situation du lendemain, stress et privation pour les enfants
- Préférer certains produits car ils tiennent plus au corps même si les repas ne sont pas équilibrés
- Ne pas pouvoir manger équilibré à cause de son budget
- Etre obligé de manger des aliments mauvais pour la santé

Cette définition est moins diversifiée quand on la pose aux assistantes sociales et responsables d'associations caritatives.

« Le poste alimentation est une charge compressible puisqu'il arrive en dernier après tous les autres postes (notamment celui de l'habitat). La précarité alimentaire, c'est ne pas pouvoir manger correctement (en terme de nutrition), ne pas pouvoir manger à sa faim. »

« C'est ne pas manger à sa faim tous les jours, manquer de nourriture. Après, mais c'est secondaire, c'est ne pas manger équilibré (5 fruits et légumes par jours). »

« Ça me paraît évident, c'est ne pas avoir assez à manger tous les jours. Ne pas faire 6 repas complets par semaine avec tous les lipides, glucides et vitamines qu'il faut. »

« C'est mal se nourrir car on achète des sodas, des chips, des gâteaux et après on a plus de sous pour le reste. C'est lié au fait que les gens ne cuisinent plus, ils ne savent plus. Et ça ne concerne pas que les pauvres, ça concerne tout le monde. »

Toutes ces réponses évoquent les problématiques de l'équilibre des repas et de la réalité « d'avoir faim », sous le prisme de la santé et de la nutrition comme dans la

communication du gouvernement. Mais finalement, elles parlent très peu du choix que peuvent avoir les personnes ou de la qualité des produits auxquels elles ont accès.

b. Analyse des ateliers

Dans cette partie ne sont analysés que les ateliers 1 et 3 puisque le deuxième ne traitait pas directement ma thématique mais des problématiques de ressources et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. La méthode générale de cette série de trois ateliers organisés entre le 16 juin et le 7 juillet 2021 est explicitée dans la partie 2.

Ces ateliers ont permis de répondre à la question : « Quels sont les freins et les leviers à cette alimentation de qualité ? » et de proposer des solutions pour dépasser ces freins en utilisant les leviers existants.

En se plaçant par rapport aux principes qui sous-tendent la transition de Hopkins, ces ateliers nous permettent de construire et d'affiner la vision commune des objectifs de la transition écologique en HVA, de commencer à tester des outils pour la mettre en place de façon inclusive, de conscientiser les participants sur les enjeux et le fonctionnement du système alimentaire de façon à essayer d'initier une dynamique collective bénéfique pour sortir du sentiment d'impuissance que l'on peut ressentir face à l'organisation de l'industrie agroalimentaire. Et enfin, d'imaginer un système alimentaire plus résilient sur le territoire de la HVA à l'aide de projets crédibles et appropriés à cette échelle.

i. L'échantillon

Le premier atelier de la série avait pour sujet « *L'accès à une alimentation de qualité* ». Il était organisé d'abord sous forme de plénière pour que le groupe se saisisse du sujet et dégage une définition de l'alimentation de qualité. Puis par groupe, les participants ont réfléchi sur plusieurs thématiques qu'ils ont choisies :

- Les structures de production
- La qualité du produit
- L'environnement et la santé
- La consommation

Pour que la réflexion soit intéressante, le défi a été de constituer un groupe de citoyens le plus représentatif possible. Pour qu'il représente tous les acteurs du système alimentaire, plusieurs agriculteurs, des structures comme les coopératives agricoles, les associations d'éducation à l'environnement, les associations caritatives, entre autres, ainsi que des habitants de la Haute Vallée de l'Aude ont été invités. Le groupe final de participants se composait d'environ 8 agriculteurs, 7 représentants de structures (comme

des coopératives agricoles, le PAT, des associations d'Education à l'Environnement), 4 élus et 14 habitants. A chaque atelier, environ 25 personnes étaient présentes.

Cet échantillon n'est pas tout à fait représentatif puisque la majorité des personnes présentes étaient déjà dans une vision de l'agriculture sans pesticides et respectueuse de l'environnement. Pour l'améliorer il aurait fallu réussir à attirer des personnes qui font leurs courses dans un discount et qui n'ont pas encore réfléchi à leur alimentation. Néanmoins, dans l'ensemble, les personnes présentes aux ateliers ne faisaient pas partie des mêmes cercles ni des mêmes réseaux de connaissance.

ii. Définition d'alimentation de qualité

La définition de l'alimentation de qualité est faite à partir du brainstorming fait au début de l'atelier 1 pour répondre à la question : pour vous, qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ?

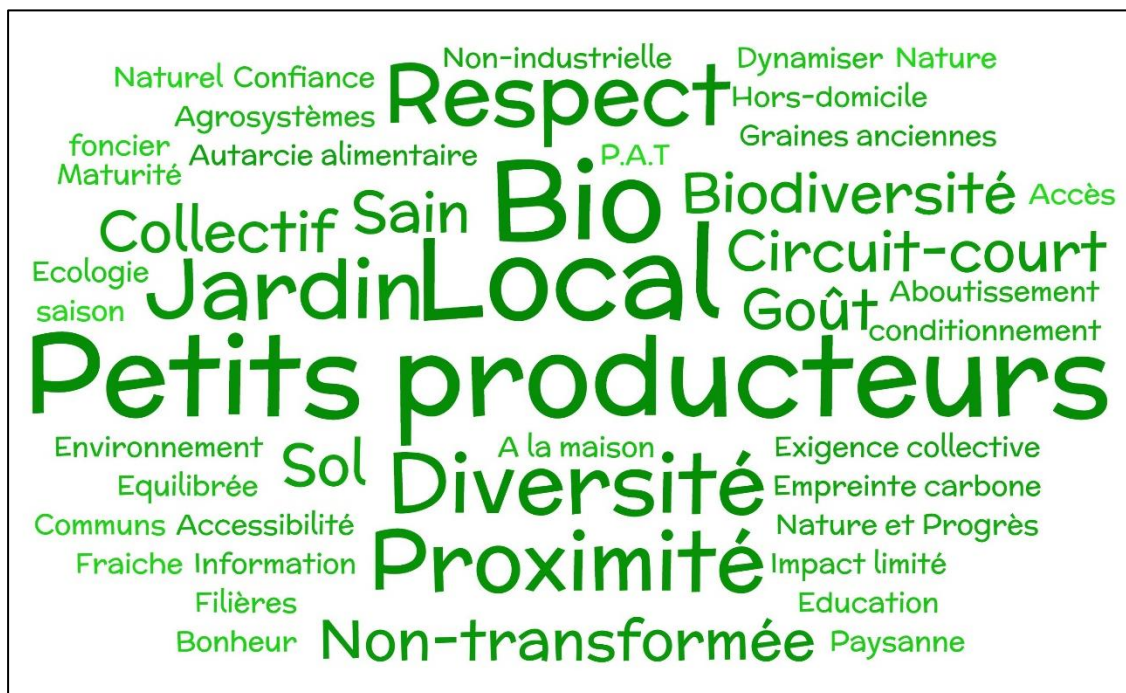


Figure 31 : Nuage de mot obtenu avec les réponses à la question « Pour vous, qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ? »

En reprenant les mots clés évoqués par les participants et en les recoupant avec les discussions auxquelles le brainstorming a donné lieu, on obtient la définition suivante :

_ Une alimentation de qualité est une alimentation qui permet un **choix de consommation en conscience** permettant d'avoir des produits de meilleure qualité.

C'est-à-dire une alimentation plus locale, de saison, non-industrielle, non-transformée, qui a bon goût, et qui participe à se maintenir en bonne santé.

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui favorise les petits producteurs**, plus précisément, c'est une alimentation qui vient de productions bio, paysannes, raisonnées. Ce sont notamment des productions qui sont accompagnées par les PAT et reconnues par des labels SPG tel que Nature & Progrès.*

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui procure du plaisir** par le goût, la diversité, des produits que l'on aime, à savoir cuisiner.*

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui crée du lien social et qui se pense ensemble**, par le biais de structures de productions collectives, la gestion des ressources en communs, l'exigence collective.*

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui offre le choix d'accéder à une alimentation en accord avec nos valeurs environnementales**. C'est-à-dire, avoir accès à des produits qui produisent moins de déchets, qui sont moins emballés, qui ont moins d'impact sur la biodiversité et l'environnement.*

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui nous permet de tendre vers une autonomie alimentaire du territoire**. Il s'agit d'atteindre une forme de souveraineté et de sécurité alimentaire.*

*_ Une alimentation de qualité est une alimentation **qui profite au territoire**. C'est une alimentation qui permet la dynamisation des territoires en créant de l'emploi, en développant des savoirs faire, du lien social. C'est aussi une alimentation qui assure une meilleure qualité de l'eau et des sols.*

_ Cependant, une alimentation de qualité est une alimentation qui reste une alimentation difficile d'accès pour des raisons financières et de connaissance, car il y a un manque de transmission de savoir-faire (notamment en cuisine), un manque d'informations sur les produits. Se nourrir avec une alimentation de qualité nécessite de modifier les habitudes alimentaires et de se réapproprier certains gestes et certaines habitudes de nos aînés. Elle est également difficile d'accès au niveau de la production car l'accès au foncier pour les petites productions raisonnées est difficile.

Le nuage de mots a permis de distinguer quatre groupes pour définir l'alimentation de qualité, qui sont la consommation, la structure de production alimentaire, la qualité du produit et l'environnement et la santé. Dans chacun de ces

groupes des freins et des leviers à l'alimentation de qualité ont été identifiés. Ainsi, différents types de freins et différents types de leviers ont été répertoriés par les participants. Ils sont présentés dans la partie suivante.

iii. Freins et leviers à l'accès à une alimentation de qualité

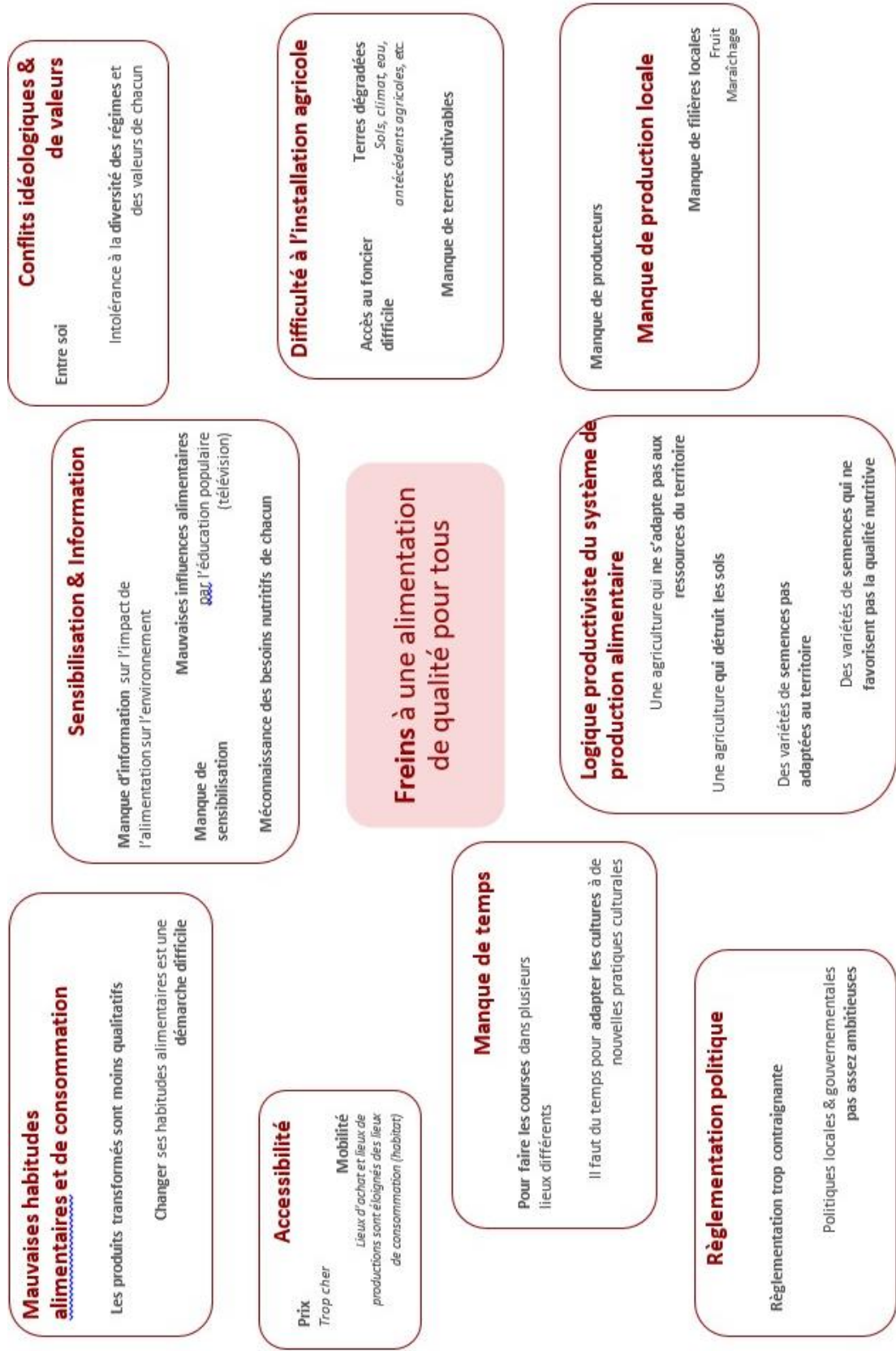


Figure 32 : Freins à l'accès à une alimentation de qualité selon les participants à l'atelier. Réalisation : Clarisse Herman.

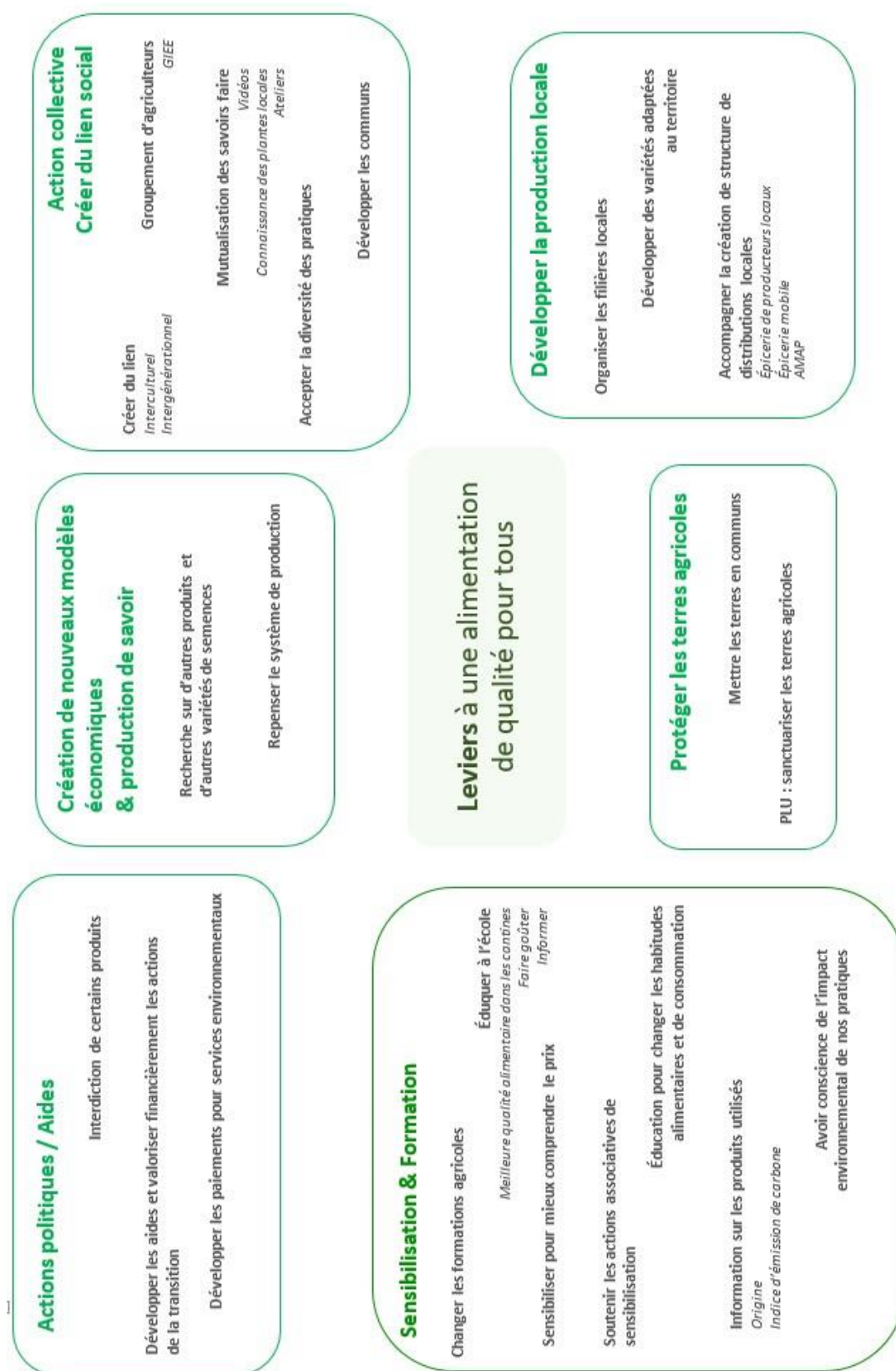


Figure 33 : Leviers à l'accès à une alimentation de qualité selon les participants à l'atelier. Réalisation : Clarisse Herman.

A partir de ces freins et leviers, un travail de collecte des différentes initiatives qui proposent des solutions à ces problématiques a été fait. Dans le cas de la consommation,

ce travail s'est concentré sur les contraintes budgétaires pour accéder à une alimentation de qualité. En effet, l'aspect budget n'est pas ressorti de l'atelier comme on s'y attendait. C'est peut-être du fait qu'un participant, pendant le brise-glace de l'atelier, a évoqué le fait que, je cite : « *c'était bien qu'on fasse un atelier sur l'alimentation qui ne se concentre pas que sur le budget* ».

iv. Pistes d'action

Cette collecte des solutions nous a servis lors du 3^{ème} atelier à faire des panneaux récapitulatifs des thématiques qui étaient ressorties et que l'APCTE-HVA peut traiter dans le cadre de ce programme de recherche-action. Quatre panneaux ont été réalisés :

- Sensibilisation du public sur l'alimentation et l'agriculture
- Favoriser des pratiques agricoles respectueuses du vivant
- Installation agricole et maintien de ferme à taille humaine sur le territoire
- Prendre en compte les contraintes budgétaires pour l'accès à une alimentation de qualité.

Ces panneaux avaient plusieurs objectifs : faire un retour des 2 ateliers précédents aux participants, les informer sur les initiatives existantes, leur permettre avec ces informations d'imaginer une ou plusieurs pistes d'actions, dont un projet concret à mettre en place sur le territoire en lien avec ces thématiques.

Pour ma thématique, les pistes d'actions proposées étaient :

- Expérimenter la Sécurité Sociale de l'Alimentation au niveau du département
- Subventionner la restauration collective pour qu'elle propose de la nourriture de qualité (pour que les enfants y aient accès même si ça n'est pas le cas à la maison)
- Installer des producteurs en régie municipale pour fournir, en plus de la restauration collective, les habitants en légumes et fruits
- Rediriger les chèques alimentaires fournis par les assistantes sociales vers d'autres circuits de consommation que les GMS (à l'EPAS par exemple).

Toutes ces pistes d'actions imaginées ou déjà en place sont répertoriées sur le panneau ci-après (Figure 34).

PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES POUR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

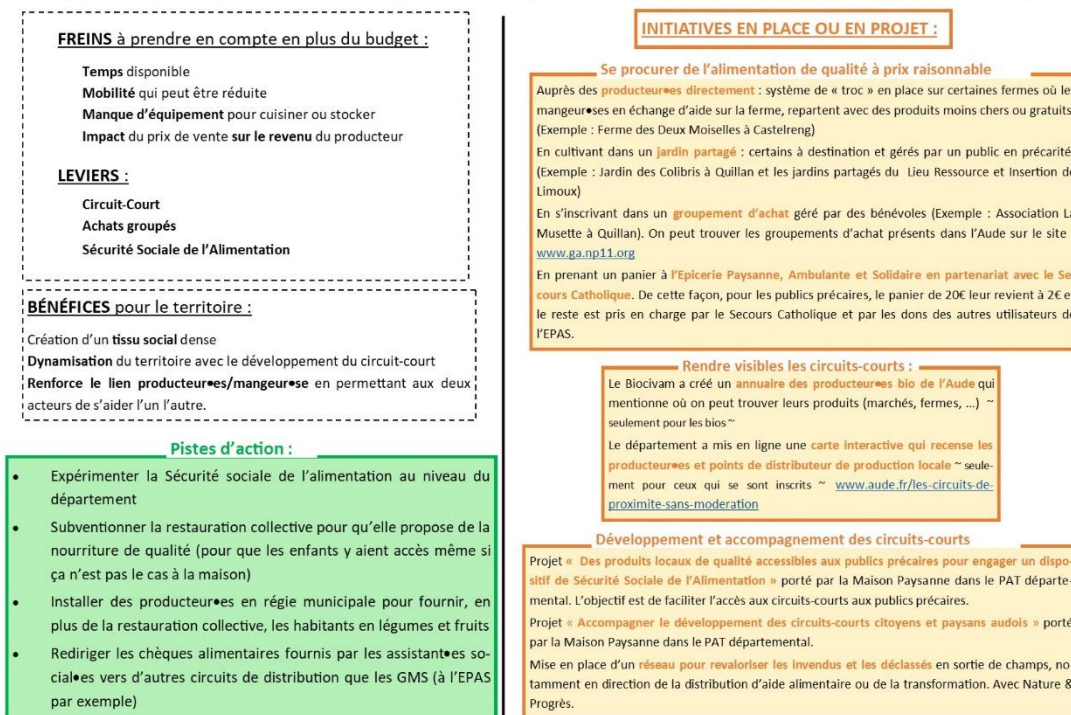


Figure 34 : Panneau récapitulatif sur la thématique des contraintes budgétaires dans l'accès à l'alimentation de qualité construit pour le dernier atelier de la série. Réalisation : Marie Roux.

La majorité des pistes d'action proposées correspondaient à des pistes d'action proposées dans les autres groupes de réflexion. Le groupe a donc décidé de développer le projet de l'Expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation au niveau du département de l'Aude.

L'aide alimentaire n'a pas été évoquée dans mon groupe. Je ne l'ai pas évoquée non plus parce qu'en étudiant la bibliographie et pendant les entretiens avec les assistantes sociales et les responsables d'associations caritatives, j'en suis arrivée à la conclusion que l'aide alimentaire ne distribuait pas une alimentation de qualité telle que les participants aux ateliers l'ont définie.

La seule alternative à l'aide alimentaire « traditionnelle » qui est évoquée est celle proposée par l'Épicerie Paysanne, Ambulante et Solidaire (EPAS) en partenariat avec le Secours Catholique mais c'est une solution à améliorer notamment en terme de participation des personnes qui reçoivent le panier de produits dans le choix de leur produits et dans tout le processus de distribution.

Ce groupe était composé de 5 personnes plus ou moins investies dans une transition écologique de par leur travail ou leur mode de vie. Deux personnes notamment, étaient très engagées et ont orienté la discussion. Il en est ressorti que le groupe voulait

imaginer un projet d'envergure qui permettrait de faire bouger les choses et pas seulement d'apporter des rustines sur des solutions bancales.

c. Où se placer dans la transition écologique selon les principes de Hopkins ?

i. Suivant les 6 principes généraux qui sous-tendent le concept de Transition

En observant l'année 0 du programme de recherche-action « Agroécologie et Alimentation comme moteurs de la transition écologique et sociale dans la Haute Vallée de l'Aude » avec en tête les sous-principes du concept de Transition de Hopkins (détaillés dans la partie 1), on peut remarquer ceux qui sont déjà appliqués dans les actions mises en place et qu'il faut maintenir et ceux qui restent encore à développer.

Parmi les principes qui sont déjà appliqués, on retrouve notamment la **visualisation**. En effet, l'année zéro avait pour but d'accompagner les habitants dans la construction d'une vision à long terme de leur territoire. Il faut néanmoins faire attention à ne pas figer la réflexion menée au cours de cette année 0 mais la remettre en question durant tout le parcours, car cette vision est une construction à plein temps qui doit pouvoir évoluer en fonction des éventuels obstacles qu'elle rencontre.

Un autre principe qui ressort comme faisant partie du programme de recherche-action est celui qui recommande de faire attention d'imaginer des **solutions crédibles et appropriées** pour engager une transition. Dans la mesure où les solutions avancées sont pensées par des acteurs du territoire pour le territoire, on peut dire qu'elles sont crédibles. On peut également dire qu'elles sont appropriées car les échelles utilisées sont différentes suivant les acteurs concernés et leurs capacités d'action. Ainsi, le PAT peut avec les autres PAT (de Castelnaudary et du département) réfléchir à l'échelle du département comme de la Haute Vallée de l'Aude ou du village. Les agriculteurs peuvent réfléchir à des actions au niveau de leurs parcelles mais aussi d'une vallée ou d'un village. Dans tous les cas, les échelles de réflexion ne dépassent pas le département et le plus souvent la Haute Vallée de l'Aude et ses bassins de vie voisins.

Le pas à franchir maintenant, et qui va être franchi dans les prochaines années du programme, est de mettre en place ces solutions imaginées avec les acteurs du territoire et les habitants. La majorité des solutions sont déjà en place ailleurs et ont fait leurs preuves. Le principal frein à leur mise en place est le manque de temps et de financement.

Pour que ces actions soient mises en place, il faut donc s'efforcer de maintenir le principe de **perspicacité psychologique** acquis au cours de cette année 0, pour ne pas que l'enthousiasme s'essouffle.

L'expérience des ateliers a montré que le fait de retrouver un groupe régulièrement, ici 3 fois à l'occasion des ateliers, permet de créer une dynamique positive où les personnes s'enrichissent entre elles et tissent des liens. Les moments de travail sont riches mais les moments informels le sont autant, voire plus. Tout cela permet d'avancer dans la réflexion mais aussi d'installer un contexte propice à l'émergence d'idées et à l'optimisme.

En regardant le fonctionnement de l'association, on peut constater la même dynamique. Le fait de réfléchir et d'avancer en groupe permet de meilleures conditions de réalisation des projets, même si on peut se dire que ça n'avance pas assez vite parce que le collectif demande du temps.

Cependant, ce qui a fonctionné pour le collectif restreint, constitué par les ateliers, ne fonctionnera sûrement pas quand il s'agira d'élargir le cercle de personnes à inclure dans les réflexions. En effet, plus le collectif est grand, plus les personnes peuvent ne pas se sentir concernées ou ne pas réussir à s'intégrer au collectif. Il faut donc trouver une solution dans l'organisation de ces collectifs pour qu'ils perdurent sur le long terme puisque c'est un des objectifs du programme.

Pour conserver cette dynamique, il faut qu'ils soient vraiment impliqués dans les processus de décision et pas seulement un groupe que l'on consulte et dont les idées ne sont pas prises en compte dans les décisions finales. Sinon, le risque est de perdre cette motivation et cette dynamique de groupe car les gens auront l'impression de travailler dans le vide.

Ces conditions favorables procurées par le collectif permettent que les espaces d'échanges soient favorables à la **conscientisation** des individus. Effectivement, les outils testés au cours de cette année (des entretiens, aux conférences gesticulées en passant par les ateliers), ont permis de conscientiser les participants qui s'intéressaient à la thématique. De plus, le fait de travailler en réseau avec les autres structures permet au fur et à mesure de les sensibiliser aux contraintes, aux problématiques et au mode de fonctionnement des uns et des autres. Dans cette conscientisation des différents acteurs du système alimentaire, le PAT joue un rôle très important parce qu'il permet de décloisonner les activités et d'organiser des espaces de rencontre et de discussion pour que les acteurs travaillent de concert même si ça n'est pas dans leur habitudes.

Néanmoins, cette conscientisation doit continuer et essayer de toucher plus de monde. Il faut essayer de toucher les personnes qui ne s'intéressent pas d'eux-mêmes à la thématique (projet du PAT avec les marchés apprenants et les interventions dans les cantines, etc.).

En revanche, certains aspects du programme sont encore à développer. Tout d'abord, **l'inclusivité**. Les participants à tous nos outils, lors de cette année d'émergence, sont globalement tous déjà intéressés par les questions sur l'alimentation et la production. L'enjeu est de réussir à intégrer et à faire participer des personnes qui n'ont pas cette sensibilité là. Car pour que tout le monde puisse participer à la transition, il faut construire avec eux la vision et leur donner les clés de compréhension du système alimentaire et de ses enjeux pour que les choix soient plus conscientisés.

Ensuite, il faut que le programme et les solutions qui en découlent soient plus **résilients**. Car, bien que le projet ait pour objectif d'arriver à un système alimentaire le plus résilient possible, le projet en lui-même n'est pas résilient. Il est dépendant de la volonté, de l'investissement des bénévoles et des différents acteurs qui mettent à disposition leur temps ainsi que des financements de la Fondation de France.

ii. Plus précisément, suivant les 12 principes de la permaculture.

En rentrant plus dans les détails des principes de la permaculture sur lesquels le concept de Transition de Hopkins se base, on peut observer la position du projet plus précisément et déterminer quels sont les principes qui pèchent.

Cette année zéro permet d'initier un diagnostic sur le système alimentaire de la Haute Vallée de l'Aude, le réseau qui le constitue et le contexte territorial qui l'entoure. Cela correspond au premier principe de la permaculture : **observer et interagir**.

La future CTE peut jouer le rôle de mobilisateur et d'animateur de réseau et essayer de faire travailler les différents acteurs ensemble. La coopérative peut permettre de **capter et stocker l'énergie**, le deuxième principe de la permaculture. Par ailleurs, réunir toutes ces structures dans un même réseau qui ne cloisonne pas, **favorise la diversité** (point 10) et permet de penser à prendre en compte les **échelles** de chacun dans les différentes actions (point 7 : aller du général au spécifique). Il ne faut pas, par ailleurs, dans ce jeu d'échelle oublier les territoires voisins et s'ouvrir à la possibilité d'agir ensemble (point 11 : **utiliser les bordures, valoriser le marginal**). Dans le projet Alimentation et Agroécologie, le PAT HVA est notamment lié à celui de Castelnaudary

avec un InterPAT et travaille avec le PAT départemental. Dans la dimension agroécologie, notamment sur la thématique des semences, l'APCTE HVA et le réseau semence sont en relation avec la structure Chemin Cueillant dans le Minervois qui a déjà son réseau de semence paysanne en place.

En utilisant le principe du RTE qui attribue un revenu, un accompagnement et un réseau à une personne ou un projet sous la condition que celui-ci s'intègre dans la transition écologique et qu'il y ait un retour pour le territoire et en démocratisant cette démarche, chaque action crée un **rendement** sur le territoire qui nourrit le socio-écosystème (point 3).

Comme le but est de créer à partir de l'existant, le principe de toutes les actions, y compris celle sur l'alimentation et l'agroécologie dont il est question dans ce mémoire, entreprises par l'APCTE HVA est de construire en collectif. Pour cela, aucun acteur ne doit être mis de côté, même s'il n'est pas au même niveau de conscience et d'action sur le chemin de la transition. Ici ce sont les points 8 et 9 qui sont concernés : **intégrer au lieu de séparer** et **utiliser des solutions lentes et petites**. En travail collectif ce sont des principes plus faciles à dire qu'à mettre en place car les aprioris et les avis divergents sont difficiles à dépasser.

Le travail en collectif implique aussi un certain lâché prise qui n'est pour l'instant pas compatible avec le fonctionnement des institutions publiques qui financent les initiatives. Cela implique que les acteurs concernés par une thématique comme l'alimentation puissent réfléchir, travailler ensemble et s'organiser entre eux. Le système de financement actuel qui demande des justifications pour chaque action et qui est donné pour une certaine période de temps ne permet ni une **autorégulation** des acteurs entre eux, ni un droit à l'erreur et donc la **rétroaction** dans les projets (point 4).

L'erreur au contraire, si elle est acceptée peut elle aussi être créatrice de :

- valeur sociale car elle regroupe des acteurs et des personnes autour d'un projet commun,
- de connaissances car les personnes, même si le projet n'aboutit pas, apprennent et acquièrent des compétences qui leur serviront à d'autres occasions,
- de motivation à agir,
- de mise en réseaux des acteurs qui ont participé au projet.

Par exemple, si le programme Agroécologie et Alimentation n'aboutit finalement pas, les participants aux ateliers auront appris dans leurs échanges les contraintes des

agriculteurs, auront formé des liens qui leur permettent éventuellement de travailler ensemble, une motivation pour les enjeux qui ont attiré au système alimentaire et donc potentiellement un engagement dans d'autres actions futures.

Dans n'importe quel système, les erreurs ne sont donc pas uniquement des échecs que l'on peut rapprocher des déchets pour appuyer le point 6 (**ne produire aucun déchet**). Dans le système alimentaire, on peut aussi le rapprocher du fait que comme les déchets alimentaires sont nombreux, des solutions sont à imaginer pour que ceux-ci ne soient plus considérés comme tels mais comme des produits valorisables d'une façon ou d'une autre et si ça n'est pas possible, pour que la quantité de déchets produits au long du système alimentaire diminue.

Enfin, pour que le système alimentaire imaginé perdure sur du long terme, il faut le construire de façon résiliente : éviter qu'il ne dépende que d'un seul acteur, notamment s'il est extérieur au territoire immédiat et aux territoires adjacents, mais **utiliser toutes les ressources du territoire** pour l'entretenir (point 5). Favoriser également une construction qui prend en compte les contraintes actuelles (climatiques, environnementales, sociétale, etc.) et non pas des conditions idéales tout en gardant en tête que ces contraintes évoluent.

d. Bilan personnel sur le travail réalisé

i. Les limites de ma mission et de mon travail

Les premières limites de mon travail sont liées aux outils utilisés.

Mon questionnaire en ligne a été élaboré en début de stage sans que ma méthode ne soit totalement arrêtée, avec des questions qui serviront à B. Prévost pour son étude et qui ne me servent finalement pas. Et l'échantillon final montre la difficulté que j'ai eue tout le long du stage à atteindre les publics non intéressés par la thématique. Les réponses montrent que les voix qui me manquent le plus sont celles des personnes qui sont obligées de se rendre aux distributions d'aide alimentaire.

Ils ne sont pas plus présents parce que du fait de mon inexpérience dans le domaine de la précarité, je ne me sentais pas assez à l'aise pour aller voir directement ces publics au risque de les blesser ou de rajouter de la violence à celle qu'ils subissent déjà.

Les guides d'entretiens que j'ai construits ont le même problème que mon questionnaire en ligne. Ils ont été pensés et utilisés avant la tenue de la série d'ateliers qui m'a permis de clarifier la direction que mon travail allait prendre, donc sans un recul suffisant.

Enfin, les ateliers ont été construits comme des outils collaboratifs et participatifs, donc certaines thématiques que l'on aurait bien voulu voir développer par les participants ne le sont pas. Ils le seront peut-être dans des prochains ateliers.

Globalement, le fait de ne pas avoir une mission définie précisément dès le départ m'a donné le sentiment de l'avoir construite pendant 5 mois et donc de ne pas avoir pu aller très loin dans l'exploration de ma thématique.

ii. Les apports à mon développement personnel

Ce stage m'a apporté tant au niveau professionnel qu'au niveau personnel.

Au niveau professionnel, ce stage a été l'occasion d'être en totale autonomie quant à mon travail avec la possibilité de lui faire prendre la direction que je souhaitais. Il a été difficile de s'adapter au fait que personne n'allait me donner des tâches à réaliser ou que personne n'avait d'attentes spécifiques et précises sur mon travail. Ne pas avoir de hiérarchie est quelque chose dont on n'a pas l'habitude et qui demande un temps d'adaptation.

Cette observation est aussi valable pour le travail coopératif, collectif et participatif. C'est un travail qui demande du temps pour que toutes les personnes concernées s'expriment

et que les décisions soient effectivement collectives. Comme, dans l'association, il n'y a pas de hiérarchie, l'information passe par tout le monde et toute décision n'est pas prise en collectif mais communiquée pour que chacun puisse y apporter des améliorations et sa vision.

Ce stage a été aussi une opportunité pour connaître de nouvelles expériences : participer à un podcast, organiser et animer des ateliers, faire des enquêtes sur les marchés, participer à différentes réunions du PAT et à la vie de l'association notamment lors des différents CA, observer comment se construit une SCIC, s'exprimer en réunion publique pour présenter nos travaux.

Toutes ces expériences m'ont apporté au niveau personnel car elles ont été l'occasion de merveilleuses rencontres humaines, très enrichissantes. Elles m'ont permis d'avoir plus confiance en moi. Enfin, le stage m'a montré que travailler tout en étant en accord avec ses convictions et ses valeurs est possible.

Conclusion

La thématique de l'accès à l'alimentation est malheureusement toujours d'actualité. Elle fait l'objet au fil des années de nouveaux concepts qui ont tous le même objectif général : rendre accessible à tous l'alimentation. Les nuances tiennent dans la définition de l'alimentation que ces concepts prennent comme référence. En effet, les définitions de l'alimentation changent suivant les acteurs qui l'utilisent et les objectifs qu'ils visent.

Ainsi, l'alimentation peut avoir une définition tournée vers la santé et la nutrition pour les gouvernements qui ont un objectif de réduction des maladies chroniques. Elle peut avoir une définition tournée vers l'hygiène pour les restaurations, les industries agroalimentaires et les consommateurs qui ont pour objectif d'éviter de se retrouver impliqués dans un risque sanitaire. Ces deux définitions envisagent l'alimentation sans prendre en compte le système dans lequel elle est insérée. Lorsque tout le système alimentaire est appréhendé, l'alimentation a plutôt une définition qui prend en compte le territoire et l'environnement qui l'entourent comme par exemple dans le cas des PAT.

Quand la question de définir l'alimentation de qualité se pose, la problématique est la même. Comment la définir ? Au sein de ce stage, la définition a été co-construite avec les habitants du territoire étudié. Elle se caractérise par la prise en compte des multiples visages de l'alimentation : celui de dynamiseur de territoire avec ses petits producteurs qu'il faut faire vivre, celui de vecteur social et de plaisir que l'alimentation procure lors d'un repas, et enfin celui de protecteur de la richesse écologique d'un territoire. Cette définition produite par les habitants pose en revanche avec des problématiques : toutes ces caractéristiques ne sont pas présentes dans les habitudes de chacun, soit parce que les personnes sont contraintes par des facteurs de prix ou de temps, soit parce qu'elles ne bénéficient pas des informations qui leur permettraient de faire des choix plus en conscience.

Le programme de recherche-action mené par l'Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude a pour objectif de mettre en place des solutions imaginées par les habitants lors des ateliers participatifs menés cette année sur le territoire, dans l'optique de résorber ces problématiques.

Les solutions à ces problèmes, liés à l'accès à une alimentation de qualité, ne sont pas tournées uniquement vers l'alimentation en elle-même mais aussi vers les initiatives plus

respectueuses de l'environnement comme l'agroécologie, la sensibilisation du grand public, les actions collectives à initier.

Finalement, s'intéresser à l'accès à une alimentation de qualité remet en question le système alimentaire car le système actuel ne répond plus aux exigences des habitants de la Haute Vallée de l'Aude. En pensant et en imaginant un autre système alimentaire, les habitants et les acteurs de la HVA ont amorcé une transition alimentaire. Cette dernière peut être le moteur d'une transition plus globale en proposant des outils et une dynamique aux collectifs qui se sont engagés dans cette réflexion et qui ont pour objectif d'élargir leur cercle.

En ce moment même, au sein de l'association, des groupes travaillent sur d'autres aspects de la transition écologique, dont la transition énergétique et la transition agricole du territoire.

L'association s'apprête notamment à franchir un nouveau pas dans les changements d'organisation en réfléchissant à la gestion des ressources par les communs. Or, comme l'envisage par exemple le collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation, quoi de plus commun que les ressources alimentaires d'un territoire ?

Table des matières

Résumé	1
Remerciements.....	2
Table des figures	3
Table des tableaux.....	5
Liste des abréviations.....	6
Introduction	8
1. L'accès à l'alimentation de qualité, de la théorie à la pratique	12
a. L'évolution des préoccupations relative à l'alimentation : de la sécurité alimentaire à la démocratie alimentaire	12
i. Sécurité alimentaire et droit à une nourriture suffisante	12
ii. Le droit à l'alimentation.....	14
iii. Démocratie alimentaire	15
b. L'alimentation de qualité : une définition floue et des problématiques liées à l'accessibilité	16
i. Les définitions de l'alimentation de qualité	16
1. Prisme de la santé et de la nutrition.....	16
2. Prisme de l'hygiène et du risque sanitaire.....	17
3. Prisme du territoire et de l'environnement	17
ii. Les problématiques d'accès à l'alimentation	18
1. Le système de production agricole.....	18
2. La mobilité et la relation au temps.....	19
3. La précarité alimentaire	19
4. Le manque d'informations et de connaissances qui influence les habitudes alimentaires.....	20
c. Lien entre la transition écologique et l'accès à l'alimentation de qualité pour tous.	21
i. Qu'est-ce que la transition écologique ?.....	21

ii.	Les principes de la Transition selon Hopkins appliqués au système alimentaire	23
2.	Environnement géographique et professionnel du stage	27
a.	Un territoire rural « en déclin » mais néanmoins actif sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation	27
i.	Un territoire en relief, partagé entre deux communautés de communes	27
1.	Découpes administratives et occupation du sol	27
2.	Entre vallée et territoires en reliefs enclavés	29
ii.	Une population vieillissante et pauvre.....	30
1.	Une population qui vieillit.....	30
2.	Une population pauvre.....	31
iii.	Une économie majoritairement agricole impactée par son passé industriel... 31	31
1.	Un passé industriel	31
2.	Une région agricole dominée par la viticulture au Nord et l'élevage au Sud	32
iv.	Les actions en faveur de l'alimentation et l'agriculture.....	33
1.	La maison paysanne, une coopérative au service du système alimentaire. 33	33
2.	Les PAT qui agissent dans la Haute Vallée de l'Aude.....	33
b.	L'environnement professionnel du stage	34
i.	L'Association de Préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude.....	34
ii.	Le programme de recherche-action dans lequel s'insère le stage	38
iii.	Méthodologie suivie tout le long de ma mission.....	39
3.	Résultats et discussions	43
a.	Analyse du questionnaire en ligne	43
i.	L'échantillon.....	43
ii.	Habitudes alimentaires et de consommation	46
iii.	Définition d'alimentation de qualité	50
iv.	Quel accès à l'alimentation de qualité ?	52

b. Analyse des ateliers	57
i. L'échantillon.....	57
ii. Définition d'alimentation de qualité	58
iii. Freins et leviers à l'accès à une alimentation de qualité.....	61
iv. Pistes d'action	63
c. Où se placer dans la transition écologique selon les principes de Hopkins ?.....	65
i. Suivant les 6 principes généraux qui sous-tendent le concept de Transition .	65
ii. Plus précisément, suivant les 12 principes de la permaculture.	67
d. Bilan personnel sur le travail réalisé.....	70
i. Les limites de ma mission et de mon travail	70
ii. Les apports à mon développement personnel.....	70
Conclusion	72
Table des matières	74
Bibliographie	77
Annexes.....	82

Bibliographie

- Autain, C. (2021). Le regard d'une élue : Le droit à l'alimentation durable en démocratie: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 225-231). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0225>
- Badia, B., Brunet, F., Carrera, A., Kertudo, P., & Tith, F. (2014). *Etude-Inegalites-sociales-et-alimentation-Rapport-final-2_cle026811.pdf* (p. 182). *Fors Recherche Sociale*.
- Balbot, J.-C., Dalmais, M., & Vanherzeele, Y. (2020). La démocratie dans l'alimentation, seule réponse possible aux enjeux agricoles et alimentaires. *Raison présente*, N°214-215(2), 163. <https://doi.org/10.3917/rpre.214.0163>
- Blanchot, V., & Téchoueyres, I. (2018). Un exemple de circuit court dans l'aide alimentaire : De A2MAP à Uniterres-équitable. *Forum*, 153(1), 44. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0044>
- Bodiguel, L. (2021). Partie II : Réflexions sur l'effectivité de la démocratie alimentaire dans les projets alimentaires: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 64-78). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0064>
- Bonzi, B. (2019). *Faim de droits : Le don à l'épreuve des violences alimentaires*. Paris, EHESS.
- Bugnicourt, J.-P., & Collart Dutilleul, F. (2013). *Dictionnaire juridique de la sécurité alimentaire dans le monde*. Larcier.
- Carracha, L. (2018). L'aide alimentaire pour et par les personnes en situation de précarité : Un projet répondant à un contexte territorial. *Forum*, 153(1), 62. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0062>
- Centemeri, L. (2019). *La permaculture ou L'art de réhabiter : Conférence-débat organisée par le groupe Sciences en questions à l'Inra d'Angers le 16 novembre 2017 et à l'Inra d'Avignon le 7 décembre 2017*.
- César, C. (s. d.). *Comportements alimentaires et situations de pauvreté*. 108.
- Chiffolleau, Y., & Prevost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois*, 224, 7-20. <https://doi.org/10.4000/norois.4245>

Clemenceau, B. (s. d.). Le droit à l'alimentation. 780.

Collart Dutilleul, F. (2015). Lascaux et le droit de la sécurité alimentaire dans le monde : Histoire intellectuelle d'un programme de recherche atypique en droit. *Revue internationale de droit économique*, t. XXIX(2), 237. <https://doi.org/10.3917/ride.292.0237>

Collart Dutilleul, F. (2020a). Le droit à l'alimentation peut-il être le fondement juridique d'une démocratie alimentaire? *Raison présente*, N°213(1), 21. <https://doi.org/10.3917/rpre.213.0021>

Collart Dutilleul, F. (2020b). Les aléas de l'histoire n'ont pas renforcé le droit à l'alimentation: *Paysans & société*, N° 380(2), 5-12. <https://doi.org/10.3917/pes.380.0005>

Del Corso, F., & Paturel, D. (2013). Le droit à l'alimentation : Notions générales. INRA-SAD, UMR Innovation. http://www1.montpellier.inra.fr/aide-alimentaire/images/Droit_a_l'alimentation/Le_droit_a_l'alimentation_notions_generales.pdf

Deville, D., & Dufresne, J. (2021). Du droit à l'alimentation au droit à la ville : À la recherche d'une sécurité alimentaire pour tous: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 190-200). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0190>

Douillet, B. (s. d.). De l'accès à l'alimentation durable à la démocratie alimentaire. 43.

Esnouf, C., Russel, M., & Bricas, N. (2011). Pour une alimentation durable : Réflexion stratégique duALIne. Éd. Quae.

Guillorel-Obregon, A. (s. d.). Accessibilité sociale à l'alimentation durable : État des lieux des pratiques alimentaires d'un public en situation de précarité à Rennes. 162.

Hervieu, M. B. (s. d.). Président du groupe de travail : 131.

Hopkins, R., & Durand, M. (2010). Manuel de transition : De la dépendance au pétrole à la résilience locale. Écosociété DG diff.

Juan, S. (2011). La transition écologique. Érés éd.

Labbe, E., Moulin, J. J., Gueguen, R., Sass, C., Chatain, C., & Gerbaud, L. (2007). Un indicateur de mesure de la précarité et de la «santé sociale»: Le score EPICES:

L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie. *La Revue de l'Ires*, 53(1), 3. <https://doi.org/10.3917/rkli.053.0003>

Lachaud, P. (2021). Plaidoyer d'un cuisinier amoureux de la vie: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 121-129). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0121>

Le droit à l'alimentation durable en démocratie. (2020). *Champ social*.

Lequin, J. (s. d.). Communautés de valeurs et communautés de pratiques: Quelles articulations au sein des projets agroalimentaires territorialisés en France? 6.

Lequin, J. (2021a). Défis et enjeux des coordinations dans les systèmes alimentaires du milieu (SYAM). Une analyse par la sociologie de la traduction. *Innovations*, N°64(1), 15. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0098>

Lequin, J. (2021b). Défis et enjeux des coordinations dans les systèmes alimentaires du milieu (SYAM). Une analyse par la sociologie de la traduction. *Innovations*, N°64(1), 15. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0098>

Les greniers d'abondance, Lallemand, F., & Grimonpont, A. (2020). *Vers la résilience alimentaire : Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*.

Malassis, L. (1993). *Nourrir les hommes: Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. Flammarion.

Mertz, M. (2020). *Réalisation d'un diagnostic partagé sur les bassins de consommations et de productions alimentaires Audois en vue de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial* (p. 34) [Rapport de stage]. Bordeaux Sciences Agro.

Morvan, F. L., & Wanecq, T. (s. d.). *Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique*. 142.

Mousty, A. (2019). L'indice de précarité alimentaire comme outil de diagnostic. *Forum*, n°158(3), 45. <https://doi.org/10.3917/forum.158.0045>

Mousty, A. (2021). Première Partie: Envie, besoin, limite de la participation dans le « diagnostic alimentaire de territoire »?: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 49-63). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0049>

Mouvement ATD Quart Monde (Éd.). (2016). *Se nourrir lorsqu'on est pauvre: Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*. ATD Quart monde.

Ndiaye, P. (2021). Un service public local de l'alimentation, du vin nouveau dans de vieilles outres?: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 130-146). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0130>

Nivard, C., & Tavernier, B. (2021). Penser l'accès à l'alimentation des plus démunis au-delà de l'aide alimentaire: L'exemple du projet de l'association VRAC. In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 147-157). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0147>

Paturel, D. (2018a). Faut-il continuer à nourrir les pauvres?: L'accès à une alimentation de qualité comme enjeu démocratique pour le travail social. *Le sociographe*, N° 62(2), 13. <https://doi.org/10.3917/graph.062.0013>

Paturel, D. (2018b). L'accès à l'alimentation durable pour tous: L'expérience d'un module de formation pour des étudiants en travail social. *Forum*, 153(1), 11. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0011>

Paturel, D., & Inra-Cirad, U. (s. d.). Avec le soutien de Constance de Alexandris constance@ecoceaty.com. 41.

Paturel, D., Ndiaye, P., & Lachaud, P. (2021). Conclusion: Vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation. In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 233-238). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0233>

Paturel, D., Soulard, C., & Vonthron, S. (s. d.-a). L'alimentation des populations en situation de précarité économique: Éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier. 81.

Paturel, D., Soulard, C.-T., & Vonthron, S. (s. d.-b). Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale. 4.

Peuch, J. (2021). De la démocratie du consommateur au citoyen dépolitisé: In *Le droit à l'alimentation durable en démocratie* (p. 79-98). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.patur.2020.01.0079>

Prevost, B. (2012). Échanges alimentaires et juste prix: Un détour par l'histoire de la pensée économique pour alimenter un débat contemporain. *L'Homme et la société*, 183-184(1), 35. <https://doi.org/10.3917/lhs.183.0035>

Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Ramel, M., & Boissonnat, H. (2018). Nourrir ou se nourrir. Renouveler le sens que l'on porte à l'acte alimentaire pour renouveler nos pratiques face à la précarité alimentaire. *Forum*, 153(1), 53. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0053>

Redlingshöfer, B. (2006). Vers une alimentation durable ? 20.

Rouillé d'Orfeuil, H. (2018). États généraux de l'Alimentation, des travaux pratiques grandeur nature pour une mise à jour des politiques publiques. *Forum*, 153(1), 6. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0006>

Savigny, M.-T. (2018). Travail social et souveraineté alimentaire. Act' terre solidaire une action innovante sur l'agglomération caennaise. *Forum*, 153(1), 19. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0019>

Scherer, P. (2018). La solidarité alimentaire de proximité comme espace d'expérimentation démocratique et vecteur d'émancipation. Recherche-action au sein du Secours Populaire Français en Occitanie. *Forum*, 153(1), 28. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0028>

Sécurité Sociale de l'Alimentation. (s. d.). <https://securite-sociale-alimentation.org/>

Swaton, S. (2018). Pour un revenu de transition écologique (1re édition). PUF.

Swaton, S. (2020). Revenu de transition écologique : Mode d'emploi. PUF.

Téhoueyres, I. (2018). Réflexions à partir de la recherche interventionnelle ECOALES-Uniterres : Accès à une alimentation en circuit court de proximité dans l'aide alimentaire. *Forum*, 153(1), 35. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0035>

Tv, Z. (s. d.). PRODUIRE UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS ! 4.

Walker, B., Holling, C. S., Carpenter, S. R., & Kinzig, A. P. (2004). Resilience, Adaptability and Transformability in Social-ecological Systems. *Ecology and Society*, 9(2), art5. <https://doi.org/10.5751/ES-00650-090205>

Annexes

Annexe 1 :

Enquête sur les habitudes, les pratiques alimentaires et l'accès à l'alimentation.

Bonjour,

Ce questionnaire vient alimenter une étude sur les habitudes alimentaire et l'accès à l'alimentation dans la Haute Vallée de l'Aude. Elle fait partie d'un programme de recherche action menée par l'Association de préfiguration de la Coopérative de Transition Ecologique qui porte plus largement sur les thématiques de l'agroécologie et de l'accès à l'alimentation.

La méthode suivie pour cette enquête consiste à recueillir votre opinion par rapport à des éléments qui concernent à la fois votre propre situation et celle des acteurs avec lesquels vous interagissez peut-être régulièrement.

Le questionnaire est anonyme: rien ne vous oblige à mettre votre nom, votre mail, etc. Vous pouvez inventer un pseudonyme qui me permettra par la suite de comparer vos réponses aux autres questionnaires auxquels vous répondrez peut-être et cela me permettra de faire une analyse plus fine de l'ensemble des informations que nous espérons collecter lors de ces enquêtes. La qualité du travail de recherche mené autour de cette expérimentation sera un atout important pour en défendre les résultats auprès d'élus et d'institutions très sensibles aux arguments scientifiques.

Les affirmations présentées dans les différentes parties du questionnaire rendent compte d'un ensemble d'opinions exprimées par des chercheurs, des élus ou des citoyens recueillis dans des publications scientifiques, des journaux ou à l'occasion d'entretiens.

L'objectif du questionnaire est de voir comment vous vous positionnez vis-à-vis de ces affirmations.

Exprimez donc spontanément votre réaction aux affirmations ci-dessous, en utilisant l'échelle de - 4 (pas du tout d'accord) à +4 (tout à fait d'accord). Vous pouvez nuancer votre jugement sur cette échelle en considérant que le 0 correspond à "neutre" ou "sans opinion", le -1 correspond à "pas vraiment d'accord", etc.

Nous aurons l'occasion, lors des réunions et d'entretiens individuels pour ceux qui le souhaitent, d'aller plus loin dans l'expression de vos réactions et l'explication des scores attribués à ces affirmations.

Quelques informations vous concernant

L'anonymat des réponses est assuré par la suite. Ces informations me permettent uniquement d'associer vos réponses d'un questionnaire à l'autre. Si vous le souhaitez vous pouvez tout à fait utiliser une identité fictive a condition de la garder d'un questionnaire à l'autre. Merci à celles et ceux qui avaient répondu au premier questionnaire d'indiquer à nouveau leur identité pour un traitement statistique plus pertinent.

1. Votre Nom

2. Votre Prénom

3. Votre mail

4. Votre activité (sa nature et la structure dans laquelle vous travaillez)

Questionnaire
sur votre
alimentation (en
temps normal)

ATTENTION: il faut que vos réponses correspondent à vos conditions de vie habituelles: vous pourrez ensuite répondre à quelques questions sur ce qui s'est passé pendant la crise sanitaire COVID19

5. Vous êtes

Une seule réponse possible.

- végétarien
- végétalien
- végétarien
- omnivore
- Autre : _____

6. Avez-vous réduit votre consommation de viande au cours des derniers mois

Une seule réponse possible.

- oui
- non

7. Si vous avez réduit votre consommation de viande c'est :

Plusieurs réponses possibles.

- par choix pour des raisons de santé
- par choix pour des raisons environnementales
- par manque de moyens financiers

Autre : _____

8. Si vous avez réduit votre consommation de viande c'est prioritairement :

Une seule réponse possible.

- par choix pour des raisons de santé
- par choix pour des raisons environnementales
- par manque de moyens financiers

9. Quels sont vos critères de choix pour votre alimentation ? Plusieurs possibilités

Plusieurs réponses possibles.

- Prix
- Labels d'origine (AOP,IGP)
- Label Bio
- Autres labels (label rouge, etc.)
- Origine
- L'aspect/ l'esthétique
- La marque
- La saisonnalité

Autre : _____

10. Quel est votre critère de choix le plus important pour votre alimentation ?

Une seule réponse possible.

- Prix
- Labels d'origine (AOP,IGP)
- Label Bio
- Autres labels (label rouge, etc.)
- Origine
- L'aspect/ l'esthétique
- La marque
- La saisonnalité

11. Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez ? Plusieurs possibilités

Plusieurs réponses possibles.

- je les produis dans mon potager
- par des dons d'amis producteurs
- directement auprès de producteurs (vente à la ferme, marchés, boutiques)
- sur les marchés (auprès de revendeurs)
- petites épiceries
- grandes surfaces
- Cueillette
- Chasse
- Pêche

Autre : _____

12. Comment vous procurez-vous les aliments que vous mangez ? Plusieurs possibilités

Plusieurs réponses possibles.

	je les produis dans mon potager	par des dons d'amis producteurs	directement auprès de producteurs (vente à la ferme, marchés, boutiques)	sur les marchés (auprès de revendeurs)	petites épiceries	grandes surfaces	Cueillette
jamais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
rarement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de temps en temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
souvent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la plupart du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
tout le temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

13. Sur quels critères vous basez-vous pour choisir le lieu d'achat de vos produits ?

Plusieurs réponses possibles.

	Le prix est moins cher	Les produits sont locaux	Les produits sont bio	On connaît l'origine des produits	Tous les produits sont au même endroit	C'est proche de mon lieu d'habitation	Le lien avec le/la producteur.e	L'am
jamais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
rarement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de temps en temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
souvent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la plupart du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
tout le temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les difficultés rencontrées pour l'accès à l'alimentation (en temps normal)

ATTENTION: il faut que vos réponses correspondent à vos conditions de vie habituelles: vous pourrez ensuite répondre à quelques questions sur ce qui s'est passé pendant la crise sanitaire COVID19

14. Vous arrive-t-il de ne pas pouvoir manger suffisamment (de ne pas manger à votre faim) pour des raisons financières ?

Une seule réponse possible.

- non
- très rarement
- rarement
- parfois
- souvent

15. Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui ne peuvent pas manger suffisamment (qui ne mangent pas à leur faim) pour des raisons financières ?

Une seule réponse possible.

- non
 très rarement
 rarement
 parfois
 souvent

16. D'après-vous, en Haute Vallée de l'Aude, le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens financiers de manger suffisamment et ressentent régulièrement la faim est

Une seule réponse possible.

- très faible
 faible
 important
 très important

17. Avez-vous le sentiment de bien manger suivant vos propres critères de goût, d'envies, de quantité, de qualité, etc. ? De -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



18. Avez-vous le sentiment de bien manger suivant les critères mis en avant par les campagnes de santé publique (5 fruits et légumes par jour, moins de viande, etc.) ? De -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

19. Vous est-il arrivé, au cours des derniers mois, de ne pas avoir pu manger les aliments que vous souhaitiez pour des raisons financières ?

Une seule réponse possible.

- non
 très rarement
 rarement
 parfois
 souvent

20. Vous est-il arrivé, au cours des derniers mois, de ne pas avoir pu manger les aliments que vous souhaitiez pour d'autres raisons ?

Une seule réponse possible.

- non
 très rarement
 rarement
 parfois
 souvent

21. Si oui, quelles étaient ces raisons ?

22. Dans votre entourage, rencontrez-vous des gens qui au cours des derniers mois n'ont pas pu manger les aliments qu'ils souhaitaient pour des raisons financières ?

Une seule réponse possible.

- non
 très rarement
 rarement
 parfois
 souvent

23. D'après-vous, en Haute Vallée de l'Aude, le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens financiers de manger les aliments qu'ils désireraient manger est

Une seule réponse possible.

- très faible
 faible
 important
 très important

24. Avez-vous eu recours à des dispositifs d'aide alimentaire (secours populaire, restaus du coeur, etc.) au cours des derniers mois ?

Une seule réponse possible.

- non
 rarement
 de temps en temps
 souvent

25. Avez-vous eu recours à une aide de la part de vos proches (famille, amis) au cours des derniers mois, afin de pouvoir manger à votre faim ?

Une seule réponse possible.

- non
 rarement
 de temps en temps
 souvent

26. Si vous avez recours à l'aide alimentaire, connaissez-vous l'origine des produits qui sont distribués ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Parfois

27. Si vous avez eu recours à l'aide alimentaire, y allez-vous toujours actuellement ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

28. Si oui, qu'est-ce qui vous aiderait à ne plus y avoir recours ?

29. Si non, qu'est-ce qui a fait que vous n'y allez plus ?

30. Si vous avez eu recours à l'aide alimentaire, comment évaluez-vous la qualité des produits ?

Une seule réponse possible.

	0	1	2	3	4	5	
très mauvaise qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	excellente qualité

31. Que pensez vous des dispositifs d'aide alimentaire ?

32. D'après-vous, quelle serait la meilleure définition de la précarité alimentaire (afin, notamment, de sensibiliser les élus et les politiques publiques) ?

Votre idéal alimentaire

33. Pour vous l'idéal serait-il de produire vos propres aliments ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible.

- 4
- 3
- 2
- 1
- 0
- 1
- 2
- 3
- 4

34. Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible.

- 4
- 3
- 2
- 1
- 0
- 1
- 2
- 3
- 4

35. Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir acheter l'intégralité de vos aliments auprès de producteurs locaux, directement (panier, amap, vente à la ferme, etc.) ou via des boutiques de producteurs ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible.

- 4
- 3
- 2
- 1
- 0
- 1
- 2
- 3
- 4

36. Pour vous l'idéal serait-il de pouvoir vous fournir uniquement en produits locaux même si c'est via la grande distribution ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible.

- 4
- 3
- 2
- 1
- 0
- 1
- 2
- 3
- 4

37. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec une majorité de produits locaux (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

38. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec une majorité de produits bio (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

39. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec une majorité de produits frais (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

40. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec une majorité de produits de saisons (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

41. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation qui vous procure du plaisir (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

42. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec beaucoup de nutriments et de vitamines (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

43. Pour vous, une alimentation de qualité est une alimentation avec peu de gras et de sucre (-4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

44. Un commentaire ?

Votre vision sur les politiques territoriales relatives à l'alimentation

45. Les questions alimentaires devraient être une priorité sur le territoire

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

46. Pensez-vous que le territoire pourrait parvenir à l'autonomie alimentaire ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

47. Pensez-vous que les politiques publiques locales (communes, communautés de communes) font suffisamment d'efforts pour assurer une production locale à destination de la consommation locale ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

48. Pensez-vous que les politiques départementales font suffisamment d'efforts pour assurer une production locale à destination de la consommation locale ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

49. Pensez-vous que les politiques régionales font suffisamment d'efforts pour assurer une production locale à destination de la consommation locale ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

50. Pensez-vous que les politiques nationales font suffisamment d'efforts pour assurer une production locale à destination de la consommation locale ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

51. La législation et la réglementation doivent-elles contraindre l'évolution des pratiques agricoles vers un plus grand respect de l'environnement quels que soient les circuits de commercialisation (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

52. Un commentaire ?

53. La législation et la réglementation doivent mieux encadrer les Circuits Courts et de Proximité pour aider les consommateurs à s'y retrouver dans les appellations "local" et "circuit court" (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

54. Un commentaire ?

Questionnaire sur votre alimentation pendant la crise COVID19

55. La crise COVID19 a-t-elle eu une incidence sur votre alimentation ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

56. La crise COVID19 a-t-elle modifié vos habitudes alimentaires ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

57. Si oui, quelles ont été ces changements ?

58. Avez-vous eu le sentiments de moins bien manger pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

59. Avez-vous eu plus que d'habitude l'impression de ne pas manger à votre faim pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

60. Avez-vous eu plus que d'habitude des difficultés à acheter des produits alimentaires de qualité pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.


	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

61. Avez-vous plus que d'habitude acheté des produits alimentaires locaux pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



62. Avez-vous plus que d'habitude eu recours à vos réseaux de solidarité pour accéder à une meilleure alimentation pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



63. Pensez-vous, si cela a été le cas, que vous allez continuer à suivre vos nouvelles habitudes alimentaires prises pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



64. Pensez-vous, si cela a été le cas, que vous allez continuer à acheter plus de produits alimentaires locaux comme vous l'avez fait pendant la crise COVID19 ? (de -4 pas du tout d'accord à +4 tout à fait d'accord)

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Quelques derniers renseignements

65. Vous êtes

Une seule réponse possible.

- Une femme
- Un homme
- Autre
- Option 4

66. Vous avez

Une seule réponse possible.

- moins de 20 ans
- 20-25 ans
- 25-30 ans
- 30-35 ans
- 35-40 ans
- 30-45 ans
- 45-50 ans
- 50-55 ans
- 55-60 ans
- 60-65 ans
- Plus de 65 ans

67. Composition du foyer

Une seule réponse possible.

- Seul
- En couple sans enfants
- En couple avec enfants
- Seul avec enfants

68. Combien d'enfants vivent sous votre toit

69. Quel est le montant, grosso modo, des revenus mensuels de votre foyer (y compris les aides sociales) ?

70. Sur une échelle de -4 (très mauvaise) à +4 (excellente) que diriez-vous de votre qualité de vie ?

Une seule réponse possible par ligne.

	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4
Votre opinion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

71. Souhaitez-vous participer à un entretien complémentaire ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

72. Dans l'affirmative merci de laisser votre numéro de téléphone ou une adresse mail

Encore
merci.

A très bientôt à l'occasion des réunions collaboratives et délibératives auxquelles vous participerez

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 2 :

Guide d'entretien pour les organismes d'aide :

PRÉSENTATION

Pouvez-vous présenter la structure? (statut, objectifs, fonctionnement, rattachement à une institution, activités)

Quel public recevez-vous ? Est-ce que vous avez des profils types? (Moyenne Âge/ situation professionnelle/ famille/ durée moyenne de venue à la distribution)

Est-il différent suivant les actions proposées ?

Nombre de personne

A quelle échelle agissez-vous ?

DÉFINITION DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Le terme de précarité alimentaire est-il utilisé au sein de votre structure ?

Si vous deviez en donner une définition rapide, qu'est-ce que ça serait ?

Est-ce que vous avez des critères ou des caractéristiques définis pour déterminer les situations de précarité alimentaire ?

Selon vous qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ?

Quelles sont, selon vous, les causes des situations de précarité alimentaire ? (financière, culturelle, accessibilité géographique)

LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Dans ces situations de précarité alimentaire, quelles solutions proposez-vous ? (aide alimentaire, ateliers cuisine/ jardin, épiceries solidaires) Si aucune, pourquoi ?

Pour quelles raisons choisissez-vous ces solutions-là plutôt que d'autres ?

Y a-t-il une adaptation des solutions en fonction des situations des personnes ?

Si aide alimentaire ou épicerie solidaire :

→ y a-t-il des conditions d'accès à ce dispositif?

→ d'où viennent les produits proposés ? Pourquoi cet approvisionnement là?

→ *les mangeurs peuvent-ils choisir les produits qu'ils emportent? Participer au choix du fournisseur ? Pourquoi?*

→ *Avez-vous des retours des utilisateurs du dispositif ?*

Si atelier(s),

→ *Y a-t-il des conditions d'accès à ce dispositif ?*

→ *le choix des activités proposées en atelier est de l'initiative des organisateurs ou se fait-il en fonction des demandes et besoins exprimés par les participants ?*

→ *Avez-vous des retours des participants ? (ce qu'ils sont venus chercher, raison de leur participation, est-ce que ça leur a été utile ou non, implication dans des ateliers futurs, est-ce qu'ils reviennent en général)*

Etes-vous en lien avec d'autres initiatives ? Lesquelles ?

Selon vous, quelles seraient les choses à changer dans les solutions proposées en général pour lutter contre la précarité alimentaire ?

Diriez-vous que les personnes qui viennent vous voir sont sensibles aux enjeux environnementaux ?

Avez-vous des choses à ajouter, des remarques ?

Guide d'entretien pour les Structures sociales :

PRÉSENTATION

Pouvez-vous présenter la structure? (objectifs, fonctionnement, rattachement à une institution)

Quel public recevez-vous ? Est-ce que vous avez des profils types? (famille monoparentale ; personnes âgées isolées / travailleurs pauvres ; chômeurs / mobile ; non-mobile)

A quelle échelle agissez-vous ?

Quel est votre rôle dans la structure?

Par rapport à la situation sanitaire actuelle, est-ce qu'elle a aggravé des problèmes de précarité alimentaire déjà présents ou est-ce qu'elle les a fait apparaître ?

Ces situations de précarité alimentaire, ce sont des situations que vous aviez l'habitude de traiter ?

Est-ce que la gestion de la précarité alimentaire rentre dans vos formations ?

DÉFINITION DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Le terme de précarité alimentaire est-il utilisé au sein de votre structure ?

Si vous deviez en donner une définition rapide, qu'est-ce que ça serait ?

Est-ce que vous avez des critères ou des caractéristiques définis pour déterminer les situations de précarité alimentaire ?

Selon vous, qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ?

Quelles sont, selon vous, les causes des situations de précarité alimentaire ? (financière, culturelle, accessibilité géographique)

Dans ces situations de précarité alimentaire, quelles solutions proposez-vous ? (orientation vers de l'aide alimentaire, vers des ateliers cuisine/ jardin, vers des épiceries solidaires) Si aucune, pourquoi ?

Quelles solutions adoptent les personnes ?

Pour quelles raisons choisissez-vous ces solutions-là plutôt que d'autres ?

Y a -t-il une adaptation des solutions en fonction des situations des personnes ?

PRÉGNANCE DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE ET DISPOSITIFS EN PLACE

Est-ce que vous connaissez la proportion d'allocataires qui sont en situation de précarité alimentaire ? Et de ceux qui utilisent l'aide alimentaire ?

Avez-vous des actions/ des programmes en cours ou en réflexion en rapport avec cette problématique ?

Avez-vous participé à l'opération "Paniers solidaires" développée par certaines Caf et Msa ? si non pourquoi?

Etes-vous partenaires d'autres initiatives ? Lesquelles ? De quelle façon ? (financier, appui technique, relais d'information, etc.)

Avez-vous des retours d'allocataires sur les différentes initiatives ? Est-ce qu'ils sont satisfaits par l'offre alimentaire qui leur est proposée ? Est-ce qu'on leur demande leurs besoins ?

Et vous, quels sont vos retours? Diriez-vous que certaines initiatives fonctionnent mieux que d'autres ?

Selon vous, quelles seraient les choses à changer dans la lutte contre la précarité alimentaire ?

Diriez-vous que les allocataires que vous voyez sont sensibles aux enjeux environnementaux ?

Avez-vous des choses à ajouter, des remarques ?

Annexe 3 :



Retours sur la démarche des ateliers délibératifs et dynamiques en cours



1. Méthode et approches.

Les premiers ateliers délibératifs/contributifs sont déployés comme un axe fort du projet porté par l'asso CTE*. Il s'agit d'un projet d'émergence dit « d'année zéro » par la FdF et intitulé «Alimentation et agro-écologie moteurs de la stratégie de transition écologique et sociale en haute vallée de l'Aude » - en réponse à la ligne d'appel à projets de recherche action et d'innovation de la FdF nommée «Transition alimentaire agroécologique (TAA)».

Contexte:

Une dynamique est enclenchée depuis plusieurs années par des structures de l'ESS à travers la préparation de dossiers de PAT à l'échelle du département de l'Aude et des territoires de la HVA et du Lauragais. Janvier 2020 : La transition alimentaire agroécologique apparaît comme un axe stratégique pour la Transition Écologique en HVA lors de la première réunion ouverte consacrée à l'état des lieux des écosystèmes en HVA. Un groupe spécifique propose un premier état des lieux délibératif consacré à l'agriculture et l'alimentation en HVA (voir carte mentale en annexe).

Objectif principal du projet TAA:

Faire un état des lieux des initiatives locales allant dans le sens d'un changement de modèle économique et passer d'un modèle actuel peu diversifié à un socio écosystème alimentaire territorial résilient (modes de production adaptés, valorisation locale, adaptation/atténuation des CC), solidaire, accessible au plus grand i.e. les producteurs et les consommateurs) et dynamique pour une revitalisation du territoire.

Objectifs spécifiques du projet TAA:

- Comprendre les initiatives et dynamiques émergentes qui se jouent actuellement en HVA ; les jeux d'acteurs (techniciens accompagnateurs, groupes de citoyens)... par un travail de terrain en « recherche - action » sur des sujets spécifiques mais complémentaires:
 - des sujets déjà partiellement abordés en terme d'alimentation; notamment à travers les projets de restauration collective, impulsés par l'application de la loi Egalim* ; au niveau de la précarité alimentaire. Deux thèmes cloisonnés entre les acteurs de la précarité socio économique d'un côté et de l'alimentation de l'autre.
 - des sujets novateurs en terme d'approche agroécologique avec dans un premier cas un travail sur «l'approche par les Communs » des ressources naturelles et culturelles à travers un travail préliminaire sur la gouvernance par les Communs avec le cas pratique du projet de Maison des semences paysannes ; sur l'approche des services écosystémiques dans les pratiques agricoles.
- Besoin de connaître les différents regards portés par les contributeurs d'un premier groupe citoyen et en particulier sur les freins et les leviers «concernant»:
 - l'accès à une alimentation saine et de qualité
 - la valorisation des pratiques agricoles au travers des services écosystémiques
- Favoriser l'émergence de proposition d'actions préliminaires à mener et/ou à renforcer et impliquant des groupes citoyens et des contributeurs de recherche.

2. Organisation et déroulement des ateliers: d'une proposition atypique de concertation citoyenne à l'élaboration d'une série de pistes d'actions complémentaires aux PAT.

2.1. Les objectifs des ateliers délibératifs.

- Faire émerger des définitions collectives des agricultures locales et une alimentation saine et repérer les premiers éléments pour arriver à une typologie des différents regards portés par les habitants en HVA.
- Impliquer les participants contributeurs de recherche dans une dynamique d'engagement et les faire monter en compétences (connaissances) ; élargir les points de vue. Relier les différentes initiatives de territoire.
- Arriver à faire émerger une première série de propositions même générales en lien avec des problématiques identifiées/partagées en collectif.

2.2. Un espace de travail, contributif et pluriel, pour lancer une première dynamique citoyenne engagée dans la Transition Écologique.

Nous avons recherché à poser les premières bases pour créer un espace collectif, «socialement diversifié» reposant sur « un noyau dur » représenté par des habitants de la HVA des salariés, des retraités, des producteurs, des techniciens, des élus, des personnes éloignées de l'emploi, des bénévoles de l'ESS*...

Nous avons recherché à impliquer les participants sur une durée de trois semaines à une période de l'année agitée (restrictions sanitaires et conséquences indirectes, baccalauréat, pointes de travail en agriculture, période des grandes vacances, élections locales...) sur un créneau horaire atypique. Le niveau d'engagement personnel proposé était exigeant. Nous avons cherché à mettre en place des premières formes de contribution pour les participants contributeurs. La recherche contributive a pour principe que les participants produisent de la connaissance à leur échelle individuelle par leur regard spécifique, les connaissances et expériences de vie qu'ils ont sur le territoire de la HVA .

Des contributions qui soient adaptées aux conditions de chacun/e et qui puissent promouvoir concrètement certaines initiatives locales en terme de Transition Alimentaire et Agroécologique: les paniers de l'EPAS*, les analyses de sol chez les producteurs (Association Sem' la gaine), une rétribution monétaire, des repas partagés en lien avec des restaurateurs qui correspondent à l'esprit d'une alimentation saine et locale.

2.3. Le déroulement des ateliers.

2.3.1. Conception et animation des ateliers.

Constitution d'une équipe de stagiaires M1-M2 avec une implication forte dans le déroulement du projet TAA et notamment la construction de cette proposition d'animation citoyenne.

Animation des plénières (assemblée) et de petits groupes de travail engagés sur la construction d'une vision (évaluation freins/leviers) sur une thématique donnée puis partage en assemblée.

Élaboration et analyse de questionnaires complémentaires

Atelier 1: Accès à une alimentation saine et de qualité – freins et leviers

Atelier 2: les services écosystémiques et les pratiques agricoles et premières pistes d'actions proposées par le «groupe citoyen».

Atelier 3: Délibération sur les 4 thématiques sélectionnées et proposition de pistes d'actions à travailler/accompagner dans un futur proche

2.3.2. Les premiers retours des participants sur la dynamique collective.

Voici comme suit à travers un tableau les différents aspects que l'équipe projet a pu recueillir suite aux premiers échanges en plénières recueillis lors des ateliers.

Thèmes à évaluer sur l'organisation des ateliers délibératifs	Les points positifs vus par les contributeurs	Les points négatifs à améliorer vus par les citoyens	Les points de vue de l'équipe du « projet TAA »
La représentativité et l'engagement du groupe de contributeurs	Diversité de points de vue, d'expériences portés par les contributeurs présents.	Peu d'élus, les étrangers dont les Anglophones peu ou pas représentés. Peu de représentants de l'agriculture conventionnelle.	Un public plutôt « acquis à la cause agroécologique » Dispositions et participation positive de certaines structures du PAT Restauration collective et précarité alimentaire peu abordés ! Impliquer les professionnels de santé, « les métiers de bouche », les étudiants ? Un noyau stable de ± 25 personnes= un engagement porteur ? La forme de restitution des groupes doit plus impliquer les contributeurs
L'organisation et l'animation des ateliers	Bonne organisation et animation des ateliers	Le manque de temps pour approfondir les sujets travaillés en groupes	Des paniers commandés à l'EPAS
Les premières contributions proposées	Bonne idée de l'EPAS mais difficultés de compréhension de la plateforme la cagette	Des incompréhensions et de la gêne pour certaines personnes pour être matériellement rétribuées	Cinq producteurs vont participer l'évaluation de la fertilité de leur sols Les limites des infos partagées sur documents papiers, sans explications...
La vision commune du système alimentaire en HVA	L'importance de refaire les mêmes constats « ensemble » comme point de départ sur une réflexion collective à plus long terme	L'impression de redire les choses, les mêmes constats. Peur de refaire ce qui a déjà été fait.	Faire participer les experts, les techniciens et les porteurs de projets en TAA en HVA ? Peu de retour sur les questionnaires d'évaluation des 3 ateliers délibératifs
Les questionnaires	La reconnaissance d'un travail fourni important	Questionnaires pas très compréhensibles. Questions mal posées.	Beaucoup de personnes sont restées à partager les moments informels des repas partagés De nombreuses pistes d'actions identifiées.
La convivialité	Le brise glace a permis à certains/es d'exprimer leurs peurs et appréhensions très tôt	Des personnes mal à l'aise avec les moments de brise glace.	Des actions et des postes à créer et qui restent encore à définir.
Les actions concrètes à mettre en place à court terme	Des groupes de travail sont proposés dans le questionnaire diffusé aux contributeurs dès début Août	Des groupes de travail sont proposés dans le questionnaire diffusé aux contributeurs dès début Août	

Nous avons entre temps fait parvenir des **questionnaires** à chacun/e comme une possibilité et évaluation du travail produit ensemble sur cet état des lieux de la TAA vu par ce groupe citoyen. Ils nous permettent de pouvoir compléter une vue d'ensemble de ces ateliers pour aider à conforter cette dynamique collective. Nous sommes conscients de la mobilisation c'est pour cela que nous pensons fonctionner à la fois en collectif et en petits groupes de travail. Ce qui devrait nous permettre en ce dernier trimestre 2021 de mettre en mise en place des premières actions de recherche contributive pour contribuer à la TAA en HVA.

3. Les productions des ateliers citoyens

Une série de 19 pistes d'actions à mettre en place à court terme a été établie dès la fin du 2eme atelier. L'équipe projet a repris ces propositions qu'elle a explorée et complétée en lien avec T.Galland coordinateur du PAT HVA. Voir « tableau résumé sur l'exploration des pistes d'action – liste raccourcie »
Avant cela et étant donnée l'importance du nombre de pistes d'actions, « l'équipe TAA » a fait une sélection de 4 grands thèmes de pistes d'actions à partir de la liste des 19 pistes à retravailler ensemble avec les contributeurs et qui ont été travaillées au cours du troisième atelier:

- l'accès par le prix d'une alimentation de qualité en lien avec la proposition de Sécurité Sociale de l'Alimentation
- la sensibilisation du public sur les liens entre l'agriculture et l'alimentation
- l'installation agricole
- les pratiques agricoles respectueuses

A partir des travaux de groupes dédiés à chacun des thèmes et des travaux collectifs recueillis sur les ateliers précédents des **fiches de synthèse** ont été élaborées et qui montrent les liens entre les freins et les leviers identifiés, les actions en cours (PAT notamment) et les pistes d'actions proposées par le groupe de contributeurs.

4. Les suites données aux trois ateliers délibératifs.

4.1. Travail en CA des RTE possibles

Nous avons décidé au sein de l'équipe projet de retravailler les 4 pistes d'action travaillées lors de l'atelier 3, en interne, c'est à dire faire participer les membres du Conseil d'Administration de l'association de préfiguration à la Coopérative de Transition Écologique en HVA sur l'élaboration de RTE. Il s'agissait pour les participants de se mettre en situation de définir et de voir comment accompagner des projets de RTE avec les exemples des actions envisagées lors de ce dernier atelier contributif. L'idée aussi était d'avoir une vision complémentaire de celle des ateliers avec la participation de personnes diversement impliquées dans la Transition Écologique en HVA au sein de ce CA.

Pour rappel, le RTE est un levier stratégique de la future Coopérative de Transition Écologique pour aider à faire émerger un réseau d'initiatives de **TE** portées par les habitants de la HVA. Il ne s'agit pas d'un revenu inconditionnel mais d'un co portage de projets individuels entre le porteur de projet et la CTE. Leur conception repose sur la mise en lien des projets qui participent à la création de nouvelles activités, de nouvelles façon d'échanger sur le territoire avec une articulation forte avec la recherche contributive et la production de nouveaux savoirs (faire, être) à mutualiser par une approche par les Communs. Le RTE est un concept qui laisse une certaine liberté d'application suivant les projets de territoires et les projets individuels des candidats. Le RTE repose sur trois piliers:

- l'attribution d'une aide financière qui peut être un revenu complémentaire, liée à la mise en place/mise en route de nouvelles pratiques/expérimentations/activités productives et créatives. L'aide financière peut être une aide à l'investissement en matériel de production.
- l'accompagnement à l'élaboration, portage (recherche de financements, aide à la formation) et suivi du projet en question
- une intégration des porteurs de projet à la vie coopérative de la future **SCIC** CTE

Notre prochaine étape dans ce projet d'année d'émergence sera de définir avec les groupes de contributeurs impliqués la mise en place les premiers RTE en lien avec les thèmes suivants:

- la veille foncière (prochaine rencontre en Septembre avec Terre de liens).
- l'animation des groupes de jardins partagés
- les expérimentations agroécologiques en lien avec l'approche des sols vivants (lien avec le projet agroforesteries qui démarrera en fin 2021).
- les initiatives qui se rapprochent de la démarche de Sécurité Sociale de l'Alimentation

4.2. Organisation de deux ateliers participatifs lors de la foire Bio 2021

Nous avons planifié deux ateliers participatifs d'une heure chacun sur les deux journées prévues sur la Foire Bio 2021 mais l'arrivée du «PASSE sanitaire» dans les agendas a abouti à leur déprogrammation...La proposition était d'explorer les visions et les points de vue des participants du moment sur leur idée de Transition alimentaire agroécologique ; une exploration en complément au travail des 3 ateliers contributifs.

4.3. Restitution publique des stagiaires.

Nous avons posé la date du samedi 4 Septembre à 17h à la batteuse à Fa pour la restitution dynamique des 4 stagiaires comme partage des résultats de leurs travaux. Les contributeurs sont évidemment invités à venir échanger autour de ce moment de partage. Nous espérons pouvoir contourner légalement les contraintes posées par le « régime du PASSE sanitaire ».

5. Donner une suite à la dynamique de groupe

Nous souhaitons poursuivre l'animation d'un groupe citoyen sur l'alimentation en s'inspirant de certains principes de la de la Convention Citoyenne sur le Climat comme mode de mobilisation et moyen de monter

en compétences sur des sujets désormais précis en faisant intervenir des « experts » de la HVA ou d'autres territoire.s.

Exemples de thématiques possibles:

- sols vivants et artificialisation des terres
- les expériences de jardins partagés dans la HVA, l'Aude et ailleurs
- production agricole et changements climatiques

Cette liste est un exemple de proposition, qui reste ouvert à d'autres initiatives proposées par le groupe.

Nous réfléchissons à pouvoir relier la TAA avec d'autres enjeux vitaux et de qualité de vie comme l'avenir des forêts et des écosystèmes naturels, la gestion des énergies locales et globales, la santé, l'habitat et la mobilité avec des initiatives locales (écoconstruction, monnaies locales,...). Nos thèmes que nous allons aborder avec les autres projets en cours de démarrage au sein de la CTE.

5.2. L'élaboration d'un projet sur plusieurs années pour faire suite à cette année d'émergence

Fraîchement diplômés en Septembre, Emmanuel R et Marie R rejoindront sur quelques mois l'équipe de la CTE pour aider à mettre en place les premières actions, les premiers projets RTE au cours de ce dernier trimestre et participeront à l'élaboration d'un projet pluriannuel que nous présenterons à la Fondation de France en **Octobre**.

Nous aurons pour cela fait un bilan de cette année d'émergence et nous utiliserons nos premiers résultats pour pouvoir continuer nos actions d'animation d'un Comité citoyen sur la TAA en HVA ainsi que le co portage de RTE.

6. Agenda

Activité	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Restitution stages		Samedi 4 Septembre – 17h-19h à la batteuse			
Envoi/traitement des questionnaires	Premier envoi courriels : 06/08/2021 16 Août : relance courriels				
Définition:attributions des RTE					
Ateliers sur les sols vivants					
Dépôt projet pluriannuel					

Tableau: synthèse sur la liste raccourcie des propositions des contributeurs

Pistes d'action	Acteurs/structures engagées/liens avec le PAT HVA	Dynamique actuelle	Freins et besoins	Leviers RTE/CR* possibles
Qualité nutritive des aliments/info et sensibilisation	PAT (MP11, repris sur tous les PAT de l'Aude) Les structures de l'EDD Ecocitoyennetés avec Les marchés apprenants	Rédaction d'un guide pratiques et valeur nutritionnelle. Dispo en 2023 ?	Faire le lien entre la fourche et la fourchette = animations Cf piste « visites de fermes agroécologiques	CR : Développer des outils et des savoir faire en analyse des aliments Lien nutrition sol plantes animaux et nutrition humaine
Maintenir l'emploi agricole	Service de remplacement) GLEPA Les entreprises d'interim (vignes)	Création du GLEPA Développement de filières locales (FetL, VPA, EPAS)	Développer les pratiques agroécologiques	Insertion du RTE dans le GLEPA
Développer des espaces Test	Voir asso Graines de Paysans (MP11)	Redémarrage de l'asso	Reprise de l'activité depuis 3 mois. Pas d'espace Test fixe	RTE pour préinstallation en Espace Test

Accompagnement des collectivités (foncier agricole, restoco, autres ?	PAT:ADHEAR et Terre de liens pour la Transmission = Fiche PAT Terre de liens : Fait de la veille foncière citoyenne	Des projets naissants de restoco et des projets anciens (NP11 il y a 10 ans) Travail de la SAFER sur la vallée de l'Aude (2020) en lien avec le programme Terra Rural Loi Egalim qui pousse certaines initiatives	Avoir une reconnaissance locale, bien préciser les méthodologies	Des RTE pour plusieurs contributeurs de recherche par zone géographique (prospection, animation) Des RTE pour les veilleurs de foncier
Des formations techniques en agroécologie	Biocivam, NP11, L'ortie, AP11, Chemin cueillant CA11 ?	Développement de l'agroforesterie et de l'agroécologie (couverts végétaux)	Arriver à toucher les conventionnels sur chaque filières	RTE paysans chercheurs en agroécologie/agroforesteries
Créer une filière d'amendements organiques	SemlaGraine. Chemin cueillant. Un	Développement de l'activité d'analyse des sols et accompagnement à revivifier la vie des sols (J. Fiédos). Attention à la Loi sur la séparation entre le conseil/la vente de produits (PNPP)	Définir l'échelle territoriale adaptée	RTE contributeur de recherche/CR pour les (futurs) techniciens et les paysans chercheurs ?
Groupe de formation collaboratifs entre agriculteurs	GIEE existants ? A prospecter	? Thème à explorer	Projet d'un GIEE sur l'abattoir mobile Projet slowood pour futur GIEE sur production de bois énergie paysan et écologique	RTE paysans chercheurs (agroforesterie et agroécologie) à mettre en place RTE animateur de réseaux d'échange
Sensibilisation des jeunes au métier d'agriculteur	Ecocitoyennetés NP11 ? SAPIE ? Sur le quartier de St Antoine	Opération « un fruit à la récré » Ancien projet d'organiser des marchés	Voir avec JP Cassagnol et G.Parmentier	Proposition de créer des RTE animateurs en périscolaire (atelier CA)
Développer les haies (champêtres)	AP11, CA11 ? Réseau 11	Développement sur Lauragais, Razès et Corbières Main d'œuvre pour les plantations ?	Personnel limité (coordination conduite de chantiers de plantations, animation)	Des RTE pour les planteurs de haies et d'arbres champêtres ?
Évaluation citoyenne des pratiques agricoles	NP11 Gee'Aude avec projet TiOH?	Développer un Comité Citoyen inspiré par la Convention Citoyenne sur le Climat	Réseau fermé aux personnes convaincues	Des RTE contributeurs de recherche : réalisation d'enquêtes sur les différentes filières et mode d'agriculture
Accompagnement à l'installation	MP11 : ADEAR, PAI CA11		Installation hors cadres classiques ? Exemple : les projets nourriciers	RTE espaces Tests RTE contributeurs de recherche

GLOSSAIRE

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

API1 : association Arbres et Paysages de l'Aude

Asso CTE : Association de Préfiguration à la Coopérative de Transition Écologique en HVA (projet de SCIC)

CA11 : Chambre d'agriculture de l'Aude

EDD : Éducation au Développement Durable

ESS: Économie Sociale et Solidaire

EPAS : **É**picerie Paysanne Ambulante et Sociale

FdF: Fondation de France

FetL : association Fruits et Légumes des terroirs de la vallée de l'Aude

GIEE : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

GLEPA: Groupement Local d'Employeur en Pyrénées Audoises

Loi EGalim: loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable issue des États Généraux de l'Alimentation (<https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>)

MP11 : Maison Paysanne de l'Aude

NP11 : association Nature et Progrès 11

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PNPP : Préparations Naturelles Peu Préoccupantes

Réseau11 : Syndicat Mixte Réseau Solidarité Eau 11

Programme Terra rural : Dispositif financier attribué par l'Union Européenne pour accompagner des projets collectifs de territoire concernant le développement économique agricole par le financement de la réalisation de diagnostic de territoires, de l'élaboration et de l'animation d'un programme d'actions opérationnel.

RTE : Revenu de Transition Écologique

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

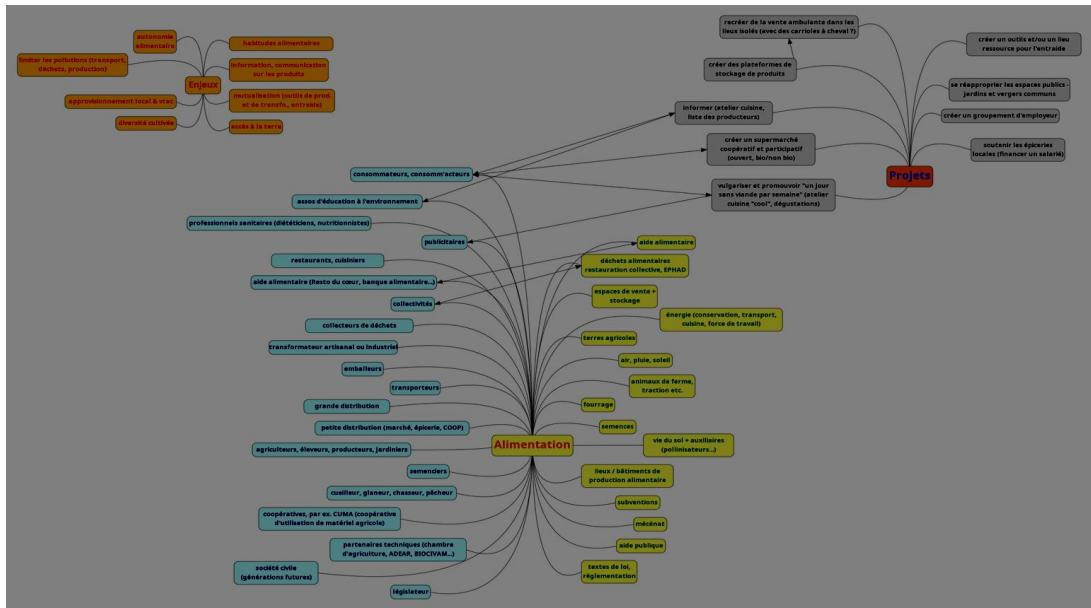
SCIC : Société Coopérative à Intérêts Collectifs

SSA : projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation

TAA : projet Transition Alimentaire et Agroécologique

TE : Transition Écologique

VPA : association Viande Pyrénées Audoises



Cartes mentales réalisées du travail de groupe « alimentation ». Première réunion ouverte du 20/01/2020

Annexe 4 :

Expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation dans le Département de l'Aude

Objectifs :

→ A court terme :

Constituer une équipe de personnes volontaires **[RTE coordinateur et/ou équipe entière ?]**

S'informer sur le dispositif de la SSA telle qu'imaginée par le Collectif et les alternatives possibles à l'idée développée pour l'échelon National

Poser les grands objectifs, les grandes valeurs du dispositif à mettre en place sur le territoire

Construire une méthodologie :

- Quel mode de financement (création d'une monnaie locale, taxation, redirection d'impôts locaux, etc.)
- Comment s'organise le dispositif sur le territoire
- Quels partenariats à mettre en place
- Mode de participation des habitants du département
- Mode de formation des participants/ habitants

Début de communication sur le projet auprès de la population, des futurs partenariats, des collectivités, des producteurs du territoire, des distributeurs, etc.

→ A moyen terme :

Constituer un (des) groupe(s) d'habitants représentatif(s) du territoire pour élaborer la (les) charte(s) locale(s) et évolutive(s) du dispositif (quelle agriculture conventionner, quel mode de participation, etc.) **[RTE coordination/animation + groupe d'habitant (peut-être juste rétribution) ?]**

Les former sur le même principe que pour le Convention Citoyenne pour le Climat qui a montré qu'informé les habitants peuvent prendre des décisions plus éclairées sur des thématiques importantes. (ateliers participatifs, intervention de « spécialistes », etc.)

Continuer la communication sur le projet

→ A long terme :

Mise en place effective du dispositif sur le territoire avec des ajustements au fur et à mesure du temps et des problèmes rencontrés

Pérennisation du système au-delà de l'expérimentation

Lors du premier travail en groupe, il a été évoqué deux options d'organisation du dispositif :

1. Sous la forme d'un travail directement avec le département et ses services. L'objectif étant si c'est possible d'avoir des financements qui viennent de taxes ou d'impôts locaux qui seraient redirigé pour servir le dispositif (versement pour les habitants et pour les producteurs conventionnés).

Avec cette solution, se posent les questions suivantes :

- A quel type de financements le projet peut avoir accès ? Autrement dit, en partant du postulat que les élus du département s'investissent dans le projet, qu'est-ce qui est juridiquement faisable ?

Les financements peuvent être durables si le prélèvement sur les impôts est possible. D'autres solutions pourraient être d'avoir un budget non attribué mais au vu des sommes que le dispositif demande je ne sais pas si un tel budget peut être alloué ou bien de fonctionner avec des subventions mais ça n'est pas une solution pérenne.

- Si on veut avoir un groupe d'habitant représentatif, il a été évoqué l'idée de les sélectionner par tirage au sort pour avoir dans le groupe les personnes qui ne viennent pas par elles-mêmes. Pour ça, le fait que la demande émane du département, une institution officielle, passerait mieux auprès de ce public.

- Point de vigilance à avoir en tête. Il faut faire attention que le projet reste dans les mains des habitants et du groupe coordinateur, que les objectifs initiaux soient respectés même si le département travaille avec eux. Faire attention que le projet ne soit pas vidé de son sens et qu'il devienne uniquement un outil de façade pour la politique.

2. En constituant une structure autonome type Coopérative comme autrefois les premières mutuelles ouvrières ce sont formées. C'était des organisations informelles et autogérées qui centralisaient l'argent des ouvriers qui pouvaient ensuite en bénéficier en cas de pépins.

A cette solution se posent les questions suivantes :

- Quels financements prévoir ? Notamment sur du long terme pour ne pas tomber dans la dépendance aux subventions.
- Comment dépasser l'entre soi qui a tendance à s'installer dans ce genre de projet ? Comme c'est une structure autonome qui chapeaute le dispositif, il sera plus difficile de constituer un groupe d'habitant représentatif. Notamment d'attirer des personnes qui ne sont pas déjà convaincu. Une solution évoquée est de procéder à un tirage au sort (avec par exemple les numéros de téléphone) et de mettre en place une promesse de rétribution en échange de leur temps de travail et de formation pour le dispositif.
- L'avantage de cette solution est que le projet reste dans les mains des habitants et de l'équipe coordinatrice. En revanche, il est plus difficile d'impliquer vraiment toute la population du territoire sans l'appui d'une institution comme le département ou une collectivité territoriale (type communauté de commune).
- La structure pourrait se penser comme une SCIC dans laquelle le département aurait des parts. De cette façon, il serait impliqué dans les décisions mais ne pourrait pas (ou difficilement) prendre le dessus et, éventuellement il saurait comment est utilisé l'argent qu'il redirige dans le dispositif